DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13121 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 5-LUNDI 6 AVRIL 1987

Crise à Lisbonne

L'arithmétique parlementaire est une donnée implacable de la vie politique des démocraties. M. Anibal Cavaco Silva, premier ministre portugais, vient d'en faire l'amère expérience le vendredi 3 avril. Le gouvernement monocolore du Parti social-démocrate (centre droit) a été renversé par une coalition rassemblant les socialistes, les communistes et les députés du Parti rénovateur démocratique dirigé par l'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes.

L'incontestable succès, sur le plan économique et social, de la politique de M. Cavaco Silva et sa popularité grandissante auront paradoxalement hâté sa chute. Surmontant leurs divergences, les partis d'opposition se sont alliés pour stopper l'ascension de l'ambitieux premier ministre.

Au-delà des prétextes avancés pour censurer le gouvernement — mépris du Parlement et pratique du clientélisme par le PSD, — le souci commun des formations composant la gauche portugaise est de ne pas laisser M. Cavaco Silva et ses amis tirer seuls les bénéfices d'une conjoncture favorable au Portugal.

L'adhésion à la Communauté européenne, assortie des mesures transitoires permettant à l'économie du pays de faire face au choc de l'intégration, s'est révélée — en dépit des craintes de certains augures, notamment communistes — un formidable tremplin pour le redémarrage du pays. La gauche tient à faire la preuve, en reprenant les rênes du pouvoir, qu'elle est aussi capable de mener le Portugal vers la modernité.

Le Parti socialiste est impatient de voir son image dissociée de la période noire où il gouvernait un pays en proie à une grave crise économique, où les salaires n'étaient pas payés, où l'inflation galopante amputait les revenus des plus défavorisés.

Communistes et partisans de M. Eanes semblent aujourd'hui prêts à soutenir un gouvernement dirigé par les socialistes à seule fin d'éviter des élections anticipées qui risqueraient, à leurs yeux, de se transformer en un plébiscite en faveur de M. Cavaco Silva. La décision de dissoudre ou non le Parlement appartient au président de la République, M. Mario Soares. C'est la première véritable épreuve politique à laquelle celui-ci est confronté depuis son arrivée au palais de Belem.

S'il cède aux appels du Parti social-démocrate, qui exige un retour immédiat aux urnes, il risque de mécontenter ses anciens compagnons du Parti socialiste. Si, au contraire, il charge un dirigeant socialiste de former un nouveau gouvernement dans le cadre de l'actuelle législature, il met le Parti communiste portugais de M. Alvaro Cunhal en position d'arbitre au Parlement. Or M. Soares, du temps où il exerçait les fonctions de premier ministre, s'était attaché à établir un cordon sanitaire autour du plus sectaire des partis communistes d'Europe occidentale.

Le PCP fait preuve dans la crise politique d'une incontestable habileté : en n'exigeant pas de participer au futur gouvernement tout en acceptant de le soutenir, en affichant son intérêt pour le processus de « démocratisation » en cours à Moscou et, surtout, en renouant tout récemment des contacts rompus depuis longtemps avec un Parti communiste espagnol jugé jusqu'alors « révisionniste », il se met en position d'effectuer un grand retour aux avant-postes de la vie politique portugaise.

Le voyage du pape au Chili

Emeutes à Santiago autour de Jean-Paul II

De violentes émeutes — qui ont fait six cents blessés, dont deux par balles — ont marqué, le vendredi 3 avril, la messe célébrée par Jean-Paul II dans le stade O'Higgins, à Santiago. Le pape, lui-même, a semblé incommodé par les gaz lacrymogènes. Il avait condamné « toute violence et tout terrorisme d'où qu'ils viennent ». Avant de se rendre, lundi, à Buenos-Aires, le pape devait effectuer, samedi et dimanche, un tour dans la province chilienne.

SANTIAGO
de nos envoyés spéciaux

Six cents blessés dont deux par balles : tel est le bilan provisoire des violentes échauffourées qui ont éclaté à Santiago le vendredi 3 avril pendant et après la cérémonie de béatification qui avait lieu au parc O'Higgins de la capitale. Une journaliste chilienne, du magazine d'opposition *Analisis*, a été atteinte par deux balles à l'épaule. Les incidents ont commencé lorsque le cortège papal est arrivé, escorté de plusieurs voitures de police. Celles-ci ont été aussitôt criblées de pierres par plusieurs milliers de jeunes manifestants résolus. « *Nous voulons voir le pape sans les flics* » criait l'un d'eux.

Les affrontements ont rapidement dégénéré. Tout le secteur méridional de l'esplanade est devenu le théâtre d'une bataille rangée. Retranchés dans leurs véhicules, les carabiniers ont fait usage de leurs canons à eau pour tenter de disperser des groupes de jeunes gens allumant des feux d'arbres et de pneus. En vain. Des tentatives de charge de la police sont restées sans effet.

La confusion s'est aggravée lorsque deux voitures de police sont entrées en collision. Une scène étrange : la cérémonie officielle a continué au milieu des cris, des jets de gaz lacrymogène, et le pape a développé son homélie condamnant « *toute violence et tout terrorisme de quelque côté qu'il vienne* ». Alors que les heurts se poursuivaient à moins de deux cents mètres. Près de la tribune, des participants restaient agenouillés, abîmés dans leurs prières. Les policiers multipliant les jets de grenades lacrymogènes, l'atmosphère est devenue totalement irrespirable et l'on a entendu le pape toussoter, avant de quitter la tribune.

GILLES BAUDIN et MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

Révision à la baisse des investissements

La croissance devrait être moins forte que prévu

L'investissement industriel en France, qui n'avait presque pas progressé en 1986 (+1 % en volume), va s'accélérer légèrement cette année (+3 % prévus), selon les données fournies par l'INSEE, au vu de son enquête de mars auprès des chefs d'entreprise. Ce progrès constitue cependant une grosse déception. Le taux de progression des dépenses d'équipement industriel retenu jusqu'à présent était de 6 % en volume ; sa révision à la baisse devrait avoir des conséquences négatives sur la croissance.

Les dernières prévisions qui avaient été faites tablaient sur un taux de croissance des investissements industriels de 6 % en volume pour cette année, après une progression de 5 % en 1986. Ces chiffres, sans être mirifiques, soutenaient, vaille que vaille, un taux de croissance économique déjà en perte de vitesse : + 2 % prévu pour 1987, lors de la réunion de la commission des comptes de la nation, qui s'était tenue le 23 mars dernier au ministère de l'économie et des finances. Presque un point de moins que le chiffre fixé à l'automne 1986 (+ 2,8 %).

Dans un contexte de rigueur salariale — le pouvoir d'achat des salariés devrait à peine progresser cette année — et de mauvais environnement international, les investissements apparaissaient jusqu'à présent capables de soutenir un minimum de croissance.

En publiant les tout premiers résultats de son enquête de printemps sur les investissements dans l'industrie, l'INSEE a jeté une eau glacée sur les espoirs qu'avaient nourris, en novembre dernier, les réponses des chefs d'entreprise.

Le recul est en effet général et fort important. Il s'explique, notamment, par une mauvaise correction faite par l'INSEE des données de l'enquête (1). Il y a quatre mois, les entreprises employant moins de cent salariés déclaraient avoir l'intention d'accroître leurs dépenses d'équipement de 21 % en valeur, soit 23 % en volume pour 1987. La dernière enquête de l'INSEE ramène ce chiffre à 9 %.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 13.)

(1) Traditionnellement les chefs d'entreprise, lorsqu'ils répondent aux questions de l'INSEE en novembre, minorent les dépenses d'investissement qu'ils prévoient pour l'année suivante. Cette minoration, dans la mesure où elle est systématique, est « redressée » par l'INSEE. L'enquête de mars 1987 montre que la correction de novembre 1986 a pour une fois — et pour des raisons encore inexpliquées — été beaucoup trop forte.

Le millénaire de la France

M. Mitterrand a ouvert, à Amiens, l'année capétienne en présence du comte de Paris.

Lire nos informations pages 7 et 12.

Elections législatives en Egypte

Le retour en force des Frères musulmans

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a mis en garde les partis politiques contre la tentation de faire de la religion un enjeu du scrutin législatif du 6 avril. « *Il n'y a pas de différence entre un musulman et un chrétien, nous sommes tous des Egyptiens* », a-t-il notamment déclaré lors d'une tournée en province. D'autre part, le quotidien *Al Akbar* rapporte, samedi, que plusieurs communistes ont été arrêtés, l'avant-veille, pour avoir appelé « *à la révolte* » durant la campagne.

LE CAIRE
de notre correspondant

« *Qui va remporter les élections législatives du lundi 6 avril ?* » Posez cette question à un Egyptien et il vous regardera avec les yeux ronds de celui qui vient de rencontrer un martien. En effet, nul ne doute de la victoire du Parti national démocrate (PND) au pouvoir, et notamment pas les formations de l'opposition. Une « défaite du gouvernement » est pratiquement inconcevable dans un pays qui, pour avoir progressé sur la voie de la démocratie, n'a pas pour autant surmonté toutes les séquelles de plus de vingt ans d'un régime de parti unique (1957 à 1978).

La vraie question qui passionne et divise aujourd'hui l'Egypte en deux camps, même s'ils sont d'inégale importance, est la participation massive et au grand jour des candidats islamistes. C'est la première fois depuis la grande purge nassérienne de 1954 que ce courant se livre à une telle démonstration. Les Frères musulmans s'étaient bien alliés lors des dernières élections, en mai 1984, au néo-WAFD (le Parti nationaliste), mais leur timide participation était sans aucune mesure avec ce que l'on appelle aujourd'hui « *le coup de force islamiste* ». Ayant répudié le néo-WAFD, qui, après avoir obtenu 15 % des suffrages et 13 des sièges en 1984, a progressivement abandonné sa fougue pour l'application de la Charia (législation islamique), les Frères musulmans et autres islamistes se sont alliés au Parti socialiste du travail (PST) et au Parti des libéraux socialistes.

C'est un nouveau mariage de raison, mais où les islamistes, échaudés, ont cette fois obtenu des garanties de taille. Ils comptent plus de 60 % des quatre cent quarante-cinq candidats de la coalition : la confrérie des Frères musulmans dispose de 50 % des candidats, auxquels viennent s'ajouter 10 % de candidats intégristes ayant noyauté le Parti des libéraux. Cela laisse aux socialistes 30 % des candidats et 10 % aux libéraux non intégristes.

La coalition est dirigée par le guide suprême des Frères musulmans, le cheikh Hamed Aboul Nasr, M. Ibrahim Choucri, président du Parti socialiste, et M. Moustafa Kamel Mourad, président du Parti des libéraux. Pour le cheikh Aboul Nasr, ce qui importait était de trouver une couverture légale à un retour en force des Frères musulmans. La Constitution interdit la formation de partis politiques sur des bases religieuses, et la confrérie avait jusqu'à présent évité d'entrer aussi ouvertement en confrontation directe avec le gouvernement sur la scène politique.

Pour M. Choucri, il importe de dépasser coûte que coûte la barre des 8 %. La loi électorale fixe en effet à ce seuil le minimum de voix requis au niveau national pour qu'un parti soit représenté au Parlement. Les socialistes avaient frôlé la barre en 1984, et M. Choucri s'était consolé en entrant au Parlement grâce aux droits régaliens du chef de l'Etat qui lui permettent de nommer dix députés. Cet ancien routier du Parti fasciste égyptien Misr Alfatat a préparé son alliance avec les islamistes depuis deux ans, quand il a mis à la tête d'*Al Chaab*, l'organe du parti, un ancien marxiste converti à l'islamisme, M. Adel Hussein.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(Lire la suite page 4.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 5 avril. – *Berne :* référendum sur le droit d'asile ; *Bonn :* nouvelles élections en Hesse ; *Ottawa :* visite de Ronald Reagan, jusqu'au 6.

Lundi 6 avril. – *Portugal :* visite de François Mitterrand (du 6 au 8) ; *Bonn :* visite du chef de l'Etat israélien (du 6 au 10) ; *Strasbourg :* session de la commission des droits de l'homme au Conseil de l'Europe ; *Washington :* annonce de la candidature de J. Kem à l'élection présidentielle ; *Moscou :* visite d'une délégation de l'UEO ; *Prague :* visite de Mikhaïl Gorbatchev ; *Le Caire :* élections législatives.

Mardi 7 avril. – *Buenos-Aires :* début de la visite du pape en Argentine (jusqu'au 12).

Mercredi 8 avril. – *Strasbourg:* discours du roi Baudouin devant le Parlement européen.

Jeudi 9 avril. – *Tolède :* colloque du Conseil de l'Europe sur les cultures juive, sépharade et européenne.

Vendredi 10 avril. – *Varsovie :* visite officielle de Jean-Bernard Raimond ; *Moscou :* voyage de vingt et un parlementaires américains en URSS (10 au 20) ; *Alger :* réunion préparatoire au Conseil palestinien (le 20) ; *Athènes :* visite du ministre turc chargé des relations avec la CEE.

Samedi 11 avril. – *Moscou :* reprise des négociations sino-soviétiques.

Dimanche 12 avril. – *Tokyo :* élections régionales au Japon.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a vingt ans

Les colonels prenaient le pouvoir en Grèce

CONTRAIREMENT aux autres années, les prisonniers de Korydalos ne fêteront pas dans la joie l'anniversaire de leur prise du pouvoir le 21 avril 1967. En effet, un des militaires qui vida le berceau de la démocratie, Odysséas Anghélis, vient de se suicider après douze ans de prison. Il y a vingt ans, lui et ses seize excodétenus entraient dans l'histoire.

Jeudi 20 avril 1967, les Athéniens s'endorment tranquillement, bercés par une légère brise printanière. Les fleurs de l'Attique ont déjà ouvert leurs corolles multicolores. Seuls, les derniers noctambules vaquent encore à leurs occupations, le vendredi 21, entre 1 et 2 heures du matin. Les bars et les cabarets ferment lentement leurs portes. Les chauffeurs de taxi attendent ces quelques joyeux traînards. De-ci, de-là, les premiers couples de touristes musardent. Même atmosphère dans les salles de rédaction qui terminent leur bouclage. Rien d'important à signaler pour les éditions du matin. *Avghi*, l'organe de la gauche, sèche l'encre de son titre : *« Pour quelles raisons il n'y a pas de coup d'Etat. »*

Cependant, un homme a du mal à trouver le sommeil. Un coup de téléphone tardif, vers 11 heures du soir, tourmente ce vieillard de soixante-dix-neuf ans. Georges Papandréou, chef de l'opposition centriste, vient d'apprendre qu'une caserne de la ville serait en ébullition. Avant de se coucher, à 1 h 30, il tente encore de s'informer auprès d'un de ses amis journaliste. Sans succès. Une demi-heure plus tard, un régiment de chars stationné dans le camp de Goudi depuis qu'il a participé au défilé commémoratif de la fête nationale du 25 mars, franchit le portail en ordre de bataille. Le putsch a commencé.

Venant de la proche banlieue, les factieux foncent sur le centre d'Athènes. Vers 2 h 15, 2 h 30, ils approchent déjà de l'Assemblée, du palais Royal, de la radiotélévision et du grand central téléphonique. Juchés sur leurs blindés, Shermann et Patton M-47, les tankistes ordonnent aux derniers passants de rentrer chez eux sous peine de mort. Contrairement à ce qu'affirme le journal *Avghi*, les prémonitions du vieux Papandréou se révèlent justes, ou presque. Le coup ne pourrait venir que des généraux proches du Palais. Mais ce sont des colonels qui commandent ce régiment de chars appuyé par quelques autres blindés de la région de Mégare, par la police militaire et des unités de commandos de montagne.

Le silence de la dictature

Parallèlement à cette occupation sans coup férir de la capitale, les putschistes organisent une gigantesque rafle dans l'agglomération d'Athènes-Le Pirée. Près de dix mille personnes sont entassées dans la caserne de Goudi, l'hippodrome du Phalère et le stade d'Athènes. Spectacle odieux de camions militaires s'arrêtant devant des maisons bien précises, portes qui éclatent sous les crosses, hommes hébétés jetés en pyjama dans les véhicules vert kaki. Souvenirs de l'occupation allemande et de la guerre civile. De quinze à soixante-quinze ans, le peuple de gauche est une nouvelle fois dans la ligne de mire. Mais, à l'étonnement de tous, ministres de droite et députés centristes sont aussi du lot.

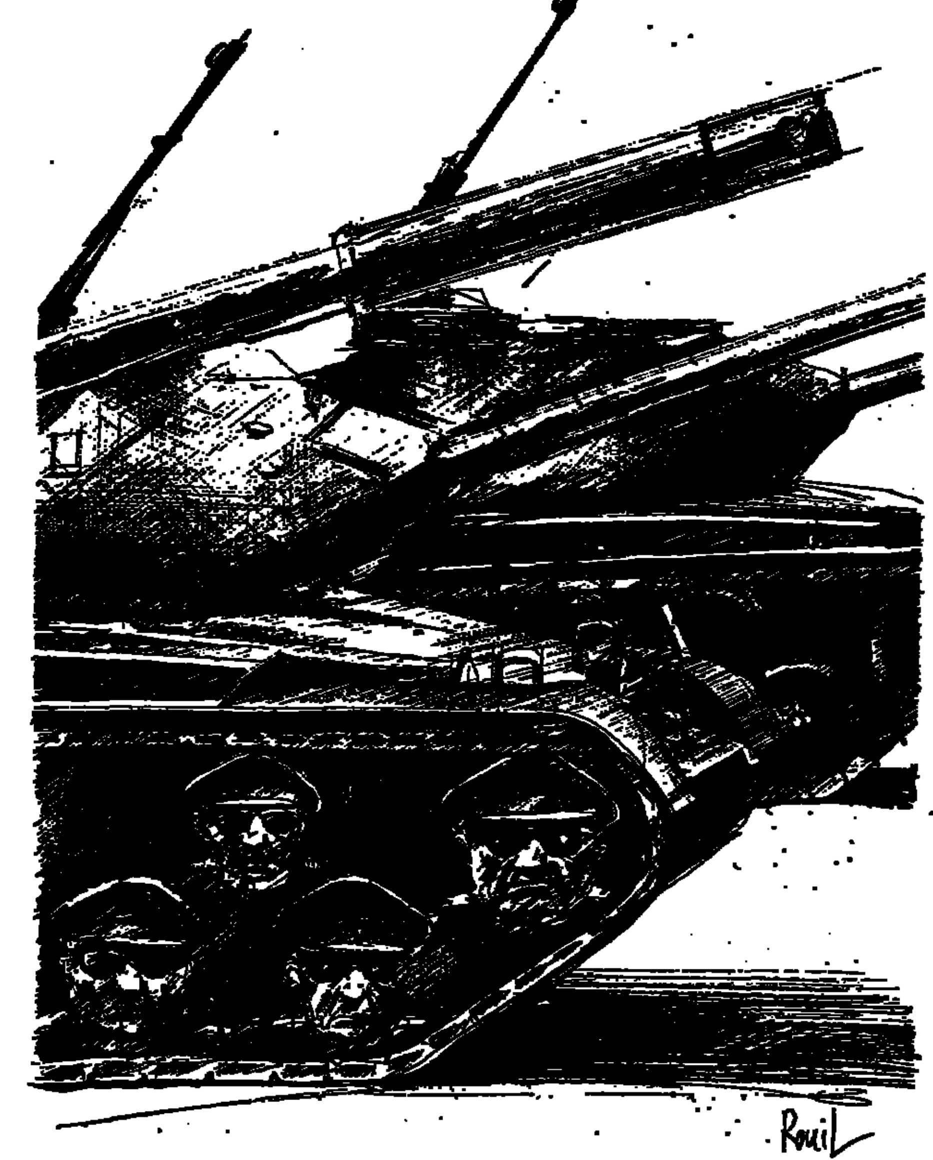
A 2 heures, Iannis Katris, reporter et ami de Georges Papandréou, téléphone à ce dernier. Une voix inconnue lui répond : *« Nous avons une dictature, les chars descendent et les arrestations commencent. »* C'est aussitôt le branle-bas de combat dans les rédactions. Il ne durera guère. Une demi-heure plus tard, des soldats arrêtent tous les directeurs ou rédacteurs en chef des grands quotidiens. Les kiosques à journaux resteront terriblement vides au petit matin. Chez Andréas Papandréou, fils de Georges, et leader de l'aile gauche de l'Union du centre, la situation est plus dramatique. Sa femme Magarita, de nationalité américaine, appelle à l'aide à deux heures trente. Mais, à l'instant même, l'ensemble des communications intérieures et avec l'étranger sont coupées. Athènes est plongée dans le silence de la dictature.

Andréas Papandréou s'est réfugié sur la terrasse de sa villa de Psichiko. Les militaires braquent leurs fusils sur la tête de son jeune fils. Le père saute de sa cachette et se blesse à la jambe. Quant au « vieux Georges », il suit dignement les soldats jusqu'à Goudi. Chez Panagiotis Canellopoulos, premier ministre en titre et dirigeant éclairé du parti de droite ERE, l'ambiance est quelque peu différente. Lorsque deux capitaines sonnent à sa porte, il dégaine son pistolet et refuse de leur ouvrir. Il croit que c'est Andréas Papandréou qui lui envoie deux tueurs. Finalement, il se laisse convaincre par les deux officiers qui n'ont visiblement rien de gauchiste. Mais le téléphone retentit alors. C'est le jeune roi Constantin en personne qui vient aux nouvelles car il ne sait rien encore. Les deux centurions interrompent brusquement la conversation. Canellopoulos vient de comprendre qu'il s'est fait doubler sur sa droite.

Déportés dans les îles

Tout ce petit monde hétéroclite se retrouve à Goudi. Les deux premiers locataires du camp sont de vieilles connaissances de bagne : Léonidas Kyrkos et Manolis Glézos. Tous deux ont été condamnés à mort en 1949 pendant la guerre civile. Tous deux sont députés de l'EDA (Gauche démocratique unifiée), et travaillent au journal *Avghi*. Glézos fut même le premier résistant à l'occupation nazie en arrachant le drapeau à croix gammée de l'Acropole, le 30 mai 1941. Lorsqu'il retrouve le vieux Papandréou, l'inquiétude monte. Mais quand arrive peu après Constantin Mitsotakis, leader du centre droit et adversaire acharné de la gauche, Kyrkos et Glézos sont persuadés qu'ils vont être sommairement exécutés. Pour Ilias Iliou, le leader officiel de la gauche, l'affaire tourne au drame. Parqué avec d'autres dans l'hippodrome de Phalère, il est reconnu par un soldat qui le frappe alors à la tête avec le canon de son fusil. Le vieux lutteur s'écroule, le visage en sang, gravement touché.

C'est d'ailleurs dans cette enceinte qu'auront lieu deux des trois bavures du coup d'Etat. Un prisonnier, qui demandait de l'eau avec insistance au petit matin, est abattu. Quatre jours plus tard, Panagiotis Ellis, militant communiste, succombe à son tour sous les coups du sous-brigadier Constantin Kotsaris.



A l'heure où le soleil se lève, la radio diffuse sans interruption le décret royal numéro 280 : *« Sur proposition du conseil des ministres, le décret royal met en vigueur la loi sur l'état de siège, suspendant l'application des principales garanties constitutionnelles, des libertés, et instituant les tribunaux militaires d'exception... »* Par ailleurs, la peine de mort pour les détenus politiques et la torture sont légalisées.

La longue nuit de la dictature des colonels s'abat sur la Grèce. L'état de siège ne sera levé dans Athènes que le 20 août 1973, pour être réinstauré le 17 novembre de la même année, lors de la révolte des étudiants de Polytechnique. Les emprisonnés du 21 avril seront rapidement déportés dans les îles où, pour l'occasion, les camps de la guerre civile sont remis en état de marche. Près de sept mille iront pourrir dans la sinistre île de Yaros, battue par les vents et où ne vivent que des scorpions. D'autres iront à Skala-Oropos, à Halikarnassos en Crète (pour les femmes) ou dans l'« île des fous » de Léros.

En province, personne ne bouge. En effet, les commandants de région sont informés que les généraux royalistes prennent la direction du mouvement à Athènes, suivant les directives du très officiel plan Prométhée, rédigé par l'OTAN et destiné à contrecarrer une invasion des pays communistes. Lorsque le lendemain, ils s'aperçoivent que le plan Prométhée a été détourné par une junte de colonels, il est déjà trop tard pour réagir. D'autant que la nomination de Constantin Kollias au poste de premier ministre, et de Grégoris Spandidakis à la vice-présidence, tous deux royalistes convaincus et fidèles du palais, laisse planer le doute.

Mais derrière ces paravents, qui disparaîtront dès le 13 décembre 1967, les trois instigateurs du coup apparaissent. Georges Papadopoulos, ministre de la présidence. C'est lui qui a transformé à son usage le chapitre du plan Prométhée concernant l'Attique. Stylianos Pattakos, un soudard quasi analphabète, devient ministre de l'intérieur. C'est le commandant des chars de Goudi et le maître d'œuvre du putsch. Nikos Makarézos, ministre de la coordination : homme de renseignement et stratège de l'affaire. Sans oublier Ioannis Ladas, organisateur des arrestations du petit matin, et Dimitri Ioannidis, patron de la police militaire ESA et futur tombeur de Papadopoulos.

Les trois premiers colonels ont tous eu de hautes fonctions dans la KYP, les services secrets grecs. Cet organisme est totalement infiltré et dirigé par la CIA. D'ailleurs, les diplomates américains en poste à Athènes se plaindront du « coup tordu » organisé dans leur dos et contre leur avis par la CIA, liée à un groupe d'hommes d'affaires gréco-américains sans scrupules. La main de Tom Pappas, PDG d'Esso-Pappas, ami de Spyro Agnew, le vice-président de Richard Nixon, est présente tout au long de cet épisode. Pavlos Totomis, homme lige de Tom Pappas, devient ministre de l'ordre public dès le lendemain du coup d'Etat. Ces Gréco-Américains tremperont ensuite dans le scandale du Watergate.

« Tais-toi et signe ! »

Quant au jeune roi, il est placé devant le fait accompli. Les centurions lui tendent le décret factieux à signer. Après une longue hésitation, il le paraphe, non sans avoir entendu la reine mère Frédérika (ex-cheftaine des Jeunesses hitlériennes) lui dire : *« Tais-toi et signe ! »* Constantin II vient de récolter ce qu'il a semé. Lorsqu'il tentera de reprendre la situation en main, le 13 décembre 1967, il échouera lamentablement et devra s'exiler en Italie.

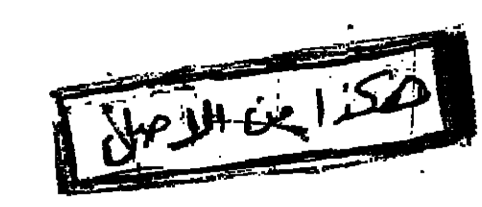
Le palais et les généraux avaient, eux aussi, étudié le plan Prométhée et s'apprêtaient à en user si les élections prévues pour le 28 mai leur étaient défavorables. Si le roi était hésitant, d'autres ne l'étaient pas. Avec deux mois d'avance, un triumvirat de colonels venait de leur voler leur coup d'Etat.

Pourtant, ce putsch n'est pas un épiphénomène de l'histoire néo-hellénique. L'affaire remonte à novembre 1963 lorsque, à bout de course, le régime musclé de Constantin Karamanlis perd les élections sous les coups de butoir de Georges Papandréou. Celui qui fut, en décembre 1944, le cheval de Troie de l'occupation britannique en Grèce et un des principaux responsables de la guerre civile, devint dans les années 60 le porte-parole d'une majorité de Grecs lassés par les lourdes séquelles de la tragédie fratricide des années 1944-1949. Vecteur de modernité, le vieux Papandréou accède au pouvoir en février 1964. Rapidement, le système de coercition de la droite s'effondre. Les prisonniers politiques sont libérés. La gauche refait surface, dynamisée par l'aile progressiste de l'Union du centre, conduite par le propre fils de Papandréou et par les Jeunesses Lambrakis de Mikis Théodorakis. Le palais prend peur et organise le coup d'Etat légal du 15 juillet 1965. Grâce à la distribution de prébendes, une cinquantaine de députés de l'Union du centre, les Apostats, dont Constantin Mitsotakis, rejoignent la droite et font tomber Papandréou. Pendant les deux mois qui vont suivre, le peuple d'Athènes va occuper la rue, y laissant un des siens : Sotiris Pétroulas. La pression est telle qu'aucune coalition ne tient bien longtemps. Quatre cabinets se succèdent en vingt mois. Ainsi, la Chambre est dissoute le 14 avril 1967. Le 24 avril, la campagne électorale doit s'ouvrir. L'Union du centre s'attend à un raz de marée. L'EDA est aussi optimiste. C'en est trop pour les prétoriens comploteurs, ambitieux et viscéralement anticommunistes.

Ainsi, quand Georges Papandréou est évincé le 15 juillet 1965, c'est déjà le commencement de la fin. Vingt et un mois plus tard, le processus atteignait sa conclusion logique.

CHRISTOPHE CHICLET.

RECTIFICATIF. – Dans l'article de Pierre Drouin sur l'anniversaire du traité de Rome (*le Monde* daté 22-23 mars), des interversions de lignes et des coquilles ont modifié la liste des signataires des traités de Rome. Il fallait lire pour le Luxembourg : MM. Joseph Bech et Lambert Schaus, et, pour les Pays-Bas, MM. Joseph Luns et Linthorst-Homan.



n Grèce

« Tais-toi et signe ! »

Après l'annonce de l'expulsion de trois diplomates soviétiques en poste à Paris

Moscou manifeste ostensiblement son indignation

Les autorités soviétiques continuent à afficher leur irritation après l'annonce de l'expulsion de trois de leurs diplomates en poste à Paris. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a ainsi déclaré, le vendredi 3 avril, que l'URSS n'a *« pas d'autre choix que de répliquer »*, et que *« sa réponse sera adéquate. »*

En réponse à une question, il a estimé *« très étranges »* les expulsions décidées par Paris *« alors que M. Chirac envisage de se rendre en URSS »*, ajoutant que cette décision aurait très certainement *« des effets négatifs »* sur l'atmosphère de cette visite à Moscou, dont il n'a pourtant pas semblé remettre en cause le principe.

Tandis que M. Guerassimov s'attachait aussi à montrer que l'URSS prenait l'affaire de haut, et que l'ambassade d'URSS à Paris *« protestait de la façon la plus énergique contre l'arrestation arbitraire et illégale de cette ressortissante soviétique »*, l'agence Tass publiait un récit apocalyptique des conditions de détention de Mme Ludmilla Varyguine, l'épouse de M. Pierre Verdier.

« Les hurlements des femmes violées »

Le texte de l'agence Tass, qui s'ouvre sur les mots *« horreur »* et *« cauchemar »*, se présente comme un témoignage de la jeune femme qui fait état des *« menaces, intimidations et méthodes les plus brutales de pression psychologique »* dont elle aurait été l'objet de la part des enquêteurs français.

Mme Verdier-Varyguine décrit ensuite la nuit qu'elle a passée après cet interrogatoire, parmi *« la racaille, les drogués, les prostituées »*. *« Toute la nuit, des cellules voisines, j'entendais des hurlements de femmes qui se faisaient battre ou violer, c'était probablement exprès pour me faire flancher. »*

Dans le récit qu'elle avait fait aux journalistes français à l'issue de sa sortie de prison, elle avait employé des termes quelque peu différents. C'est ainsi que, évoquant son *« cauchemar »*, elle avait dit en riant que, *« le plus dur en prison, a été de ne pas avoir de parfum »*.

« Provocation » en Méditerranée

En outre, nous signale notre correspondant à Moscou, Dominique Dhombres, l'agence *Tass* a accusé, vendredi après-midi, les autorités françaises de *« provocation préméditée »* contre un paquebot soviétique au large de Toulon. Ce navire le *Fedor-Podtelkov* allait du port de Tarragone, en Espagne, à celui de Poti sur la mer Noire. L'agence soviétique affirme qu'*« un avion des forces navales françaises portant le nº 61 et l'inscription « Marine nationale » a survolé le navire à cinq reprises à l'altitude de 30 mètres dans les eaux internationales, ce qui a mis en péril la sécurité de l'équipage »*. Il est rare que les médias soviétiques rendent compte de ce type d'« incidents ».

A Paris, un porte-parole de la Marine nationale a confirmé qu'*« un avion de patrouille Breguet-Atlantique de l'Aéronavale* [avait] *bien survolé à plusieurs reprises, jeudi, un cargo soviétique dans le but de l'identifier »*. *« A aucun moment, il n'y a eu, de la part du pilote, la volonté de se livrer à la moindre provocation*, précise-t-on de même source. *De tels survols sont réguliers en mer et constituent même une des missions régulières de l'Aéronavale dans les eaux internationales. Il s'agit d'une mission de pure routine. A aucun moment, le survol à basse altitude effectué par l'avion n'a pu mettre en cause la sécurité du cargo. »*

A Rouen

L'épouse de M. Pierre Verdier a été remise en liberté sous contrôle judiciaire

Mme Ludmila Varyguine, trente et un ans, l'une des sept personnes inculpées dans l'affaire d'espionnage visant des installations industrielles en Normandie et, en particulier, les moteurs de la fusée Ariane, a bénéficié, vendredi 3 avril, d'une mise en liberté.

La jeune femme, d'origine soviétique, qui reste inculpée de *« rassemblement de nature à nuire à la défense nationale »* et d'*« intelligence avec une puissance étrangère »* a été placée sous contrôle judiciaire. Elle devra se présenter deux fois par semaine au juge d'instruction et il lui est interdit de quitter le territoire de la Seine-Maritime.

Mariée à M. Pierre Verdier, directeur régional de l'INSEE à Rouen, lui aussi inculpé pour les mêmes raisons, elle avait été écrouée à la maison d'arrêt de Rouen, le 16 mars dernier. Son avocat, Me Renaud Delubac, avait déposé une première demande de mise en liberté le 24 mars, qui avait été rejetée.

D'autre part, la demande de mise en liberté de M. Verdier a été rejetée dans l'après-midi de vendredi.

TCHÉCOSLOVAQUIE : avant la visite de M. Gorbatchev

La Charte 77 demande le retrait des troupes soviétiques et une relance de la démocratisation

La Charte 77, organisation « civique » tchécoslovaque de défense des droits de l'homme, vient d'adresser une lettre ouverte à M. Mikhaïl Gorbatchev, attendu pour une visite à Prague lundi 6 avril, et un autre texte aux dirigeants tchécoslovaques.

A M. Gorbatchev, les porte-parole de la charte écrivent notamment :

« L'opinion publique tchécoslovaque suit avec intérêt ce qui se passe actuellement en Union soviétique, votre programme d'ouverture, de démocratisation et de reconstruction sociale. Cet intérêt va, de façon compréhensible, de pair avec la question de savoir si la nouvelle politique soviétique aura aussi le courage de réexaminer véritablement et de résoudre lucidement tout ce qui affecte les rapports entre nos pays et nos peuples.

» Il y a dix-neuf ans, les troupes de l'URSS et de plusieurs autres pays membres du pacte de Varsovie sont entrées, contrairement au droit international, dans notre pays sans l'accord et contre la volonté de la population et des corps constitués, afin de réprimer son développement démocratique. (...) Les conséquences de l'intervention ont été catastrophiques : le système bureaucratique de gestion centralisée de l'économie et de toute la vie sociale a été rétabli et développé de manière absurde. L'attitude à l'égard de l'entrée des troupes devint l'un des principaux critères pour juger les citoyens et leur valeur au travail. Des dizaines de milliers de personnes à l'esprit créateur furent exclues de la vie publique, les libertés politiques, civiques, culturelles élémentaires furent réprimées et les droits de l'homme furent radicalement limités. L'économie stagne, le gouffre entre les niveaux de vie chez nous et dans des pays également développés ne cesse de s'approfondir (...).

» Nous n'attendons pas de vous que vous régliez les problèmes que notre société se doit de régler elle-même. Nous estimons cependant qu'il ne faudrait pas laisser passer la chance de revenir à une véritable normalité dans les rapports entre les peuples de nos pays. (...) Nous pensons que vous pouvez influencer de manière favorable la situation tchécoslovaque et européenne par une mesure qui entre directement dans le cadre de vos responsabilités. Ce serait le retrait de Tchécoslovaquie des troupes soviétiques et des fusées à tête nucléaire.

» Le retrait des troupes démontrerait donc la compréhension par votre direction de la profondeur des dommages politiques que leur invasion a suscités. Ce serait une des mesures pratiques qui pourraient confirmer de manière convaincante aux Tchèques et aux Slovaques que l'ouverture, la démocratie et le respect des droits de l'homme et de la paix sont pour vous plus que des slogans et que ce que vous appelez la nouvelle manière de penser n'est pas limitée par les sujets tabous accumulés par l'ancienne direction de votre pays. *(...)*

» Si l'Union soviétique supprime la principale barricade qu'elle a elle-même dressée sur la voie du développement démocratique de la Tchécoslovaquie, elle contribuera à l'accélération de son propre processus de démocratisation et renforcera simultanément la confiance entre les peuples et les Etats sans laquelle même les initiatives de paix pleines de bonnes intentions ne peuvent qu'échouer ».

Ce texte est signé par : Jan Litomisky, Libuse Silhanova, Josef Vohryzek, porte-parole actuels de la charte, Vaclav Havel et Jiri Hajek, ses premiers porte-parole en 1977, ainsi que par Rudolf Battek, Vaclav Benda, Jiri Dienstbier, Ladislav Hejdanek, Marie Hroladkova, Eva Kanturkova, Marie Rut Krizkova, Ladislav Lis, Vaclav Maly, Anna Marvanova, Jiri Ruml, Martin et Radim Palous, Jan et Jan Sternova, Jaroslav Sabata.

Dans la lettre adressée aux dirigeants de Prague, les signataires leur demandent de *« prendre l'initiative de demander un retrait progressif de Tchécoslovaquie des troupes soviétiques et des fusées à tête nucléaire »*, et ajoutent que la visite de M. Gorbatchev *« pourrait être une incitation à renforcer les efforts pour surmonter la crise politique, économique et morale qui dure depuis près de deux décennies »* (en Tchécoslovaquie).

● **POLOGNE** : *manifestation contre les hausses de prix.* — Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, le vendredi 3 avril à Cracovie, pour protester contre les hausses de prix intervenues au début du mois, à l'appel de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN). Des sources proches de ce mouvement indiquent que cinq personnes auraient été arrêtées par la milice, dont deux militants de la KPN. Il s'agit de la première manifestation dont on ait eu connaissance contre ces hausses de prix. Ce même vendredi, des militants du mouvement indépendant Liberté et paix ont déployé sur la façade d'un immeuble du centre de Varsovie une banderole de dix mètres sur trois, demandant la libération de deux dissidents hongrois et tchécoslovaques : celle de Zsolt Keszthely, étudiant hongrois de vingt-trois ans, en prison pour avoir refusé d'effectuer son service militaire, et celle de Petr Pospichal, emprisonné en Tchécoslovaquie pour avoir distribué des publications clandestines. — *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Regain de l'activité terroriste de l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

La récente multiplication des opérations de l'IRA en Irlande du Nord s'est confirmée ces derniers jours de façon particulièrement meurtrière. En fin de soirée, le vendredi 3 avril, un policier a été tué et un autre a été grièvement blessé par des coups de feu devant le commissariat de Ballynahinch, petite ville située au sud de Belfast. Le matin même, à l'ouest de la province, non loin de la frontière, un membre de l'Ulster Defence Regiment (Unité de supplétifs locaux de l'armée britannique) a trouvé la mort au volant de sa voiture, celle-ci ayant été mitraillée par les occupants d'un autre véhicule.

Mercredi à Belfast, deux voitures piégées ont explosé à proximité du stade où allait avoir lieu peu après un match de football opposant l'équipe de l'Irlande du Nord à celle d'Angleterre. Il n'y a pas eu de victime, le périmètre ayant pu être évacué par la police, grâce à une mise en garde donnée par une communication téléphonique anonyme. Lundi 30 mars, toujours à Belfast, un soldat britannique avait été tué par une bombe dans un quartier catholique.

Depuis le début de l'année, huit membres des forces de l'ordre ont péri dans des attentats revendiqués par l'IRA, tandis qu'il n'y en avait eu que trois au cours des trois derniers mois de 1986. Les statistiques de la police sont éloquentes : du 1er janvier au 31 mars le nombre des attentats à l'explosif (cinquante) et des fusillades (cent vingt-sept) a doublé par rapport au premier trimestre de 1986.

Perte d'influence de la branche politique

Durant les trois dernières années, les activités de l'IRA avaient nettement diminué ; cela était dû en partie à une sensible amélioration des méthodes de la police de l'armée (surveillance systématique des lieux où recrute l'organisation clandestine et recours accru aux services d'informateurs). Mais, selon le Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord), en juillet 1986, un nouveau « commandant » pour la zone de Belfast a été désigné par l'IRA. Depuis, l'IRA s'est réorganisée et renforcée.

Le regain d'activité actuel paraît aussi résulter d'une perte d'influence de la branche politique, c'est-à-dire le Sinn-Fein. En deux ans, le Sinn-Fein a perdu du terrain en Irlande du Nord lors des différents scrutins au profit du parti catholique modéré, le SDL (Parti social-démocrate et travailliste). De surcroît, le Sinn-Fein vient de subir en février un cuisant échec en République d'Irlande lors des élections législatives auxquelles il participait pour la première fois. La tendance « militaire » semble avoir de nouveau pris le dessus au sein du mouvement.

La situation est d'autant plus inquiétante que le développement des opérations de l'IRA risque de provoquer une réaction de la part des groupes paramilitaires loyalistes dans la communauté protestante. Déjà, jeudi à Belfast, un membre connu de l'IRA a été assassiné à son domicile par un commando de l'Ulster Volunteer Force, organisation loyaliste interdite.

FRANCIS CORNU.

● **La Hongrie invite une troupe de théâtre israélienne.** — Le théâtre national israélien Habimah a été officiellement invité à se produire à Budapest en septembre, a rapporté le vendredi 3 avril la presse israélienne. Cet échange — le théâtre hongrois se rendra en Israël en 1988 — est le premier du genre depuis la signature récente d'un accord culturel entre les deux pays à la suite de la visite d'une délégation hongroise en Israël. — *(Reuter.)*

ITALIE

Soixante-cinq condamnations à l'issue du procès de la Mafia sicilienne

Le tribunal de Messine a prononcé, le vendredi 3 avril, soixante-cinq condamnations à des peines de prison et cent quatre-vingts acquittements au terme d'un long procès de la Mafia. La peine la plus lourde, treize ans de réclusion, frappe l'un des chefs de la Mafia, Gaetano Costa. Deux autres parrains, Carmelo Milone et Placido Cariolo, ont été condamnés à six ans de prison. Un quatrième chef présumé de la Cosa Nostra, Lorenzino Ingemi, a bénéficié d'un acquittement.

Le dossier d'accusation reposait essentiellement sur les révélations d'un « repenti », Giuseppe Insolito. Ce dernier avait indiqué que la Mafia de Messine se composait de quatre « familles », spécialisées dans le trafic de stupéfiants, les hold-up, la prostitution et le racket.

Le procès, qui a duré un an, a été marqué par une série de morts subites : un avocat, et cinq des quatre-vingt-quinze accusés libérés après échéance des délais de détention préventive ont été assassinés, et deux personnes ont été tuées par erreur. Un autre mafioso présumé est mort en prison d'une surdose d'héroïne, et un dernier s'est suicidé. — *(AFP, Reuter.)*

Proche-Orient

La situation des camps palestiniens de Beyrouth

Un camion de vivres détruit par les miliciens chiites

Beyrouth. – Six Palestiniens ont été blessés, le vendredi 3 avril, alors qu'ils s'approchaient d'un camion de vivres pris pour cible par des miliciens chiites à l'entrée du camp de Chatila dans la capitale libanaise. Ils ont été touchés par des tirs de roquettes anti-chars et d'armes automatiques dirigés contre ce véhicule offert par le Croissant-Rouge saoudien et qui avait réussi à pénétrer dans le camp. Selon des sources palestiniennes, ce sont les miliciens du Mouvement chiite Amal qui ont ouvert le feu, détruisant les 16 tonnes de vivres et de médicaments. Les habitants du camp – il abrite quatre mille personnes assiégées depuis cent vingt-huit jours – n'ont pu récupérer qu'un seul sac de farine.

Depuis l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth, le 22 février dernier, il s'agit de la troisième tentative infructueuse de ravitaillement de Chatila. Le 18 mars, une opération similaire avait dû être arrêtée à la suite de tirs qui avaient tué un Palestinien. Les habitants, menacés par la famine, n'ont pu être ravitaillés qu'une seule fois, le 27 février.

Peu avant l'incident du camion, deux enfants avaient été tués lors d'un bombardement du camp.

Alors que le comité central du Fath, principale organisation palestinienne, est réuni à Tunis pour débattre de la situation dans les camps, le conseil ministériel de la Ligue arabe devait lui aussi tenir dans cette ville, ce samedi, une session consacrée aux Palestiniens de Beyrouth. Cependant, à New-York, à l'ONU, une initiative de l'Egypte et de l'Irak en faveur des camps assiégés a été tenue en échec en raison des réserves du Liban et de la Syrie.

Réouverture de l'aéroport ?

D'autre part, le ministre libanais de l'intérieur, M. Abdallah Racy, a assuré, vendredi, que l'aéroport international de Beyrouth (AIB), situé en secteur musulman, devait être rouvert dès ce samedi et appelé les compagnies aériennes à l'emprunter de nouveau. Régulièrement bombardé, l'AIB est fermé depuis près de deux mois. M. Racy a assuré que la sécurité à l'aérogare et sur les routes y menant serait garantie *« dès samedi pour tous les passagers »*. *« Les voyageurs chrétiens qui viennent du secteur chrétien ou qui s'y rendent pourront traverser la voie de passage du musée où ils disposeront de toutes les garanties de sécurité »*, a-t-il dit.

Le chef des forces syriennes à Beyrouth, le général Ghazi Kanaan, a indiqué, pour sa part, que la milice chrétienne ne bombarderait pas l'AIB. Les principales formations chrétiennes ont, récemment encore, mis en garde contre une remise en service de l'AIB tant qu'elles n'obtiendraient pas l'ouverture d'un deuxième aéroport à Halate (à 35 kilomètres au nord de Beyrouth) dans les régions qu'elles contrôlent. Ces formations font valoir que de nombreux chrétiens ont été enlevés ou dévalisés en se rendant en secteur musulman pour gagner l'AIB.

Enfin, l'hebdomadaire libanais *Al Chiraa* affirmait, vendredi, que l'otage américain Alaan Steen, qui serait très gravement malade, pourrait être prochainement libéré. Selon le journal, proche de certains milieux extrémistes, M. Steen, deux de ses compatriotes – Jesse Turner et Robert Polhill – et l'Indien Mithileshwar Sing, tous quatre enlevés au Beyrouth University College le 24 janvier, vont être incessamment relâchés. Il y a deux jours, M. Turner assurait, dans un enregistrement vidéo, que le professeur Steen n'avait plus que quelques heures à vivre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ÉGYPTE : les élections législatives

Le retour en force des Frères musulmans

(Suite de la première page.)

Pour M. Mourad, enfin, la coalition est une chance inespérée de voir son minuscule parti (0,5 % des voix en 1984) représenté dans l'hémicycle. Lui aussi a joué la carte islamiste depuis plus d'un an en accueillant les islamistes au sein de son parti et en leur cédant son hebdomadaire *Al Ahrar*, sans compter la création d'une revue islamiste *Al Nour*.

Concessions et contradictions idéologiques tissent le programme de la coalition dont l'objectif prioritaire est l'application immédiate de la charia à tous les domaines, à commencer par le droit criminel (châtiments corporels). La coalition appelle, par ailleurs, à l'application d'une *« économie islamique »* où les banques ne perçoivent pas de taux d'intérêts, et d'où *« les étrangers et les sionistes qui ne nous veulent que du mal »* doivent être exclus, les boîtes de nuits, l'alcool et le jeu, *« tolérés sous couvert de tourisme »*, interdits. Concession accordée par l'extrême droite islamiste et les libéraux : *« Le secteur public doit être renforcé »*. Contradiction : *« L'Etat doit céder au secteur mixte ou privé tout ce qui est en contradiction avec le nature des domaines qui sont les siens. »* Le gel des accords de Camp David *« avec l'ennemi sioniste »* et l'indépendance par rapport aux superpuissances *« grâce à une renaissance islamique »* constituent la dernière partie du programme.

Les slogans islamistes ont été placardés aux quatre coins de l'Egypte : *« La solution c'est l'islam, Allah est notre objectif, le prophète est notre chef et le Coran notre constitution. »* Calicots et affiches sont d'autant plus nombreux que la coalition est riche. Elle a derrière elle toutes les sociétés de placement islamiques, qui représentent aujourd'hui quelque 5 milliards à 8 milliards de dollars, principalement investis sur les marchés des changes. La presse officieuse ne s'est d'ailleurs pas privée d'accuser ces holdings d'avoir joué contre la livre (le dollar a atteint le record de 2,3 livres la semaine dernière) pour discréditer le gouvernement.

Personne ne doutant que le parti du président Moubarak obtiendra la majorité absolue, la seule chose qui passionne l'opinion est ce que l'on appelle au Caire le « coup de force islamiste »...

Face à cette coalition s'est créée une sorte de ligue tacite comprenant le PND du président Moubarak, le néo-WAFD et le Rassemblement progressiste unioniste (RPV, marxiste nassérien). Le raïs n'a pas oublié que le commando qui a abattu le président Sadate et dont les balles l'ont frôlé de près le 6 octobre 1981 appartenait à la mouvance islamiste. Il estime qu'une application de la charia est un engrenage dont nul ne sait où il s'arrêtera. C'est la raison pour laquelle le PND joue *« la garantie de la stabilité »* comme atout majeur dans sa campagne électorale.

Stabilité économique avec le maintien du libéralisme, parallèlement à l'activité du secteur public ; le gouvernement a évité, à cet égard, de conclure un accord avec le FMI que l'on donnait comme imminent (réduction des subventions et dévaluation de la livre ne sont pas des mesures à annoncer en période électorale, même s'il y a crise économique).

Stabilité diplomatique, avec la conservation de liens privilégiés avec l'Occident, même si les relations avec l'URSS se sont améliorées après la récente signature d'un accord sur le rééchelonnement de la dette militaire égyptienne (4 milliards de dollars). Stabilité régionale avec l'attachement au traité de paix avec Israël, en même temps que l'amélioration des relations avec les Etats arabes. Stabilité intérieure, enfin, avec la lutte contre *« la sédition confessionnelle »* après les récents incidents entre islamistes et chrétiens.

Pour sa campagne électorale, le PND est gâté. Le président Moubarak a pris son bâton de pèlerin et sillonne l'Egypte, où il inaugure chaque jour une usine, une école, un pont et un aéroport. Les trois quotidiens officieux, les grands hebdomadaires, la radio et la télévision font eux aussi indirectement la publicité de la majorité en consacrant une bonne part de leurs programmes et de leurs pages aux « réalisations » du gouvernement. Pour mieux soigner son image, le PND joue aussi le sang nouveau en remplaçant cinquante de ses anciens candidats par des nouveaux venus, sans pour autant écarter les vieux ténors.

Si l'on ajoute à cela que 5 des 12 millions de travailleurs égyptiens dépendent de l'Etat-providence et que la majorité d'entre eux détiennent une carte d'électeur – sur 13 millions, – on comprend que le PND n'aura pas de problème pour obtenir la majorité absolue.

Le néo-WAFD a peu changé son programme et ses candidats par rapport aux dernières élections. Ses figures de proue sont toujours les mêmes, et le parti compte sur une tradition wafdiste qui reste vivace au sein de la bourgeoisie d'affaires et dans de nombreux fiefs ruraux.

Le poids des coptes

Malgré le fait qu'ils ne constituent qu'environ 10 % des 50 millions d'Egyptiens, les coptes ont un poids électoral non négligeable. On trouve donc 14 coptes sur les listes du WAFD, 10 sur celles du RPU, 7 sur celles du PND, et un seul en queue des listes de la coalition. Si un Bourtros Ghali (PND), l'éternel ministre d'Etat pour les affaires étrangères, est pratiquement sûr d'entrer au Parlement, on estime que seuls une demi-douzaine de coptes pourront faire de même. Une fois de plus, il faudra que le raïs use de ses droits régaliens pour rétablir un semblant d'équilibre en complétant le compte, afin d'arriver au traditionnel chiffre de 10 chrétiens au Parlement.

Restent, enfin, les 1938 candidats pour les 48 sièges pourvus au scrutin uninominal, alors que les 400 autres sièges sont pourvus par scrutin de liste proportionnelle. Ils appartiennent à tous les milieux et toutes les tendances. On retrouve parmi eux des ténors des partis mais ausi des plantons et un peintre d'affiches, qui a posé sa candidature pour obtenir un congé afin de mieux se mettre au service des concurrents ; vaste travail, quand on sait l'importance des symboles picturaux désignant chacun des candidats afin de venir en aide aux nombreux électeurs analphabètes. Ces derniers devront choisir entre une quarantaine de symboles, en moyenne, par circonscription : girafe, tortue, éléphant, charrette, auto, couteau, fourchette et cuillère, il y en a pour tous les goûts, même pour les macabres avec le crâne, et les mégalomanes avec la pyramide.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **La guerre du golfe.** – Trois vedettes iraniennes ont été *« coulées avec leurs occupants »* alors qu'elles tentaient, avec d'autres, de s'approcher de Mina-al-Amiq, terminal irakien désaffecté à une trentaine de kilomètres des côtes irakiennes, au nord du golfe, a indiqué vendredi 3 avril un porte-parole militaire à Bagdad. – *(AFP.)*

Amériques

CHILI : le voyage du pape

Emeutes à Santiago

(Suite de la première page.)

Après son départ, le parc O'Higgins a été occupé par des brancardiers évacuant les blessés.

La journée de vendredi à Santiago a été aussi marathonienne et frénétique que la veille. Toute vie dans la capitale a été suspendue depuis mercredi aux déplacements de Jean-Paul II, à ses petites phrases, à ses gestes guettés avec avidité par partisans et adversaires du gouvernement. Partout, des foules innombrables, enthousiastes, ferventes, émues, séduites par la personnalité charismatique d'un pape moderne, actif, attentif à chacun, passant sans effort de la cérémonie liturgique à l'allocution politique.



Partout des pancartes ont réclamé la *« liberté »* *« la fin de la dictature »*, dénoncé *« les assassinats, les tortures et les disparitions »*. Partout, des cris, des slogans au coin des rues et des avenues sur le parcours du cortège papal.

Les carabiniers paraissent de plus en plus exaspérés par les consignes de modération qu'ils ont reçues. Chaque jour la liste de leurs blessés s'allonge ainsi que celle de leurs voitures endommagées. Jeudi, ils ont, après le départ de Jean-Paul II de l'esplanade où avait lieu la rencontre avec les habitants des quartiers pauvres, poursuivi des groupes de jeunes gens dans les ruelles de La Bandera.

Le même jour, une personne a été tuée par la police au cours d'une intervention contre les occupants d'un terrain baptisé « campement Jean-Paul II ». Ces occupations sauvages qui permettent à des sans-abri de « conquérir » un espace où ils installent des huttes de carton et de toile en attendant mieux sont sévèrement réprimées mais depuis trois jours, elles se mutiplient. Selon plusieurs témoignages, des carabiniers ont clairement laissé entendre aux habitants des poblaciones qu'*« ils ne perdaient rien pour attendre »* et que *« l'ordre serait restauré rapidement après le départ de Jean-Paul II »*.

Etrange climat, fait de l'indifférence apparente d'une partie de la population, de la ferveur des jeunes (jeudi soir, au stade national, les 85 000 jeunes réunis ont scandé en chœur avant l'arrivée du pape *« Liberté, liberté »*), de la détermination et de l'agressivité croissante des jeunes militants, des négociations de coulisse entre l'entourage de Jean-Paul II et les représentants des partis politiques chiliens qui ont tous sollicité une audience. José Sanfuentes, représentant du Parti communiste, a finalememnt accepté de signer un texte assez proche de ceui qui avait été suggéré par la délégation vaticane et qui recommandait la condamnation de toute forme de violence. La formule a permis la rencontre entre Jean-Paul II et tous les courants sans exception de l'opposition au gouvernement. Une première, et un motif de préoccupation pour le général Pinochet.

Pour la première fois, Jean-Paul II a parlé, vendredi, à l'université catholique du Chili, de la *« nécessaire rénovation démocratique »*. A la CEPAL, devant les diplomates et les délégués de la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, il a préconisé *« une économie de la solidarité »* et *« une relance de la croissance pour tous les pays de la région »*. Il a exprimé sa conviction que seule la coopération *« peut surmonter les égoïsmes collectifs et les intérêts particuliers pour permettre une gestion efficace de la crise de l'endettement »* et favoriser *« la marche vers la justice économique internationale »*. *« Les pauvres*, a dit Jean-Paul II, *ne peuvent plus attendre. »*

Les villes du bout du monde

Samedi, Jean-Paul II devait quitter Santiago pour un long périple de deux jours dans le sud et dans le nord du Chili, avant de s'envoler, lundi, d'Antofagasta directement pour Buenos-Aires et de commencer un autre voyage d'une semaine en Argentine. Le pape ne repassant pas par Santiago, le général Pinochet doit être à Antofagasta pour la cérémonie de départ. Le chef de l'Etat aurait préféré que cette cérémonie protocolaire se déroule dans la capitale et non pas à 1 400 kilomètres plus au nord. Mais c'est l'Eglise qui établi l'itinéraire, et les évêques sont restés fermes sur ce point.

Punta-Arenas, Puerto-Montt, Concepcion, Temuco, La Serena, Antofagasta : ce sont les villes du bout du monde, de l'extrême sud austral, du vent furieux et des bourrasques qui tordent des arbres maigres au bord de lacs bordés de glaciers. Des villes de désert au bord du Pacifique, des villes de pionniers, de pétroliers, de marins, d'éleveurs de moutons, de mineurs de charbon et de cuivre. La géographie du Chili est folle, extravagante. La Norvège au sud, et le Sahara au nord. Jean-Paul II doit parcourir près de 5 000 kilomètres en quarante-huit heures pour sillonner cette lanière suspendue entre l'océan et les Andes, truffée de volcans, d'îles par centaines, de lacs glaciaires et de dunes géantes.

Le pape remontera ensuite vers le nord, à Puerto-Montt, où sera célébré le premier acte liturgique en mer de son pontificat. Une flotille de navires et de bateaux de pêche escortera Jean-Paul II monté à bord d'un patrouilleur de la marine chilienne. Un hommage à tous ceux qui travaillent ou qui ont péri dans les eaux du Pacifique et un rappel du début de l'évangélisation de l'Amérique latine, il y a cinq siècles, en République dominicaine. Bariloche n'est pas loin et dix mille argentins sont attendus à Puerto-Montt samedi après-midi.

Dernière escale de cette journée : Concepcion, célèbre pour son université frondeuse, où fut créé le Mouvement de la gauche révolutionnaire, qui n'a pas renoncé, malgré scissions et revers, à poursuivre la lutte armée contre le régime Pinochet. Concepcion, troisième ville du Chili, est au centre d'une région industrielle en crise. Les mines de charbon s'épuisent. Jean-Paul II doit passer la nuit à Concepcion avant de rencontrer dimanche 5 avril le « monde du travail » sur les pelouses du club hippique de la ville.

Dimanche encore, crochet à Temucho, au cœur de l'Araucanie, territoire des derniers Indiens Mapuches, descendants des Araucans qui ont opposé une résistance farouche aux conquérants espagnols. Les Mapuches sont environ cinq cent mille, fiers de leurs traditions, de leur culture. Une minorité ethnique mal reconnue, marginalisée. Temuco est aussi la capitale d'une riche région d'élevage et d'agriculture. En revanche, La Serena, au nord de Santiago, est une ville coloniale, pleine de charme, un peu somnolente, fief de l'actuel archevêque de Santiago, Mgr Fresno, qui n'a pas quitté Jean-Paul II depuis son arrivée au Chili, mais dont la popularité ne paraît pas très grande à en juger par les sifflets qui l'accueillent à l'occasion de ses apparitions publiques.

GILLES BAUDIN et MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS

L'affaire d'espionnage à l'ambassade américaine de Moscou

Deux nouveaux « marines » impliqués

Washington. – Deux autres « marines » ont été impliqués dans l'enquête sur les violations des règlements de sécurité à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, selon le président (démocrate) de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Lee Aspin, qui déclare, le vendredi 3 avril, savoir de très bonne source que deux autres « marines » ont été impliqués dans des violations des règlements interdisant tous contacts intimes avec des femmes soviétiques et que ces deux hommes pourraient avoir agi ensemble.

Trois « marines » ont déjà été arrêtés dans cette affaire, dont deux ont été inculpés d'espionnage.

Les problèmes de sécurité à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou préoccupent gravement Washington, à l'approche de la visite du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, du 13 au 15 avril. Selon le *New York Times*, qui cite jeudi des responsables américains, l'ambassade serait tellement truffée de systèmes d'écoute que M. Shultz pourrait ne pas être en mesure d'y tenir des conversations à l'abri des « oreilles » soviétiques. Si des doutes subsistent, précise le quotidien américain, M. Shultz pourrait utiliser les systèmes de transmissions de son avion pour communiquer avec Washington. – *(AFP.)*

Asie

CORRESPONDANCE

La réduction de la diffusion du « Wall Street Journal » à Singapour

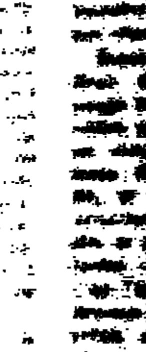
A la suite de notre article sur la décision prise par Singapour de réduire à quatre cents exemplaires la diffusion de l'édition asiatique du Wall Street Journal (le Monde *du 13 mars), Mlle Joyce Davamoni, chargée d'affaires a.i. près l'ambassade de Singapour à Paris, nous écrit :*

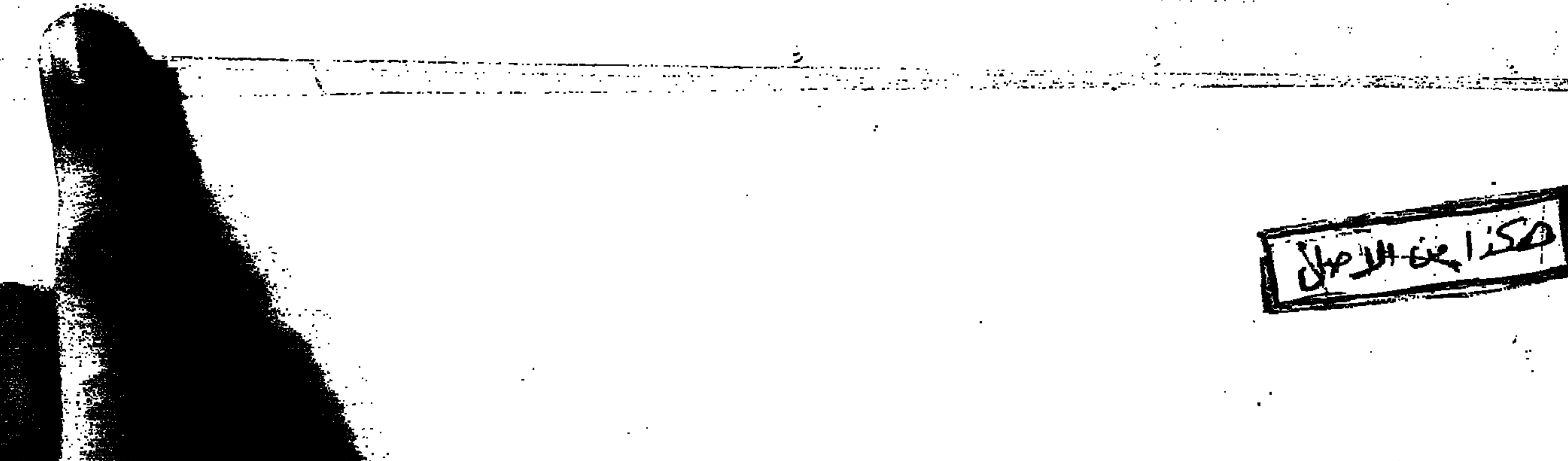
L'article publié par le *Wall Street Journal* dans son édition du 12 et 13 décembre 1986 contient des allégations graves et non fondées sur une institution nationale et met en cause l'intégrité du gouvernement de Singapour. Il prétend que le second marché boursier de Singapour a été conçu par le gouvernement afin de permettre à celui-ci de *« se décharger des sociétés sous contrôle de l'Etat ou dans lesquelles l'Etat détient une partie du capital »*. L'article du *Wall Street Journal* laisse ainsi entendre que le gouvernement de Singapour préside à la cession de sociétés en déclin au public.

Le gouvernement a demandé au *Wall Street Journal* de publier une lettre soulignant les erreurs factuelles contenues dans l'article incriminé... Le *Wall Street Journal* a déclaré que la lettre était diffamatoire. Les autorités de Singapour ont répondu en demandant au *Wall Street Journal* de leur indiquer quels passages de la lettre avaient un caractère diffamatoire, mais n'ont pas reçu de réponse.

Ce n'est qu'après le refus répété du *Wall Street Journal* de publier ses lettres que le gouvernement de Singapour a décidé de réduire sa diffusion... D'après la législation de Singapour, la circulation des publications étrangères à Singapour est considérée comme un privilège accordé à ces publications.

● **PHILIPPINES : rançon.** – Mitsui and Co., l'une des plus grandes firmes commerciales du Japon, a payé 1,6 million de dollars de rançon aux ravisseurs du directeur de sa filiale de Manille, M. Nobuyuki Wakaoji, a affirmé, cle samedi 4 avril, le *Mainichi Shimbun*. M. Wakaoji a été libéré jeudi à Manille après cent trente-sept jours de captivité (*le Monde* du 2 avril). Le *Mainichi Shimbun* affirme avoir obtenu, vendredi, confirmation de son information de source gouvernementale japonaise. Mitsui a refusé de commenter l'information du journal japonais. – *(AFP.)*





Le congrès du Parti socialiste à Lille

Tir de barrage contre M. Raymond Barre

La motion de synthèse soumise au vote des délégués présents au congrès du Parti socialiste a été adoptée, le vendredi 3 avril, à Lille, à l'unanimité, moins quatre abstentions. Intitulée « Rassembler pour gagner », cette motion avait fait l'ojet d'un compromis entre tous les courants du parti lors du comité directeur réuni le 8 février dernier.

La première journée des travaux a été essentiellement marquée par une mise en garde adressée à M. Lionel Jospin par M. Jean Poperen, qui va perdre son rang de numéro deux dans la hiérarchie du PS, et, surtout, par un tir nourri dirigé contre M. Raymond Barre par les principaux ténors du parti. L'ancien premier ministre a notamment été pris pour cible par M. Michel Rocard, qui a ironisé sur le conservatisme incarné, à ses yeux, par la psychologie de la tortue, *« ce vieil animal qui n'a décidément rien appris »* ; par M. Jean-Pierre Chevènement, qui a estimé que derrière M. Barre *« se profilent tous les immobilismes »*, et par M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, selon lequel *« la tortue est devenue termite »*, depuis qu'*« elle pratique la politique du pire par calcul politicien » : « Barre est candidat au poste de syndic de faillite »*, a conclu M. Mermaz.

La convergence de ces attaques n'est pas surprenante, au demeurant, après que M. Mitterrand eut donné l'exemple, à mots plus feutrés, en brocardant, le dimanche 29 mars, sur TF 1, les adversaires de la cohabitation réunis dans *« la confrérie des gens pressés »* de lui succéder.

Heureusement, M. Poperen vint...

LILLE
de nos envoyés spéciaux

Un congrès du Parti socialiste, c'est un moteur Diesel par grand froid. Il lui faut du temps, beaucoup de temps pour démarrer. A Bourg-en-Bresse (1983), il avait fallu attendre les puissantes invocations de M. Chevènement, alors en désaccord avec la politique économique du gouvernement Mauroy, pour que le congrès adopte son rythme de croisière. A Toulouse (1985), les duels oratoires des poids lourds, Rocard-Fabius, Rocard-Jospin, avaient rempli le même rôle. Valence (1981) n'a été que l'exception qui confirme la règle. On y avait *« coupé les têtes »* à l'aube ou presque, dès le premier matin.

Lille, vendredi 3 avril, c'était la Sibérie. Le congrès toussotait, hoquetait entre deux assoupissements. Cette première journée du congrès 1987 tirait à sa fin, lorsque M. Jean Poperen vint enfin. Menacé de perdre son poste de numéro deux, se sachant perdu pour avoir de plus en plus consciencieusement « savonné » la planche de son numéro un, Lionel Jospin, il entonna son chant du cygne.

Restituer le fond du discours tiendrait de l'exploit, tant il était à usage interne. Mais la musique – de celles qui font les scies à la mode – est simple et jolie. *« Rassemblons-nous. Moi, je le veux ! »* Autrement dit, le diviseur, c'est l'autre. *« La structure d'appareil risque de prendre le pas sur la volonté de pluralisme. »* Autrement dit, le sectaire, c'est l'autre. *« Il faut écouter la différence. Sinon, si l'on est impatient, irrité, aigri, bientôt on n'entendra plus que le silence »* : cela se comprend tout seul.

L'affaire, d'une haute tenue politique, peut se résumer en deux phrases. M. Jospin reprochait à son numéro deux de ne pas accomplir son travail, qui consiste à assister le numéro un, et même de se comporter à l'inverse. M. Poperen dit en substance : si l'on m'en veut, c'est qu'il doit y avoir quelque part un désaccord politique et *« il serait temps qu'on le sache »*. C'est ce que l'on appelle un faux débat ou encore un dialogue de sourds. Il y avait là, pour un socialiste normalement constitué, de quoi se régaler. Le congrès, en pleine digestion, s'est soudainement senti de l'appétit.

M. Poperen a donc fait un tabac. Les rocardiens *« se sont fait mal aux mains »*, selon l'expression utilisée par l'un d'entre eux, à soutenir la claque des poperénistes, à laquelle se sont joints de grand cœur les fidèles de M. Fabius et ceux de M. Chevènement. M. Rocard dissimulait un pieux sourire derrière ses mains jointes. M. Chevènement était hilare, et M. Fabius avait du mal à se retenir. M. Hernu se tenait les côtes. Non pas par sympathie pour M. Poperen, qu'il déteste d'ordinaire, mais parce qu'il lisait, relisait et récitait à ses voisins, avec délectation, une déclaration de son ennemi intime publiée par l'édition Rhône-Alpes du *Monde* : *« Dès 1961, Hernu avait intercédé pour faire adhérer Mitterrand au PSU. Nous avons refusé. Nous voulions un parti neuf. »*

A la tribune, M. Jospin offrait aux délégués – lèvres pincées, pommettes rougies par l'irritation contenue – son mauvais visage des jours les plus désastreux. M. Bérégovoy, impénétrable mais fort embarrassé qu'on le soupçonne d'attendre la mort du cygne pour se parer des plumes de numéro deux du parti, confiait tout de même, réaliste mais cruel : *« Les minoritaires, quand ils se préparent à le devenir, ont toujours du succès. »*

Merci M. Poperen ! Jusqu'à sa prise de parole, dont la seule annonce avait fait courir un frisson de plaisir dans l'assistance, le congrès avait été sinistre. La synthèse entre les courants était réalisée depuis longtemps : les congressistes l'ont entérinée presque à la sauvette, à l'unanimité moins quatre abstentions. La direction, pourtant contestée, a obtenu son quitus à l'unanimité moins une abstention.

« L'an prochain nous gagnerons ! »

M. Joxe, président du groupe de l'Assemblée nationale, a bien essayé d'avancer l'idée selon laquelle le Parti socialiste, à un an de l'élection présidentielle, serait en panne de réflexion sur des sujets aussi importants que la défense et l'éducation nationale. Mais il s'y est pris avec tant de subtilité qu'on n'y a guère prêté attention. Il est vrai qu'il s'agissait, en la matière, d'un grand classique du genre : le groupe parlementaire travaille et le parti s'endort ; quand ce n'est pas cela, c'est l'inverse. M. Joxe s'est donc contenté d'affirmer, après avoir suggéré le contraire, qu'il *« n'y a pas de discordance entre le parti et le groupe parlementaire »*. Ce type d'exercice, extrêmement délicat, ne soulève jamais l'enthousiasme.

Après quoi, M. Fabius, qui avait choisi une entrée type retour du consul à Rome, est passé presque inaperçu, pas un applaudissement tout au long du parcours, pourtant effectué à pas lents, qui l'a conduit du fond de la salle jusqu'à la tribune. Dix minutes plus tard, M. Rocard a réussi avec brio une entrée aussi peu remarquée que la précédente. Il a eu la sagesse d'aller s'asseoir à toute vitesse parmi ses camarades de la fédération des Yvelines. Au même moment, l'un de ses amis, M. Umberto Battist, ancien député rocardien, s'efforçait, depuis la tribune, de sensibiliser la foule au danger de la fusion entre M. Mauroy et M. Jospin, de la constitution d'un *« bloc majoritaire »* de nature, si l'on N'y prend garde, à rejeter les autres *« sur les marges »*. En vain.

L'heure du déjeuner approchait. On entendait vaguement dans le brouhaha des conversations de couloir un orateur affirmeer que *« le PS ne peut gagner qu'à gauche »*, un autre exiger que le Parti socialiste *« branche le turbo pour franchir en tête la ligne d'arrivée en 1988 »*, et une toute jeune femme se demander pourquoi *« les jeunes socialistes sont obligés, pour se battre contre Pasqua, Pandraud, Monory et les autres, de le faire en dehors du parti »*.

Passé le déjeuner est arrivée l'heure de la sieste. M. Rocard a tenté d'ébrouer les délégués en sommeil. Il y est parvenu modestement lorsqu'il a évoqué M. Mitterrand, M. Badinter, M. Pierre Albertini (qui a refusé de témoigner contre les Noirs en Afrique du Sud) et, à un autre titre bien sûr, le général Pinochet. Sur le ton d'un professeur de socialisme – autour des thèmes de la solidarité, du partage du savoir, de l'appauvrissement de la démocratie, – il a développé un discours sans surprise et sans aspérité, présidentiel sans le dire.

M. Fabius, tête penchée, l'écoutait avec un demi-sourire. M. Jospin tirait sur son cigarillo. Attentif, M. Bérégovoy applaudissait quand il fallait. M. Chevènement mettait la dernière main à son discours.

La péroraison de M. Rocard a été longuement applaudie. *« Nous ne revendiquons pas le monopole du cœur. Notre combat c'est celui de l'intelligence du cœur. Et c'est pour cela que l'an prochain nous gagnerons ! » « Nous gagnerons ! »* : MM. Fabius et Chevènement n'ont pas bronché. Sans doute n'avaient-ils rien entendu.

Moins applaudi que M. Rocard au terme de son discours – *« Pour rassembler il faut d'abord exister »*, – M. Chevènement l'a été sensiblement plus au fil de son intervention. Il a dit ce qu'il fallait pour cela : dénonciation de M. Barre et de son *« économisme »*, affirmation que les socialistes se distinguent de la droite, mise en garde contre *« l'alternance molle »*, appel à *« l'union des forces populaires »*.

M. Mauroy a l'habitude des succès de tribune. Vendredi, il a sans doute été déçu. Son analyse balancée du comportement des socialistes lors de la prochaine élection présidentielle (ils sont pour M. Mitterrand ou, à défaut, pour M. Rocard) a recueilli l'approbation raisonnée du public. La mèche en bataille, les bras dressés en arc de cercle comme pour étreindre un bon millier de délégués à la fois, il a tout de même remué l'assistance en revendiquant son comportement « idéologique » à Matignon, en exigeant la renationalisation de TF 1 et, surtout, en saluant la présence dans la salle de la famille de Malik Oussekine. Renseignement pris, elle n'était pas là.

C'est alors que M. Poperen a pris la parole. Les suivants de la liste, dont M. Mermaz, ont pâti de son talent. M. Poperen avait abandonné à ses successeurs un congrès en état de choc. Nul n'avait plus la moindre chance d'être entendu, M. Mermaz pas plus qu'un autre, bien qu'il ait appelé ses amis à se défier des centristes et des *« combinaisons meurtrières et contre nature »*, qu'il ait situé M. Barre encore *« plus à droite que M. Chirac »* et qu'il ait souhaité que le PS *« prenne sans tarder l'initiative d'un immense rassemblement populaire pour la défense de la Sécurité sociale »*.

THIERRY BRÉHIER
JEAN-YVES LHOMEAU.

A Maubeuge, l'angoisse...

MAUBEUGE
de notre envoyée spéciale

Encore quelques efforts et le bassin de la Sambre sera devenu un désert. Un laboratoire social, où l'on pourra mesurer les réactions d'une région lorsque la crise elle-même repart. *« Nous enterrons une entreprise en moyenne par semaine »* : les Maubeugeois préfèrent exagérer. Le bassin a été classé « pôle de conversion » en 1984, lorsque la sidérurgie avait déjà pratiquement disparu. De 16 % le taux de chômage doit passer à 19 % d'ici à la fin de l'année.

Dans un environnement aussi porteur, les socialistes pourraient être perclus d'états d'âme, abattus ou revenus de tout, d'autant qu'ils ne tiennent aucune « capitale » des environs et qu'ils ne forment qu'un bataillon limité (115 adhérents à Maubeuge, 300 sur le bassin). En général, il n'en est rien, ou presque. Les électeurs n'ont *« pas été très sévères »* avec le PS en mars 1986, puisqu'ils l'ont placé pour la première fois devant le PC. *« Ils ont compris que nous avions tout fait pour aménager la casse. »* Et puis ces socialistes isolés aux confins du Nord ont conscience qu'ils sont les pionniers d'une expérimentation dans ce laboratoire de crise.

Le congrès de Lille ne devait pas manquer de mettre en scène l'une des propositions du parti : l'instauration d'un « revenu minimum social garanti ». Ici, on en est déjà à se demander ce qu'il faudra prévoir au-delà, pour occuper les bénéficiaires de cette aide et éviter leur marginalisation. Les militants de la région de Maubeuge, s'ils n'ont que *« peu de goût pour « carter » les sympathisants »*, s'ils oublient à l'occasion de relancer un adhérent qui a déménagé, s'ils ont été eux aussi atteints par la *« résignation face au chômage »*, agitent toutes sortes de questions.

Les clivages de courants sont bien reconnaissables. Les rocardiens, conduits par l'ancien député Umberto Battist, vice-président du conseil régional et forte tête, tiennent les environs de Maubeuge mais restent minoritaires. Pierre Bérégovoy, parachuté en 1977 malgré l'opposition du cacique Pierre Forest, maire sortant, a gardé des partisans, dont le conseiller général Alain Carpentier.

Mais, en ce week-end du congrès national, une partie du PS maubeugeois est gagnée par le trouble. La cause en est une expérience de création d'entreprise où l'ancien instituteur PSU Umberto Battist s'est beaucoup investi et dont l'échec risque de se retourner contre ses promoteurs, accusés à l'extérieur du parti d'avoir joué les apprentis sorciers.

Dans une région où les fermetures se succèdent à bonne cadence, le dépôt de bilan, le 17 mars, de l'entreprise Coupes de France aurait pu s'inscrire dans la fatalité des choses. Mais cette usine de fabrication de trophées sportifs avait été inaugurée par le ministre du travail socialiste Michel Delebarre en octobre 1985. Elle a été financée en grande partie sur aides publiques et visitées à l'automne par M. Michel Rocard (*le Monde*, daté 26-27 octobre 1986). Installée sur le site Cockerill à Haumont, dirigée par un industriel non-membre du PS, M. Patrice Ringrave, elle a repris deux cent quarante ouvriers licenciés, y compris des délégués CGT que nul ne se battait pour embaucher.

Y a-t-il eu *« des difficultés techniques et des erreurs de gestion »* ? Comme plaide M. Battist qui reste optimiste sur la poursuite de la production. Des malversations ? La sous-préfecture ne s'est pas privée de faire savoir que M. Ringrave aurait à rendre des comptes sur l'utilisation des subventions. *« C'est atroce, nous avions été les seuls à nous investir dans une solution de remplacement. »* Le secrétaire de la section d'Haumont, Noël de Cian, désespère : 20 % de chômeurs dans une ville où seuls les immigrés restent, un score de 18 % pour le Front national dans cette terre ouvrière...

L'emprise de l'extrême droite

L'emprise croissante du parti lepéniste inquiète M. Battist. *« L'amoindrissement du militantisme du PC dans les quartiers populaires a profité au Front national. Dans le Nord, le PS n'a pas su combler ce vide. »* A Maubeuge, les socialistes ont au moins récupéré un quartier de *« 620 boîtes aux lettres »*, mais par l'intermédiaire d'une association syndicale du cadre de vie. *« Le parti n'est plus un lieu d'information naturel. L'action vient d'ailleurs »*, constate un conseiller municipal.

Après un appel de jeunes chômeurs mis à la porte par leurs parents, plusieurs militants socialistes ont monté, en 1985, une Association des chômeurs non indemnisés en difficulté (ACID). *« Nous étions contre les petits boulots, et ce sont les militants socialistes qui ont commencé à les organiser, avant même que Seguin ait lancé l'idée. Nous devenons maintenant des partenaires du ministère dans la mise en place des associations intermédiaires. Quelles limites nous imposons-nous ? »* Secrétaire socialiste de la circonscription, Christian Lemoine est président de l'ACID. Soutenue par des syndicalistes et des entrepreneurs, subventionnée par sept mairies prosocialistes, deux communistes et une de droite, l'association a fourni l'an dernier trois mille heures de travail réparties entre soixante chômeurs. La question – angoissée – n'entraîne qu'une moitié de réponse : *« Toutes les mauvaises solutions ont tout de même été mises en place par les socialistes »*, remarque M. Battist. *« L'avenir est à la récession, il faut avoir le courage de le dire. Ce n'est pas gai, mais pas forcément dramatique. Il faut maîtriser cette décroissance de manière intelligente. La marge de manœuvre du politique se situe là et pas ailleurs. »*

CORINE LESNES.

Politique

Le congrès du Parti socialiste à Lille

Interpellé publiquement par M. Poperen, M. Jospin a refusé de grossir l'« affaire ». Le premier secrétaire du PS a proposé à son ancien numéro deux le poste de secrétaire national aux relations extérieures. M. Poperen n'a pas dit s'il acceptait. La plupart des autres intervenants ont souligné la nécessité de marquer l'ancrage à gauche du PS. En revanche, personne n'a pris l'initiative de lancer un appel à la candidature de M. Mitterrand pour la prochaine échéance présidentielle, à l'exception de M. Mauroy, qui l'a fait, toutefois, en douceur : l'ancien premier ministre s'est prononcé implicitement en faveur de M. Rocard au cas où le président de la République ne solliciterait pas un nouveau mandat.

M. Rocard : « La tortue est un vieil animal qui n'a décidément rien appris »

Michel Rocard commence son intervention en soulignant que les socialistes sont *« rassemblés, très conscients, déterminés »*. Pour lui, leur unité *« est faite de l'addition de nos sensibilités, de nos histoires, de nos expériences, et non de la soustraction de nos différences »*. Il explique que cela *« exclut tout risque d'OPA sur un parti comme le nôtre. Un parti qui a le courage d'organiser la diversité en courants, mais n'est pas et ne sera jamais la propriété de quiconque. »*

Le député des Yvelines demande ensuite que soient élaborées *« des propositions frappées au coin de ce qui fait notre identité de socialistes : l'alliage du réel et de l'espérance »*. S'il se réjouit qu'il y ait *« un très large consensus national au sujet des institutions et de la politique étrangère »*, il ajoute que cet acquis, *« la France le doit à François Mitterrand »*. Mais il souligne : *« Dans ce consensus, il ne faudrait pas que s'estompe la réalité qui fait qu'il y a la droite et la gauche (...) et qu'il existe entre elles une différence fondamentale. »* Il insiste : *« Autant je suis un adversaire de la guerre civile froide (...), autant je reste convaincu que nous n'avons pas la même vision que la droite de la vie en société, de la place des hommes et des femmes, de l'organisation sociale, du rôle de l'Etat au regard des grandes évolutions qui traversent la société civile. Cette querelle n'a rien de médiocre ni rien non plus de subalterne. »* Aussi, pour lui, ce serait *« une erreur »* pour le socialisme que de *« mettre son drapeau dans sa poche et ne plus aborder que la compétence de ses gestionnaires »*.

M. Rocard accuse ensuite *« les conservateurs qui se disent libéraux »* de ne pas garantir la liberté économique et ajoute que *« la liberté exige des règles justes »*, alors que *« dans l'ordre économique tel que l'entend le capitalisme, même civilisé, ces règles n'existent pas »*, bien qu'elles *« n'entravent pas plus la liberté économique que le code de la route n'entrave la liberté pour chacun d'aller où il veut »*.

Après avoir critiqué les mesures économiques prises par le gouvernement de M. Chirac, qui bénéficient *« au patrimoine, à l'usage privé, et non aux entreprises et à l'investissement productif »*, l'ancien ministre de l'agriculture met en cause M. Raymond Barre qui a repris à son compte la formule de M. Guizot : *« Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne. »* Il rappelle que cette formule a été prononcée *« sous la Restauration »*, alors que, du fait du suffrage censitaire et de la baisse de leurs revenus, *« artisans et ouvriers étaient de plus en plus nombreux à se trouver exclus du suffrage »*. M. Rocard en conclut : *« Vos voyez, d'un siècle à l'autre, la droite ne change guère, ni dans ses raisonnements ni dans ses attitudes. Ah ! M. Barre, que vous vous êtes bien démasqué. Comme quoi la tortue est bien un vieil animal qui n'a rien oublié ni décidément rien appris. »*

Abordant le dossier de l'emploi, M. Rocard affirme qu'il n'y a pas de *« remède miracle pour vaincre ce fléau social qu'est le chômage. Pour autant*, dit-il, *la lucidité ne saurait, en aucun cas, justifier la résignation »*. Pour mettre en place l'ensemble des moyens de lutte qu'il propose, il explique qu'il faut que *« les salariés et les entreprises y trouvent leur compte »* et qu'émerge *« un nouveau contrat salarial »*. Il ajoute qu'il faut assurer à ceux que le chômage frappe *« en en sachant le coût, qu'ils ne seront pas abandonnés sur le bord du chemin »*.

Après avoir insisté sur l'importance de la politique éducative, le député des Yvelines rappelle : *« Nous sommes à la merci de nuages comme ceux de Tchernobyl. A cela, aucune dissuasion ne peut rien. Seule une prise de conscience collective peut mettre le monde en mesure de réagir. Avant qu'il ne soit trop tard. »*

Evoquant la défense des droits de l'homme, il donne en exemple l'action de MM. Mitterrand et Fabius et dit que M. Pierre Albertini est *« l'ambassadeur en Afrique du Sud de la conscience, du courage et de la solidarité »*.

M. Rocard conclut son intervention en déclarant : *« Il nous reste un an pour convaincre les Français que la France a besoin du socialisme démocratique (...). Nous n'emporterons la conviction que si nous tenons le langage de la vérité en toutes circonstances, sans souci de plaire ni de déplaire, sans masquer la gravité des problèmes qui nous attendent, l'ampleur des efforts et parfois des sacrifices nécessaires. »* Son dernier mot : *« Nous gagnerons. »*

M. Mauroy : « Laboureur dans son sillon »

M. Pierre Mauroy insiste d'abord sur les conséquences de la synthèse opérée entre les différents courants du parti. Pour lui, il est interdit *« d'opposer je ne sais quelle modernité en elle-même à ce qui fonde l'originalité de notre démarche socialiste »*, le PS doit être *« le parti de la transformation sociale »*, tout en ayant *« une claire conscience des réalités »*. Il se résume : *« Ni révolutionnaire en chambre ni socialiste en peau de lapin. »*

Evoquant la désignation du candidat du parti pour la prochaine élection présidentielle, l'ancien premier ministre explique que la synthèse interdit que ce choix prenne *« des allures de western »*. Constatant qu'*« une quasi-majorité de Français souhaite que François Mitterrand brigue un second mandat »*, il demande : *« Dans ces conditions, comment puis-je éviter de dire que François Mitterrand m'apparaît comme étant notre candidat naturel ? »* Mais il reconnaît que la décision appartient *« à lui-même et à lui seul »*. Il ajoute : *« Si, pour des raisons personnelles, François Mitterrand décidait de ne pas se représenter, nous devrions conserver cette référence à la notion de candidat le mieux placé. Ne nous leurrons pas ; lorsque nous connaîtrons la réponse du président de la République, il ne sera sans doute plus temps de nous lancer dans je ne sais quelle compétition interne, dans je ne sais quelle primaire. Puisque la synthèse est faite, nous sommes unanimes ; puisque nous voulons construire ensemble le même avenir, nous devrions pouvoir nous rassembler sans difficulté derrière celui des nôtres qui apparaîtra comme le mieux placé. Et vous savez bien qu'il ne sera guère difficile de le distinguer. A l'unanimité toujours, je le souhaite »*.

Abordant le programme des socialistes, le maire de Lille souligne la nécessité de *« l'utopie »* et du *« rêve »* : *« Tout laboureur dans son sillon doit lever les yeux pour interroger l'horizon. »*

M. Mauroy fixe un objectif au PS : atteindre 40 % des suffrages. Cela implique notamment que *« nous récupérions systématiquement les terrains laissés en jachère par un Parti communiste en difficulté »* et nécessite une *« autorité politique du premier secrétaire et de la direction du PS »*. *« Il importe que l'équilibre du pouvoir se situe au centre du parti et non sur ses marges »*. Il regrette aussi que le PS ne soit pas *« suffisamment représentatif des forces sociales que nous entendons mettre en mouvement »*. Il trouve *« grave »* que les employés, les ouvriers, la masse des salariés *« ne soient pas davantage associés à la direction de notre parti »*.

M. Chevènement : « La gauche n'a jamais gagné sans idées »

M. Jean-Pierre Chevènement critique vivement M. Raymond Barre et invite les socialistes à *« montrer de la cohérence »* devant son projet *« conservateur »* et à lui opposer, point par point, leur propre projet. Il affirme que *« la logique du barrisme est l'évolution économique à l'anglaise »* et remarque qu'il est *« inutile d'attendre notre victoire des (...) divisions de la droite »*, car *« Raymond Barre ne travaille pas pour la gauche »*.

C'est pourquoi l'ancien ministre de l'éducation nationale invite avec vigueur le PS à affirmer son existence et à ne pas accepter l'idée que *« le projet et la stratégie du parti ne seraient pas de la compétence du parti »*. Pour lui, le PS doit montrer qu'il n'est pas devenu *« un simple comité électoral, une sorte de parti démocrate à l'américaine réduit à jeter des confettis sous les pas de son candidat »*. Il observe qu'un candidat socialiste, quel qu'il soit, aura *« besoin d'une dynamique »* et que *« François Mitterrand lui-même a besoin d'un parti digne de ce nom »*.

« Si nous avons changé, lance à plusieurs reprises M. Chevènement, *c'est pour rester fidèles à nous-mêmes »*. Il importe que le PS ne se cantonne pas au *« terrain de la gestion »*, mais invente *« une culture de gouvernement qui soit aussi une culture de projets »*. Un projet dont la résorption du chômage serait *« le cœur »*. *« La gauche*, souligne-t-il, *n'a jamais gagné sans idées (...). Croyez-vous qu'on puisse créer un raz de marée avec comme seul slogan : « pas de vagues » ?* Il demande qu'un document prioritaire à un tel projet soit *« rapidement »* mis à la disposition du parti.

Pour le maire de Belfort, c'est du contenu du projet du PS que dépendra le fait qu'il n'y aurait après 1988 *« ni dérive centriste ni résurrection de la troisième force »*. Dans la perspective de l'élection présidentielle, il ajoute : *« Croit-on vraiment qu'il soit possible de mobiliser notre électorat (...) si nous n'offrons pas la perspective d'une véritable politique de progrès ? A quoi bon lutter, à quoi bon voter, à quoi bon militer si, pour l'essentiel, il suffit de suivre le courant, de surfer sur la vague. Cette alternance molle par défaut où l'objectif n'est pas de prouver que nous sommes meilleurs, mais simplement d'accréditer l'idée que les autres sont pires, c'est la garantie de la victoire de la droite, parce que c'est l'assurance de la démobilisation de la gauche. »*

A propos de l'« armistice idéologique » suggéré par M. Delors, il affirme : *« Ce n'est pas le sens de notre synthèse (...). Cette politique a une cohérence, mais ce n'est pas la nôtre. »* Toutefois, M. Chevènement ajoute : *« A tout pécheur miséricorde. »*

Les rocardiens soulagés

Sous une forme en quelque sorte paroxystique, l'éclat de M. Poperen a illustré la dominante de cette première journée, *« plus à gauche que moi, tu meurs »*. Classique dans tout congrès socialiste, le syndrome a pris cette fois une forme assez virulente, comme pour exorciser les *« défaillances »* de l'ancrage, dans un environnement qui pousse les socialistes plus vers le centre que vers une gauche « dure ».

M. Jacques Delors, présent dans la salle, a été vertement critiqué par certains, plus gentiment par d'autres. Il a, en tout cas, servi de tête de Turc, après son souhait d'un *« armistice idéologique »*. Plusieurs orateurs, notamment MM. Chevènement, Joxe, Laignel, ont insisté sur la nécessité d'un projet qui identifie clairement les choix politiques du PS. M. Rocard, à sa manière, s'est tout à fait situé dans cette mouvance « de gauche ». D'autres, dont M. Mauroy, M. Poperen, Mme Roudy ou M. Mermaz, ont exprimé un souhait du même ordre, en insistant pour que le PS n'ait pas la tentation, dans son discours et sa pratique militante, de faire abstraction des situations de pauvreté, de marginalisation, nées de la crise.

Restait l'élection présidentielle qui, pour l'essentiel, borne l'horizon. Sur ce point, M. Mitterrand peut être assez content de cette première journée de congrès : les socialistes n'ont pas fait de bêtise. Ils n'ont pas défilé à la tribune pour l'exhorter à être leur super-candidat en 1988, et le couvercle socialiste paraît de mieux en mieux ajusté sur la marmite des ambitions de la petite troupe des « présidentiables » du PS.

Les rocardiens ont tout lieu d'être satisfaits de la façon dont tournent les choses. Ils craignaient que M. Mauroy ne fît ovationner par le congrès l'idée d'une candidature Mitterrand, ce qu'ils auraient considéré comme une « agression ». Ils envisageaient même, en cas de dérapage trop important, que leur chef de file n'assiste pas à la « grand-messe » finale, dimanche.

Le maire de Lille, certes, a fait une petite entaille au contrat, en feignant de demander : *« Puis-je éviter de dire que François Mitterrand m'apparaît comme notre candidat naturel ? »* Mais cette incursion en terrain interdit a été jugée mineure et M. Mauroy n'a pas cherché à faire jaillir de leurs bancs les milliers de congressistes pour faire acclamer le président de la République.

En outre, l'ancien premier ministre a souhaité, dans la foulée, qu'au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas, les socialistes conservent leur *« unanimité »* pour désigner le candidat le *« mieux placé »*. M. Mauroy n'a pas cité le nom de M. Rocard, mais il est évident que c'est bien à l'ancien ministre de l'agriculture qu'il faisait allusion. Certes, dans l'esprit de M. Mauroy, celui qui est aujourd'hui le candidat le *« mieux placé »* ne le sera peut-être pas automatiquement dans un an, mais les rocardiens s'en tiennent évidemment à la lettre du discours du maire de Lille pour se satisfaire du fait que, tout en frôlant l'incident, M. Mauroy ait intronisé leur champion comme le candidat potentiel de tout le parti.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Le RPR : Le PS retourne à la IVe République.** — Le Parti socialiste *« est en train de devenir le parti-type de la IVe République »*, a estimé le vendredi 3 avril M. Frank Borotra *« Ce qui domine ce parti*, selon le porte-parole RPR, *c'est la volonté de paraître uni, de paraître fort, de paraître prêt. Derrière ce parti important et incontournable de la vie publique, il y a une stratégie pour rassembler un maximum de gens quitte, à y perdre son identité et à se positionner au centre de la vie politique. »* D'une manière générale, a ajouté M. Borotra, *« est en train de se réinstaller dans notre pays l'esprit de la IVe »*.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand conforte le point de vue des dirigeants indépendantistes

Les trois présidents indépendantistes des régions de Nouvelle-Calédonie contrôlées par le FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou (Nord), Léopold Jorédié (Centre) et Yeiwéné Yeiwéné (îles Loyauté), ne cachaient pas leur extrême satisfaction, le vendredi 3 avril, au terme de leur entrevue, à l'Elysée, avec le président de la République. *« M. Mitterrand a très clairement affirmé sa solidarité avec le peuple canaque*, soulignait M. Tjibaou. *Il a répété que le droit inné et actif du peuple canaque à l'indépendance ne pouvait être bafoué unilatéralement et il nous a même aidés en reconnaissant lui-même qu'en l'état actuel des projets du gouvernement, il nous était difficile de participer au référendum prévu par M. Pons. C'est bon pour nous*, ajoutait le président du FLNKS, *c'est un réconfort certain, c'est un soutien de poids même si l'on ne voit pas ce que M. Mitterrand peut faire dans l'immédiat. »*

A l'Elysée on indiquait simplement, de façon officielle, que le président de la République avait réaffirmé qu'à son avis la consultation référendaire envisagée l'été prochain par le gouvernement *« ne règle pas la question posée en Nouvelle-Calédonie »* et qu'il avait assuré ses interlocuteurs — avec lesquels il s'est entretenu pendant près d'une heure — de son souci de voir, dans ce territoire, *« le droit épouser la justice »*.

Au cours de cette conversation très amicale, M. Mitterrand s'est déclaré extrêmement préoccupé de la dégradation de l'image internationale de la France à cause de la situation en Nouvelle-Calédonie et de ses répercussions à l'ONU. Parlant à nouveau de *« situation coloniale »*, il a donné, une fois de plus, sa caution morale et politique au point de vue des dirigeants du FLNKS, dont la cause, à ses yeux, procède avant tout d'un combat pour le respect des droits de l'homme en Nouvelle-Calédonie. Il a fait deux références au passé en assimilant la situation des Canaques à celle des Indiens, naguère, face au pouvoir britannique, et à celle des Indonésiens face aux colonisateurs hollandais.

M. Mitterrand a également posé à MM. Tjibaou, Jorédié et Yeiwéné beaucoup de questions sur le rôle et le comportement des troupes militaires qui contrôlent les tribus canaques. Et M. Tjibaou relevait que, pour la première fois en sa présence, le chef de l'Etat avait évoqué, à ce sujet, le passé algérien de l'armée française.

Un rapport met en cause le rôle de l'armée

L'Elysée a, en effet, trouvé de nouvelles raisons d'inquiétudes dans le compte rendu d'une récente mission envoyée dans le territoire par la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Le député socialiste du Calvados qui en faisait partie, M. André Ledran, a établi un rapport insistant sur l'objectif politique du dispositif militaire déployé en Nouvelle-Calédonie depuis un an. *« Sous prétexte de rassurer les populations et de protéger contre les prétendues violences du FLNKS*, écrit-il, *l'armée s'efforce avec persévérance, continuité et opiniâtreté, mais en excluant toute action de force, d'imposer sa présence aux tribus, par l'intermédiaire des petits et des grands chefs qui se laissent convaincre, ce qui n'est pas encore le cas partout. Pour justifier cette mission, en dehors de tout cadre juridique, les autorités civiles s'appuient sur la tradition de présence de l'armée dans les territoires d'outre-mer. L'armée s'efforce de se rendre utile et elle affirme par là-même compenser les insuffisances de l'action des élus qu'elle présente comme plus soucieux de préoccupations politiques que de travail dans l'intérêt des populations. Or, ces structures étant le plus souvent tenues par le FLNKS, cela aboutit à jeter le discrédit sur celui-ci. »*

M. Ledran, dont c'était la première visite en Nouvelle-Calédonie, ajoute : *« Cette recherche de contact et ce discrédit insidieux jeté sur les structures adminstratives sont de façon claire conduits dans le cadre de la préparation de l'opinion au référendum. Il ne s'agit pas, à l'évidence, de créer les conditions d'une libre consultation de la population. Il s'agit, d'une part, d'impressionner la population et de faire en sorte que la seule réponse au référendum soit celle qui est attendue par le gouvernement. Ainsi, tout ce qui pourrait aller dans un autre sens n'est pas la légitime expression d'avis différents dans un débat démocratique mais devient « subversion » (le mot a été prononcé). Les subversifs sont par excellence des enseignants, tous classés sous l'appellation « Ligue communiste révolutionnaire », qu'il faut « surveiller de près » (...). Il semble dans les intentions du gouvernement de renforcer encore la présence des forces de l'ordre par l'envoi de nombreux escadrons de gendarmerie — une trentaine — dans le cadre de la préparation du référendum. S'il en était ainsi, il est évident que ne seraient pas remplies les conditions d'une libre expression des populations : cela renforce notre conviction sur l'inopportunité de ce référendum, d'autant que rien ne peut garantir qu'il n'y aura pas de part et d'autre des provocations. »*

Ce député conclut : *« L'armée est utilisée dans des missions à caractère éminemment politique, ce qui n'est pas son rôle. A l'évidence, les conditions ne sont pas encore remplies pour une consultation libre et sereine de la population. »*

De toute évidence, le constat fait sur place par M. Ledran, qui est plutôt réputé pour sa modération, a impressionné le chef de l'Etat. En privé, le député du Calvados, qui n'a pas oublié l'époque où il était lui-même enseignant en Algérie, se dit encore plus inquiet que dans son rapport : *« J'ai retrouvé là-bas la même croyance illusoire qu'il suffit de mettre l'armée en place pour que tous les problèmes soient résolus. J'ai vu là-bas les mêmes choses qu'en Algérie. »*

M. Mitterrand sait également que le calme qui règne dans le territoire n'est qu'apparent. En témoignent les rapports confidentiels de la gendarmerie qui recensent les incidents survenus ces derniers temps entre les militaires qui « nomadisent » et les Canaques. Entre le 1er janvier et le 22 mars, vingt et un incidents se sont ainsi produits, qui auraient pu tout aussi bien, dans un contexte différent, dégénérer.

Cela explique que le ministre de la défense, M. André Giraud, ne soit pas le moins réservé des membres du gouvernement inquiets des conséquences que pourrait avoir le prochain référendum, considéré par les dirigeants du FLNKS comme *« une simple consultation domestique »*, selon une expression de M. Yeiwéné.

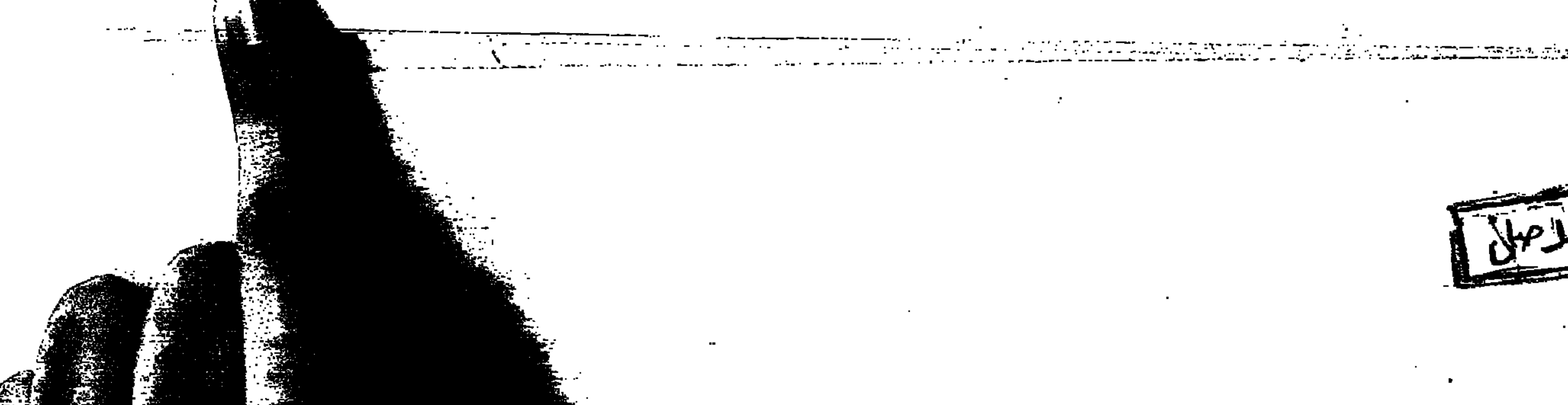
« Je verrai ce que je peux faire, a dit M. Mitterrand à ses trois hôtes, *mais c'est un dossier difficile, car la Nouvelle-Calédonie est la seule colonie de peuplement de la France. »*

Il semble que, dans l'immédiat, le président de la République ait décidé de ne pas chercher à pousser le gouvernement à différer son projet de référendum. Comment le pourrait-il, d'ailleurs ? Selon son entourage, le processus parlementaire engagé *« ne le concerne pas »*. Il n'est plus question, dans l'immédiat, d'une éventuelle saisine du Conseil constitutionnel par ses propres soins. En février dernier, les conseillers du chef de l'Etat estimaient possible de faire grief à la majorité de ne pas respecter la loi du 17 juillet 1986, selon laquelle le gouvernement s'était engagé à soumettre à la population du territoire, en préalable au référendum, les *« éléments essentiels »* du futur statut de la Nouvelle-Calédonie en cas de refus de l'indépendance. Cette idée paraît abandonnée.

En revanche, M. Mitterrand demeure déterminé à mener un combat pied à pied avec le gouvernement, jusqu'à l'élection présidentielle de 1988, dès lors que le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, devra gérer les lendemains d'un scrutin qui risque, si la plupart des Canaques n'y participent pas, d'aggraver les clivages locaux. *« Cela va durer un an »*, a déclaré, sibyllin, le président de la République. Le « cactus » calédonien n'a donc pas fini d'empoisonner la « cohabitation »...

ALAIN ROLLAT.

● **Nord : création d'une « coordination départementale des rénovateurs » du PCF.** — Au cours d'une réunion, le lundi 30 mars, à Lille, une bonne vingtaine de membres du PCF ont créé une *« coordination départementale des rénovateurs communistes »*. Elle rassemble des élus locaux, des syndicalistes, des responsables de sections et même des membres des instances fédérales comme M. André Colin, secrétaire fédéral, adjoint au maire de Lille, et M. Jean-Luc Dellacherie, ancien membre du bureau fédéral et ancien responsable départemental du parti pour l'automobile. Les « rénovateurs » nordistes regrettent l'attitude de leur fédération qui *« oppose des mesures administratives à leur demande de débat »*.





Prémices du procès Barbie au tribunal de Paris

Inculpé de diffamation envers des résistants Me Jacques Vergès a refusé le débat

Des multiples procès suscités par le film *Que la vérité est amère*, réalisé par M. Claude Bal et consacré à l'affaire Jean Moulin, le plus attendu était bien assurément celui dans lequel se trouve inculpé de complicité de diffamation Me Jacques Vergès lui-même. Attente déçue, car, si vendredi 3 avril, Me Vergès s'est bien présenté à l'audience de la 17e chambre du tribunal de Paris, assisté de Me Francis Szpiner, ce fut pour s'en retirer spectaculairement peu après.

Le motif de cette attitude ? La demande du renvoi de l'affaire – parce que M. Bal, prévenu avec lui en qualité d'auteur principal, est aujourd'hui gravement malade et que son absence porte atteinte aux droits de la défense – allait être retenue. Mais avant même que la décision ait été prise, on le vit s'emporter et lancer : « *Je suis attrait ici aujourd'hui à raison d'un évènement historique mystérieux qui est la mort de Jean Moulin livré aux Allemands par son entourage. Légalement, je ne peux apporter ces preuves s'agissant de faits vieux de plus de dix ans dans le cadre d'un procès en diffamation. Mais, devant une autre juridiction, j'aurai bientôt l'occasion de le faire, et on ne perd rien pour attendre.* » Ensuite, celui qui est l'avocat de Klaus Barbie, dont le procès doit s'ouvrir le 11 mai devant les assises du Rhône, échangea avec Me Yves Jouffa, avocat des époux Aubrac, partie civile contre lui, des propos où il fut question de mépris mutuel.

Dans ces conditions les personnes s'étant portées partie civile – aux côtés des époux Aubrac il y avait M. Pierre Guillain de Bénouville – se retrouvaient seules pour faire valoir leurs arguments.

Ce qu'elles reprochent à Me Vergès et à M. Claude Bal, c'est essentiellement d'avoir plus que laissé entendre qu'elles eurent une responsabilité dans l'arrestation de Jean Moulin, le 21 juin 1943 à Caluire, dans la banlieue de Lyon, par Klaus Barbie et ses hommes. Ainsi il avait été affirmé par Me Vergès que M. Raymond Aubrac, arrêté une première fois en mars 1943, fut laissé libre par les Allemands, ce qui lui paraissait étrange d'autant plus qu'il devait être arrêté de nouveau, avec Jean Moulin, à Caluire, le 31 juin suivant. Cette fois, il n'aurait pas été libéré par un commando de la Résistance, mais de connivence avec Barbie, autrement dit par reconnaissance pour l'affaire de Caluire.

A cela des témoins de l'époque, tels que MM. Eugène Claudius-Petit, Serge Ravanel et Claude Bourdet, tous anciens résistants, ont aisément répondu. D'abord, ont-ils exposé, l'arrestation de M. Raymond Aubrac et de quatre autres résistants en mars 1943, à Lyon, fut faite par la police française à l'occasion d'un contrôle d'identité. Mais les cinq suspects réussirent à faire croire qu'ils se livraient seulement à des activités de marché noir. Si les Allemands, auxquels ils furent un moment remis, les ont interrogés, ils n'ont pu, eux non plus, les prendre en défaut et les ont remis à la justice française de l'époque, qui devait finir par les libérer, Mme Aubrac étant allée signifier au procureur de la République de l'époque qu'il risquait gros de la part de la Résistance en cas de refus.

« Une vraie bataille »

Ensuite, ont-il exposé, l'opération montée pour délivrer M. Raymond Aubrac après son arrestation à Caluire le fut au su des principaux chefs de la Résistance, informés du projet et qui fournirent alors les hommes, les armes et l'argent nécessaires à la préparation de l'opération qui devait avoir lieu le 21 octobre 1943 à l'occasion d'un transfert du prisonnier.

« *Cette attaque*, devait dire M. Serge Ravanel, *donna lieu à une vraie bataille. Trois Allemands furent tués. Si Barbie avait été de connivence, je ne pense pas que ça ce serait passé de cette façon.* » M. Eugène Bredillot, qui fut l'un des membres du commando, se montra le plus émouvant en livrant les souvenirs qu'il garde de cette journée mouvementée. M. Claude Bourdet devait ajouter : « *A entendre MM. Vergès et Bal, des gens comme les époux Aubrac et Pierre de Bénouville apparaissent capables de tout. Il faut avoir vécu cette période avec eux pour savoir qu'ils avaient et ont toujours la totale confiance de leurs camarades. Monter de pareilles opérations contre la Résistance me paraît désolant.* »

Quant à M. Pierre de Bénouville, il se voyait accusé dans le film d'avoir, notamment, demandé à René Hardy de se rendre à la réunion de Caluire sachant que ce même Hardy, arrêté par Barbie quelques jours plus tôt, avait été relâché par lui et qu'ainsi il conduisait inévitablement les Allemands au rendez-vous. Moyennant quoi Barbie, en contrepartie, s'engageait à ne pas inquiéter les dirigeants des mouvements unis de la Résistance.

« *Pacte ridicule*, répliquait Me Henri Noguères, *quand on sait que la sœur, le beau-frère de Bénouville, ses proches collaborateurs et Claude Bourdet lui-même furent arrêtés et déportés.* » Et Me Jouffa : « *En réalité, pour défendre Barbie plutôt que de s'expliquer sur les déportations d'enfants juifs qui lui sont reprochées, on a choisi de salir la Résistance en lançant les accusations les plus abominables. Mais alors qu'on se disait pressé de comparaître et qu'on promettait à votre tribunal une « musette » explosive, on se comporte aujourd'hui comme un Abdallah et on se retire de l'audience.* »

« *Triste et mélancolique* » d'avoir à parler en l'absence de tout prévenu, le substitut, M. Philippe Bilger, n'en a pas moins exprimé son sentiment sur l'attitude de Me Vergès.

« *J'y vois une fuite*, dit-il, *et, avec elle, l'aveu d'une impuissance à soutenir une cause mauvaise. Je ne discute pas à Me Vergès le droit de défendre comme il l'entend Klaus Barbie, mais ce film réalisé en 1984 formulant des accusations sous forme d'un dialogue entre Claude Bal et Jacques Vergès voulait être l'avant-garde de cette défense, la mise en place d'une stratégie tendancieuse du soupçon visant à la fois les époux Aubrac et M. de Bénouville. Sinon pour salir la Résistance, du moins pour la banaliser et faire apparaître ceux qui y ont participé comme des êtres médiocres. Il ne s'agissait pas d'éclairer l'opinion, mais de servir une cause par la diffamation. L'histoire n'est pas faite de pages que l'on peut ainsi déchirer à loisir pour leur en substituer d'autres en se livrant à un jeu de massacre.* »

Le jugement sera rendu le 30 avril, c'est-à-dire avant l'ouverture du procès de Klaus Barbie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La découverte d'armes et d'explosifs en Seine-Saint-Denis

Deux des huit personnes interpellées ont été écrouées

M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé et fait écrouer, vendredi 3 avril, Pierre Conart, vingt-huit ans, de nationalité française, gérant d'un magasin de bricolage, et Abdussalam Seaidi, vingt-six ans, Libanais, plongeur, qui avaient été arrêtés, dimanche 29 mars, par la DST, après la découverte de trois grenades et de deux armes à Romainville (Seine-Saint-Denis).

Le juge a également lancé un mandat d'arrêt contre un ressortissant syrien, Halloud Kuntar, vingt-quatre ans, qui avait pris la fuite avant l'intervention de la DST. Des documents, des tracts, ainsi que des listes de personnalités et de sociétés israéliennes ont été retrouvés à son domicile.

Le magistrat a inculpé le Français et le Libanais d'infraction à la législation sur les armes, les munitions, les explosifs, et d'association de malfaiteurs « *en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ». Le substitut, M. Michel Gauthier, de la section antiterroriste du parquet de Paris, avait ouvert une information judiciaire dans l'après-midi de vendredi. Il est notamment reproché à Pierre Conart d'avoir remis en fonction des grenades « démilitarisées ».

Les six autres personnes interpellées ont été remises en liberté au terme de leur garde à vue.

HISTOIRE

M. Mitterrand a ouvert à Amiens l'année capétienne

Le prince et le président

M. François Mitterrand, accompagné du ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, a, dans la soirée de vendredi 3 avril, solennellement inauguré, à Amiens, l'Année du millénaire de la France, qui va être marquée, jusqu'en 1988, par de nombreuses manifestations scientifiques ou populaires à Paris et en province.

La France a connu, au siècle passé, un « prince-président » (le futur Napoléon III). La cérémonie en la cathédrale Notre-Dame d'Amiens était en quelque sorte placée, elle, sous le double signe du prince et du président, puisque ce dernier avait tenu personnellement à ce que le comte de Paris, chef de la Maison de France, fût invité à l'inauguration des festivités. Ce fut l'illustration d'une autre forme de *cohabitation*, celle du *principe* monarchique personnifié et du plus haut magistrat de la République.

Entre François Mitterrand, qui, dans sa jeunesse, eut quelques tendresses royalistes, et Henri de Bourbon-Orléans, qualifié souvent de « prince rouge », et qui, en tout cas, s'est toujours efforcé de placer la *res publica* avant les « *prétentions* » de sa famille, il n'y avait rien de détonnant, bien au contraire. La rencontre eut pas mal de gueule dans le site inspiré de l'immense sanctuaire amiénois.

Il manque toutefois à notre époque un Chateaubriand capable d'exprimer, au-delà de l'inévitable emphase, la continuité historique, à la fois fabuleuse et comme allant de soi, entre, d'une part, la dynastie capétienne, vieille de mille ans et qui gouverna plus de huit siècles notre pays, et, d'autre part, la royauté républicaine ou, plus précisément, élective qu'un de Gaulle, pénétré de l'idée monarchique, a léguée à la France, après quatre Républiques qui firent souvent la politique des rois.

Quand on est dans un tel empyrée où voisinent la figure presque effacée mais plus que jamais prestigieuse d'Hugues Capet, l'ombre démesurée du fondateur de la Ve République et le peuple de France, *sous forme de tenaces et* touchants militants socialistes passant deux heures sous une méchante petite pluie devant la cathédrale illuminée, juste pour avoir une chance de serrer la main de « *Tonton Mitterrand* », quand se mêlent sous nos yeux la plus haute histoire et la politique du jour en train de tisser l'histoire de demain, on devient exigeant sur la qualité des évocations offertes par les techniques contemporaines.

L'identité française

D'où, sans doute, l'accueil plutôt froid réservé au spectacle son et lumière présenté vendredi soir par la région Picardie à mille invités dans la plus haute nef de l'Hexagone, après que le chef de l'Etat eut, sans discours, proclamé « *l'ouverture en Picardie des célébrations commémorant l'avènement d'Hugues Capet* ». Les trompettes haendéliennes d'ouverture firent croire un instant au miracle. Mais on passa vite à une douche de grandes phrases allant de l'érudition de société historique locale aux références les plus inattendues, puisque faisant résonner jusqu'à Confucius et au Coran entre les colonnes très chrétiennes bâties d'un seul jet sous Saint Louis.

Ces sentences sonores sous les voûtes encore plus sonores, cette musique difficilement classable commandée à un jeune compositeur québécois, Jean Cloutier, ces pinceaux lumineux tapissant tour à tour de roux, de bleu ou de blême le « *Parthénon de l'architecture française* » (selon l'écrivain britannique John Ruskin, dont Proust traduisit *la Bible d'Amiens*), tout cela a quand même coûté 13 millions de francs. Il est vrai qu'on est parti maintenant pour une décennie de son et lumière dans un monument qui reçoit cinquante mille visiteurs par an...

Fallait-il pour autant choisir Amiens afin de lancer l'« année Hugues Capet » ? Le premier roi de la troisième et dernière dynastie royale française fut proclamé à Senlis, dans l'Ile-de-France voisine. Mais le président du conseil régional de Picardie, M. Charles Baur (UDF), a fait valoir que, de nos jours, Senlis était rattachée à la région picarde (dont Amiens est le chef-lieu) et qu'une partie de la centaine de manifestations qui vont y marquer le millénaire se dérouleraient à Senlis, Noyon et autres cités de la France septentrionale, où les premiers Capétiens « *ont entassé l'histoire de l'antique France* », pour se référer à Michelet.

Faut-il, d'autre part, parler de millénaire de la France ? Celle-ci existait quand même de bien des manières dès Clovis ou Charles Martel. Il serait sans doute plus précis de parler du millénaire de la personnalité française – ou de l'identité française, comme on dit de nos jours. C'est à partir des Capétiens, *en effet, que* la France *allait* peu à peu, tout en s'arrondissant, prendre le visage particulier qui est aujourd'hui toujours le sien en Europe. Cette Europe où, en Espagne, est-il besoin de le rappeler, un Capétien bon teint, le roi Juan Carlos, fait encore l'histoire.

En Picardie, mais aussi dans la capitale et dans une *foule de villes* françaises – jusqu'à Narbonne, qui ne fut pas pourtant parmi les premières à être réunie à la couronne de France et qui, dès février, a célébré le millénaire, – des expositions, des colloques, des spectacles – tel un « tournoi de chevalerie » – vont se succéder durant près d'un an pour *célébrer* et *dégager*, à *Paris, cette* « essence française » dont certains ont parfois l'impression qu'elle s'évapore ou pâlit, dont d'autres pensent qu'elle a toujours été sur le fil du rasoir et que c'est ce qui fait son prix et lui donne sa saveur.

« *C'est une passion complexe et parfois contradictoire, douloureuse et belle, un conflit intime jamais résolu tant nous craignons toujours de perdre une part de nous-mêmes* », constate, à cet égard, le comte de Paris dans l'ouvrage qu'il vient de publier (*L'avenir dure longtemps*, Grasset *le Monde* du 2 janvier). Et M. François Mitterrand, avant de regagner, Paris a, devant la façade vertigineuse de *la* cathédrale gothique éclairée *a giorno*, naturellement évoqué l'occasion d'unité que représentent à ses yeux le millénaire et ses festivités.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● **Des renseignements sur l'ensemble des manifestations** peuvent être obtenus auprès de l'Association (loi 1901) du millénaire capétien, animée par M. Patrice Vermeulen (9, rue Mansart, 78 000 Versailles) et du Comité (national) pour la célébration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet, présidé par l'historien Jean Favier. (Archives de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, 3e.)

Le premier de trente-sept rois

A la fin du mois de juin 987, Hugues, duc des Francs, affublé quelques décennies plus tard du sobriquet de Capet qu'il ne porta jamais de son vivant, était élu roi des Francs à Senlis par une assemblée composée d'une vingtaine de *grands seigneurs laïcs et* d'une dizaine de grands seigneurs ecclésiastiques. Le jeune roi carolingien Louis V, âgé de vingt ans, était mort d'un accident de chasse, le 21 mai précédent, sans laisser d'héritier. Hugues était sacré roi à Noyon dès le 3 juillet.

Avec Hugues commençait la dynastie des Capétiens, unique par sa durée : Louis-Philippe, Capétien indubitable puisque appartenant à la famille d'Orléans, elle-même issue des Bourbons, descendant en ligne directe de Robert de Clermont, dernier fils de Saint Louis, a *été* roi des Français (et non roi de France) de 1830 à 1848. Pendant huit cent soixante et un ans, desquels il faut soustraire l'interruption de la Première République et du Premier Empire, de 1792 à 1814, et celle des Cent-Jours de 1815, trente-sept rois capétiens se sont succédé sur le trône de France par ordre de primogéniture limitée aux mâles (1). Un record absolu parmi les familles royales. A eux seuls les quinze rois (2) de la ligne directe – soit treize générations – ont régné pendant trois cent trente-neuf ans.

Illustre par son statut de chef de dynastie, Hugues Capet est, lui-*même, un roi* très *obscur*. On ne sait pas quand et où il est né. Tout au plus pense-t-on qu'il avait probablement quarante-deux ou quarante-trois ans en 987. Il est mort en octobre 996 sans avoir marqué ses neuf années de règne par un quelconque haut fait qui soit passé à la postérité. Mais il a eu la sagesse, imitée de celle de *ses prédécesseurs* carolingiens, de faire sacrer à Orléans son fils Robert (Robert II le Pieux) dès Noël 987.

Le sacre est, en effet, un rituel indispensable à la mentalité de l'époque. Après les onctions des huiles saintes, le roi est investi d'une fonction sacrée. Il occupe ainsi un rang supérieur et différent, qui le met à part et au-dessus des autres grands seigneurs, même si ceux-ci disposent de plus de richesses matérielles (domaines et terres essentiellement). Il joue le double rôle de conducteur des affaires terrestres et d'intercesseur en relation privilégiée *avec Dieu. Tous* les Capétiens directs, jusqu'à Philippe II Auguste inclus, ont ainsi été sacrés du vivant de leur père.

Notons que, depuis la fin du neuvième siècle, les rois carolingiens et les grands seigneurs ne partagent plus leurs possessions ou leur titre entre leurs fils. Seul l'un de ceux-ci est héritier. Ce qui évite l'émiettement rapide de la puissance et qui a été un facteur important de l'œuvre nationale des Capétiens.

Pourquoi Hugues Capet a-t-il été élu roi par ses pairs ? En 987, il y a encore un Carolingien, Charles de Lorraine, oncle du jeune roi défunt, mais, étant cadet, il n'a eu aucune part de l'héritage de son père, *le roi Louis IV* d'Outre-mer, *et il* n'a donc pas les moyens de soutenir ses prétentions. En outre, il revendique la possession de la Lorraine contre les empereurs Otton de Germanie (3).

De son côté, Hugues Capet est de la lignée des princes de Neustrie (tout le pays compris entre la Seine et la Loire), qui a déjà donné deux rois aux Francs : Eudes, puis Robert Ier, dont les règnes se sont intercalés entre ceux des derniers Carolingiens. Hugues le Grand (fils de Robert Ier et père d'Hugues Capet) n'a pas été roi, mais c'est grâce à lui que le Carolingien Louis IV d'Outre-mer a été rappelé en 936 pour occuper le trône de ses ancêtres. Immédiatement, Louis IV a remercié Hugues le Grand en créant celui-ci duc des Francs, titre qui confère à son titulaire le rôle d'intermédiaire entre le roi et les seigneurs.

Des comtes héréditaires

Avec Hugues le Grand, la fortune des Capétiens avait atteint son apogée. Le duc des Francs contrôlait, outre la Neustrie, la Bourgogne, une partie de la Normandie, l'Anjou, Chartres, Tours, Châteaudun, Meaux, et beaucoup de riches abbayes. Dans tous ces fiefs, Hugues le Grand était représenté par des comtes, fidèles et obéissants certes, mais héréditaires.

A la mort d'Hugues le Grand (956), son fils Hugues Capet devient tout normalement duc des Francs. Mais lui ne contrôle plus ses comtes. Ceux-ci, notamment Foulque d'Anjou et Thibaud le Tricheur de Tours, sont devenus quasiment indépendants. Hugues Capet ne dispose en fait que d'un très petit territoire, centré sur Paris, Senlis, Orléans. Et la Bourgogne est passée à un de ses frères, Eudes. Il n'a donc que très peu d'argent. Ce qui en fait un duc des Francs sans grande puissance *effective. Comme le rappelle* Laurent Theis (4), cette faiblesse relative a probablement contribué à l'élection. Les grands seigneurs, certes, ont besoin d'un roi sacré, mais un roi peu puissant leur est bien commode pour maintenir l'indépendance de fait qu'ils ont acquise tout au long du dixième siècle.

En outre, Hugues Capet ne revendique pas la Lorraine, ce qui a conduit le très puissant archevêque-électeur de Reims, Adalbéron, porte-parole du parti germanique, à soutenir la candidature du duc des Francs.

Devenu roi, Hugues Capet continue sûrement à mener la vie des grands seigneurs de l'époque. Pas de châteaux forts de pierre, mais de grandes constructions souvent de bois (qui ont donc disparu), édifiées soit dans les villes – pas bien importantes, – soit sur les grands domaines laïcs ou ecclésiastiques. On vit sur les domaines, c'est-à-dire que le seigneur et sa *suite* ne cessent de se déplacer, demeurant à chaque endroit juste le temps nécessaire à l'épuisement des réserves accumulées depuis le dernier séjour.

Les seigneurs passent beaucoup de temps à la chasse : ils se battent aussi très souvent. Mais il ne faut pas se les imaginer entourés de nombreux *soldats et livrant* des *batailles* rangées. Ils agissent surtout par coups de main. Une « armée » rassemble au maximum quelques centaines d'hommes, presque tous aristocrates et soldats professionnels. On préfère donc faire des prisonniers échangeables contre de bonnes rançons plutôt que de s'entre-tuer. Quant aux grandes dames, elles et leurs suivantes consacrent l'essentiel de leur temps à filer et tisser : les vêtements sont en laine – en fourrure l'hiver, en soie aussi, pour les plus riches.

Les rois et les seigneurs ne souffrent pas des disettes répétées qui déciment les paysans. Mais ils mangent beaucoup *trop* de viande *et* ils boivent trop. La médecine n'existe pas. Les grands aristocrates atteignent rarement soixante ans... s'ils ont survécu à l'énorme mortalité infantile et quand ils ne meurent pas d'accident, comme Louis V.

Toute cette aristocratie est fort pieuse. Certes, les grandes abbayes *et* les *évêchés* importants lui sont réservés... mais seigneurs et rois font des donations importantes, créent de nouveaux monastères largement dotés, à charge pour les bénéficiaires de redistribuer une partie de leurs richesses aux innombrables pauvres. Et beaucoup de princes mourants se font porter dans des monastères. Là, ils prennent l'habit, règlent leurs affaires et meurent bien.

YVONNE REBEYROL.

(1) Louis-Philippe a été substitué en 1830 à son cousin le comte de Chambord, petit-fils de Charles X. Le comte de Chambord, mort sans enfant en 1883, a reconnu comme son héritier légitime l'aîné des descendants de Louis-Philippe.

(2) Quinze rois, en incluant Jean Ier le Posthume, fils de Louis X le Hutin, né roi en 1316 et mort après quelques jours de vie. Vinrent ensuite les treize rois Valois et les neuf Bourbons (y compris Louis XVII).

(3) *Charles III le Gros* (839-888), Carolingien, fut le dernier empereur d'Occident régnant sur l'empire créé par Charlemagne. Après sa mort, Eudes (Capétien) devint roi des Francs de l'Ouest, tandis que de grands seigneurs allemands deviennent empereurs de Germanie.

(4) *L'Avènement d'Hugues Capet* dans la collection « Trente journées qui ont fait la France », Gallimard, NRF, 1984 ; 316 pages ; 98 F.

Société

DÉFENSE

Le satellite civil français SPOT fournit des renseignements militaires aux Américains

Des images recueillies par le satellite civil français SPOT ont aidé les Américains à évaluer la puissance militaire soviétique. En témoignent la publication, il y a quelques jours à Washington, de l'édition 1987 du rapport annuel du Pentagone, intitulé *Soviet military power*, et un récent numéro de la revue spécialisée américaine *Aviation week and space technology* qui donne des précisions photographiques sur des bases navales de l'Union soviétique.

En service depuis un an maintenant, le satellite d'observation SPOT-1 a fait près de 5 250 fois le tour de la Terre, depuis son altitude de 822 kilomètres, il a expédié, en temps réel ou en temps différé, environ 255 000 mille images à quatre stations de réception, situées à Toulouse mais aussi en Suède et au Canada. Avec ses deux instruments de prises de vues qui ont des résolutions (c'est-à-dire une précision dans l'observation) de 10 mètres et 20 mètres, SPOT-1 intéresse les spécialistes des ressources de la Terre : il est une aubaine pour les géologues des recherches pétrolières, pour les responsables de l'aménagement du territoire ou pour les experts de l'agriculture qui prévoient les récoltes ou qui doivent prévenir les effets de catastrophes naturelles ou humaines.

Des échanges transatlantiques

Si l'Etat français, le Centre national d'études spatiales et, en particulier, la société Matra sont les opérateurs du satellite pour tout ce qui touche à sa bonne marche, c'est une société autonome, SPOT-Image, qui, depuis Toulouse où elle est installée, commercialise la distribution des images dans le monde. La France a voulu en effet, à cette occasion, créer le premier marché commercial de l'imagerie spatiale, même si aujourd'hui il lui faut un peu déchanter, SPOT-Image faisant l'objet d'un audit en raison de l'insuffisance de ses résultats financiers.

Il faut croire que le Pentagone est, à ce titre, un client de SPOT-Image. Sa toute récente publication, *Soviet military power*, en apporte la démonstration. Dans ce rapport annuel de cent soixante pages, trois illustrations retiennent l'attention.

Pour la première fois, l'édition 1987 de ce rapport contient trois photographies prises par le satellite français. Le premier cliché, en noir et blanc, montre le radar de Pechora, dans le nord de la Sibérie, qui serait utilisé pour la détection des missiles balistiques et le suivi des trajectoires. Le deuxième cliché, toujours en noir et blanc, représente la base aérienne d'Etorofu, une île de l'archipel des Kouriles, où sont déployés des avions de combat modernes, du modèle Mig-23 Flogger. Un troisième cliché, en couleurs, montre le quatrième réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en feu après l'explosion de l'an dernier.

Avant même la publication du Pentagone, la revue *Aviation week and space technology*, dans l'un de ses numéros de mars, avait diffusé trois documents en couleurs, pris par le satellite français, des bases navales de Mourmansk et Severomorsk, dans la mer de Barents. On y voit distinctement les quais des chantiers navals (notamment pour les sous-marins) de la flotte soviétique du Nord et les abris ou hangars d'ateliers, autour de la piste d'envol, qui servent aux avions de la défense aérienne. La revue américaine indique que ces images sont distribuées par le représentant aux Etats-Unis de SPOT-Image, qui est une société installée à Reston, en Virginie, SPOT-Image Corporation.

Selon la presse américaine – qui n'a pas été démentie, – des négociations ont lieu actuellement entre SPOT-Image Corporation et l'agence cartographique du Pentagone pour la signature d'un contrat aux termes selon lequel le ministère américain de la défense recevrait régulièrement l'imagerie recueillie par SPOT.

Il était jusqu'à présent plus fréquent de constater que les Américains livraient à leurs alliés européens des renseignements « sensibles » obtenus grâce à leurs satellites espions. Le rapport annuel du Pentagone sur la puissance militaire soviétique et les documents publiés par *Aviation week and space technology* montrent que des informations peuvent s'échanger aussi dans l'autre sens, en vertu d'une véritable coopération transatlantique.

La France a, du reste, décidé de lancer en juillet 1993 un satellite d'observation militaire baptisé Hélios, qui reprendra en partie, la plate-forme des versions améliorées, à venir, de SPOT pour des résolutions accrues (de l'ordre du mètre) et pour une durée de vie allongée (quatre ans, au lieu de trois). Des pays européens – c'est le cas de l'Italie et de l'Espagne – pourraient s'associer à la France sur le projet Hélios.

JACQUES ISNARD.

Les opérations extérieures des armées françaises en 1987 pourraient coûter 3,7 milliards de francs

Des parlementaires, notamment des députés membres de la commission de la défense au Palais-Bourbon, s'inquiètent déjà du surcoût entraîné par les opérations extérieures de la France tel qu'il est prévisible pour 1987 au rythme actuel des dépenses.

En 1986, ce surcoût, qui s'ajoute aux dépenses normales inscrites au budget annuel de fonctionnement des unités engagées et qui est partiellement couvert par le collectif budgétaire de fin d'année, a été supérieur à 1,8 milliard de francs. Il pourrait atteindre 3,7 milliards de francs en 1987, soit le double, si on y inclut les frais de certaines missions de coopération et les dépenses occasionnées par des interventions à caractère humanitaire menées, outre-mer par l'armée française.

Selon ces mêmes sources parlementaires, l'essentiel de ce surcoût est lié à l'extension du plan Epervier au Tchad. Il faudra compter, en effet, en 1987, avec le coût de la réfection de la piste de N'Djamena (qui est désormais la plaque tournante de l'aviation française de combat et de transport mobilisée par Epervier), avec l'aménagement de la nouvelle piste d'Abéché (dans le nord-est du Tchad) en soutien du dispositif français sur la ligne rouge du 16e parallèle, et avec le montant (évalué à 500 millions de francs) de la cession d'armes aux FANT.

Dans ce surcoût des opérations extérieures intervient, également, en 1987, l'aide des armées françaises, depuis la Nouvelle-Calédonie, aux populations de Wallis-et-Futuna lors du sinistre occasionné, au début de janvier, par un cyclone.

● **Un Super-Etendard s'abîme en Manche.** — Un avion d'assaut Super-Etendard, de l'aéronavale française, s'est abîmé en Manche, au cours d'un vol d'entraînement à la navigation de nuit, jeudi soir 2 avril. Basé normalement à Landivisiau (Nord-Finistère), le Super-Etendard s'est écarté de sa route, pour une raison inconnue, alors qu'il se trouvait à 30 milles au large de la côte. On est sans nouvelles du pilote, le maître Michel Le Scanff, vingt-sept ans, sous-chef de patrouille, qui totalisait mille cent soixante-dix heures de vol.

SCIENCES

Un accord germano-soviétique sur le nucléaire civil

Un accord de coopération pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réacteur nucléaire à haute température (HIR) vient d'être signé à Moscou par le groupe ouest-allemand Innotech Energie implanté à Essen. Ce projet, dont le financement s'élèvera à un peu plus de 3 milliards de francs (1 milliard de deutschemarks), devrait avoir une puissance de 100 mégawatts. Selon le groupe allemand, les contrats réglant les questions de transferts de technologie, de financement et de livraison seront prêts d'ici à dix-huit mois.

Actuellement, les Allemands sont pratiquement les seuls dans le monde à avoir poursuivi leurs efforts sur cette nouvelle filière de réacteurs dans lesquels le combustible est présent sous la forme de boulets pouvant supporter des températures de plus de 900 degrés. Le tout est refroidi par de l'hélium. Les spécialistes espéraient beaucoup de ces réacteurs à haute température, notamment pour la gazéification du charbon. Mais leur mise au point fut particulièrement difficile, comme en témoignent les quatorze ans qui ont été nécessaires, pour mener à bien la réalisation à Schmehausen d'un prototype ouest-allemand de 300 mégawatts dont la construction a nécessité 4 milliards de deutschemarks.

J.-F. A.

MÉDECINE

La publicité et l'alcool

Des messages à mieux distiller

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, ancien ministre de la santé, va déposer une proposition de loi sur la publicité et l'alcool (*le Monde* du 3 avril). Cette proposition de loi fait suite à la campagne lancée contre la publicité à la télévision de certaines boissons alcooliques et s'inspirera des suggestions faites ci-dessous.

par Claude Got et Gérard Dubois
professeurs

La récente décision du gouvernement de ne pas autoriser, en définitive, la publicité pour des boissons contenant de l'alcool sur les chaînes de télévision publiques et de demander au Parlement de fixer dans une loi les règles applicables à l'ensemble des médias est sage.

En pratique, un seul article du code des mesures contre l'alcoolisme est à modifier (L. 17), et un délai de quelques semaines est suffisant pour proposer une nouvelle rédaction, l'imminence de la privatisation de TF 1 rendant cette modification urgente.

L'unanimité du monde médical sur l'absurdité de fonder des différences sur le degré des boissons simplifie le problème : il faut renoncer à des possibilités de publicité variant avec la concentration en alcool.

En pratique, les supports autorisés ou interdits peuvent être classés en deux groupes. Ceux qui s'adressent ou s'imposent à tous les publics (radio, télévision, affichage, salles de spectacle) et ceux qui s'adressent à un public défini (publi-postage, presse écrite).

D'autre part, le contenu du message publicitaire peut se réduire soit à la marque, soit à la dénomination du produit et à la reproduction de son conditionnement (dans les limites déjà fixées par la loi pour les « apéritifs » de moins de 18 degrés). Il peut aussi être libre.

Il est nécessaire de faire un choix parmi ces différentes possibilités. A notre avis, il convient d'autoriser la publicité pour les boissons alcooliques dans la presse écrite pour adultes, mais en limitant le contenu du message à la dénomination et à la reproduction du conditionnement. La publicité sur les autres supports qui touchent les enfants comme les adultes ne doit pas être autorisée. Cela ne correspond ni à l'interdiction absolue souhaitée par certains, ni à la liberté totale exigée par d'autres.

Cette solution simple assure un bon équilibre entre les intérêts de santé publique et les intérêts économiques. Elle est considérée comme acceptable par les professeurs Jean Bernard, Jean Dausset et François Jacob et par le Comité national de défense contre l'alcoolisme.

Communication

En compétition avec Hachette

Le groupe Bouygues obtient la concession de TF 1

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a désigné le samedi 4 avril le groupe conduit par Bouygues SA, « comme cessionnaire de 50 % du capital de TF 1 », annonce dans un communiqué la Commission nationale de la communication et des libertés. Les 50 % restants seront distribués aux salariés (10 %) et au public (40 %).

La veille, MM. Jean-Luc Lagardère, quarante-six ans, PDG d'Hachette, numéro un français de l'édition et Francis Bouygues soixante-sept ans, patron du premier groupe mondial de bâtiment et travaux publics, avaient défendu tour à tour, devant la CNCL et en direct à la télévision leurs projets pour TF 1.

Un peu sur la défensive, M. Jean-Luc Lagardère a dû longuement se justifier sur les dangers d'une excessive concentration que la reprise de la Une par son groupe ferait courir au secteur de la communication en France. Il a minimisé — sans toujours convaincre — la puissance de son entreprise et a insisté tout particulièrement sur l'« *indépendance* » dont jouirait TF 1 à l'égard d'Hachette si son groupe l'emportait. Il a notamment précisé que les futurs responsables de la chaîne — MM. Yves Sabouret et Etienne Mougeotte — quitteraient leurs fonctions actuelles s'ils étaient amenés à prendre des responsabilités à TF 1.

M. Francis Bouygues, en revanche, longtemps donné pour perdant, a pu exposer à loisir ses ambitions pour la chaîne, dans une ambiance plutôt « bon enfant ». Son adjoint, M. Patrick Le Lay, a ainsi affirmé : « *Nous sommes clairement les mieux-disants en matière de pluralisme, d'indépendance et de respect de la concurrence.* »

De surenchère en surenchère...

Toujours plus ! Rarement, sans doute, cette expression familière n'avait trouvé meilleure illustration qu'avec la privatisation de la Une. Toujours plus de demandes formulées par les treize examinateurs de la CNCL. Toujours plus, d'exigences des groupes de pression, qui sentent le moment favorable (*le Monde* du 4 avril). Toujours plus enfin, d'« engagements » des deux groupes d'acheteurs potentiels qui, après avoir trouvé la chaîne si chère, ne semblent plus s'étonner de rien. Et promettent, l'un et l'autre, de faire de TF 1 la première télévision européenne.

Toujours plus ! Qui aurait pu imaginer, par exemple, que des candidats privés feraient à ce point assaut de concurrence pour multiplier au sein de la chaîne les « comités » de toute nature et parfois à l'utilité incertaine. Ainsi le groupe Bouygues envisage-t-il, s'il obtient la Une, la mise en place d'un « *comité stratégique* » doublé d'un « *conseil de création* », tandis que Hachette propose de son côté un « *haut comité culturel et stratégique* ».

Défense de la langue française

Les deux géants se livrent également une concurrence inattendue pour la défense de la langue française, dont l'un des commissaires, M. Michel Droit, se fait, il est vrai, le répétitif chantre : un « *conseiller pour la langue française* » distribuera des « *cartons jaunes* » au personnel de la Une si celle-ci échoit à M. Francis Bouygues, tandis qu'un « *observatoire* » veillera au bon usage chez Hachette dans le cas contraire. Enfin, le premier mettrait en place un conseil des jeunes, tandis que — plus sérieusement — le second créerait, à la demande de ses partenaires de la presse écrite, un conseil contrôlant la politique commerciale de la chaîne. Voilà pour les structures, dont un esprit chagrin pourrait dénoncer les lourdeurs dignes du service public.

Les problèmes des sureffectifs

Au-delà, c'est sur le terrain économique et social que l'on pouvait prétendre départager les candidats. Mais, une fois encore, la surenchère a fait son œuvre. Hachette refusait-elle, deux jours auparavant, de prendre des engagements en matière publicitaire plus contraignants que ceux imposés dans le nouveau cahier des charges de la chaîne ? Elle allait au-devant des vœux de la CNCL vendredi matin, et créait la sensation en acceptant de s'autolimiter à six minutes de publicité par heure en moyenne et à douze minutes sur une heure donnée. Mieux que les propositions initiales de son concurrent. Celui-ci réagissait et s'alignait l'après-midi même.

L'emploi, les programmes, la production audiovisuelle, allaient-ils en souffrir ? Nenni ! ont répondu les deux adversaires. Et de multiplier au contraire les propositions. Alors que le gouvernement n'a cessé de dénoncer les sureffectifs du service public, ni Bouygues ni Hachette ne s'estiment aujourd'hui en mesure de se prononcer sur le sujet. Mais l'un et l'autre s'engagent par avance à ne pas procéder à des licenciements collectifs. Et si Hachette se déclare favorable à « *la paix sociale et à la négociation* », Bouygues affirme, lui, que la qualité du climat social est son « *objectif numéro un* ».

Engagements en faveur du cinéma, de la musique ou, sur un tout autre plan, du projet de télédiffusion directe par satellite : les deux concurrents proposaient invariablement des solutions semblables ou voisines. Même la formation à l'écriture de l'un était compensée par le fonds d'écriture de l'autre. Le match — des chiffres — allait-il se terminer par un score nul ? Pas tout à fait. Bouygues devait, *in fine*, reprendre l'avantage en profitant d'un faux pas du groupe de la place François-Ier.

La CNCL avait exigé du groupe Hachette une nouvelle présentation de ses objectifs de production. Une demande qui permit de s'apercevoir que les dépenses réelles que ce candidat s'apprêtait à engager étaient en réalité sensiblement inférieures aux chiffres distribués auparavant. Les 600 millions de francs de fictions, documentaires et dessins animés annoncés pour 1988 tombaient ainsi à... 398 ! Une maladresse que les producteurs et auteurs dans la salle ne se sont pas fait faute de relever !

Le spectacle organisé par la CNCL venait de montrer ses limites. Qu'adviendra-t-il des promesses ? Ne faut-il pas craindre pour l'avenir et, quel que soit le repreneur, un toujours-moins ?

PIERRE-ANGEL GAY.

Ni spectacle ni match ? Allons donc !...

Etait-ce de l'humour ? Allez savoir ! Après tout, derrière une affabilité d'archevêque, une allure de banquier, un sourire satisfait et un ton détaché, le président de Broglie est capable d'ironie ; peut-être même de drôlerie ! Alors que les deux candidats, probablement inquiets, s'installaient, les uns face aux treize juges, les autres devant leurs télévisions, voilà que M. de Broglie, solennel, déclarait : « *Ceci n'est ni un spectacle ni un match.* »

Pas un spectacle cette audience publique retransmise en direct sur la première des chaînes et parfaitement préparée et mise en scène par les deux candidats avec les conseils de spécialistes de la communication ? Pas un match, vraiment, cette confrontation de deux géants — l'un des travaux publics l'autre de l'édition — devenus concurrents ? Allons donc ! Il s'agissait de convaincre et de vaincre.

Alors, ils ont foncé et se sont défoncés. Hachette le matin, Bouygues l'après-midi. Le premier avec prestance, facilité et, semble-t-il, sérénité. Le second, plus laborieux dans l'expression mais avec une parfaite maîtrise du dossier. Le cheveu noir, l'œil vif et le sourcil impérieux, Jean-Luc Lagardère joua les mousquetaires, arguant de sa foi, de son goût du « *challenge* » et de la compétence d'un groupe « *qui a l'habitude de la culture* » et d'une équipe « *qui allie les talents* ».

Plus figé et très près de ses notes soigneusement préparées, Francis Bouygues, de son côté, endossa l'habit du patriarche, fort d'une fameuse expérience — « *Lorsque je construis le Parc des Princes, le musée d'Orsay, l'Arche de la Défense...* » — il est certain avec ses partenaires de présenter les meilleurs gages de solidité financière et d'efficacité de gestion. Bref, deux équipes, presque deux clans. En tout cas, deux cultures : une culture d'entreprise d'un côté, une entreprise de culture de l'autre. Y aurait-il passes d'armes ?

Le « mousquetaire » dédaigna le conflit. Le patriarche multiplia les déclarations sur sa suprématie et décocha quelques flèches au sieur Lagardère, lequel fit preuve de modestie et se garda de toute attaque, solidement soutenu par des collaborateurs — Sabouret et Mougeotte — à l'aise à la télévision comme des poissons dans l'eau. Si, il eut quand même un faux-pas du groupe Bouygues, qui, peut-être dans l'euphorie, assura avec un aplomb étonnant avoir négocié plusieurs fois avec Pluricommunication — allié pourtant à Hachette, — alors qu'il n'en fut rien ! La CNCL n'a pas jugé bon de rectifier. Pour notre directeur André Fontaine, en revanche, qui intervenait en tant que président de Pluricommunication, si au départ « *le mariage avec un groupe tel qu'Hachette n'allait pas de soi* », les assurances données par Hachette apportaient « *de très larges satisfactions* ».

Au diable les procès !

Mais au placard les polémiques ! Au diable les procès et les recours ! C'est trop tard... ou trop tôt. L'heure était à la séduction et à la persuasion. Aux serments opportunistes et aux déclarations de principe. Accepteriez-vous des sacrifices d'audience pour des programmes de grande qualité ? « *Oui, oh oui, chère CNCL !* » Vous souciez-vous de la création française ? « *Mais nous ne pensons qu'à cela !* ». Que faites-vous des auteurs ? « *C'est un réel souci.* » Vous ferez du direct ? « *C'est une priorité, le direct, c'est la vie !* Alors la langue française ? « *Un sujet capital, nous pensons d'ailleurs à un jeu permettant aux téléspectateurs de dénoncer les fautes recensées sur l'antenne (!)* ».

Dans cette journée agitée, il y eut un moment d'émotion, presque de passion, sur un sujet crucial pour la télévision. Les phrases étaient simples avec la force et la justesse de ton que donne la conviction. Prochaine directrice de l'information dans l'équipe Hachette, Christine Ockrent s'exprimait — s'engageait — sur la défense du pluralisme et mouchait avec courage un Michel Droit stupéfiant, apparemment irrité d'un hommage à TF 1 sur laquelle « *rien n'a changé depuis un an et donc depuis six ans.* »

« *L'information de TF 1 est de bonne qualité, je le maintiens,* a déclaré Christine Ockrent. *Vous pensez peut-être que l'information doit être politisée et dans le sens qui convient. Ce n'est pas mon opinion.* » L'académicien en est resté coi, et la journaliste, que l'on sait peu encline aux concessions, a expliqué sa conception du métier d'informer, déclarant avec force : « *L'indépendance nous aurons à cœur de l'assurer tous les jours.* »

ANNICK COJEAN.



Le théâtre public à l'épreuve du libéralisme

Le budget 1987 de la culture, voté en novembre 1986, risque d'être diminué en cours d'exercice de 1,7 %, dont 14 millions seraient demandés à la direction du théâtre.

En 1986 déjà, le budget du théâtre avait été amputé en cours d'année d'environ 5 %. D'où la colère des responsables d'organismes appartenant au secteur public, qui ne pouvaient plus honorer un certain nombre d'engagements pris en début de saison. Par ailleurs, les prévisions pour 1987 ont dû être révisées en baisse de 21,5 millions. D'où, entre autres, la diminution du nombre des compagnies indépendantes, décision qui a provoqué la manifestation des professionnels du spectacle, le 18 décembre dernier, devant le ministère de la culture.

Robert Abirached, directeur du théâtre, refuse de prendre en charge ces nouvelles économies. Des négociations sont actuellement en cours pour les déplacer vers la direction du patrimoine, l'une des seules à ne pas avoir été lésée lors du vote du budget.

Rencontre avec Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture

Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture et de la communication, est chargé de répartir les subventions. Homme de terrain avant tout, la profession le conteste parfois mais l'estime. Auteur d'une thèse sur la crise du personnage dans le théâtre moderne, longtemps critique au *Nouvel Observateur*, il est membre fondateur du Festival de Nancy aux côtés de Jack Lang, qui le nomme en 1981 à ce poste, où il est confirmé par François Léotard. Sa marge de manœuvre n'est pas illimitée dans la mesure où ses décisions doivent être entérinées par le ministre, quel qu'il soit. Et il n'a pas eu le pouvoir d'intervenir lorsque la diminution de budget décidée en cours d'année 1986 s'est traduite par une ponction générale d'environ 5 %.

En 1987, il doit faire face à des « mesures nouvelles » qui se montent à 10 millions, tout en économisant 21,5 millions. *« Il n'aurait pas été raisonnable,* dit-il, *de procéder comme en 1986 sans sélectivité. Cela aurait eu pour conséquence d'affaiblir la totalité du théâtre, et de confirmer une certaine violation de la parole de l'Etat inscrite dans les contrats. C'est pourquoi il a été proposé de renoncer à certaines actions, certes intéressantes, mais qui ne se sont pas révélées vitales. »*

Ainsi ont été supprimées les aides à l'audiovisuel, aux centres culturels français établis à l'étranger, à l'exception de celui de New-York, l'aide en matériel ou celle allouée par l'entremise de l'ONDA (Office national de diffusion artistique) aux compagnies qui jouent dans les salles privées. Mais la mesure qui a fait le plus de bruit est celle qui a frappé les compagnies « hors commission ».

« Il a été décidé de préserver tout ce qui forme véritablement l'ossature du spectacle, explique Robert Abirached, *et de trouver le reste des économies en avançant d'un an une mesure annoncée depuis longtemps : le réexamen du statut des compagnies qui touchent des sommes régulières chaque année, sans être liées par une convention. Nous avons démandé à vingt-huit d'entre elles de se présenter à l'aide au projet. Les critères de choix ne sont en aucun cas esthétiques. Nous nous sommes adressé à celles qui nous semblaient avoir une activité d'ordre ponctuel. Je ne dis pas qu'on ne peut pas se tromper, et j'ai toujours affirmé que nous réfléchirions immédiatement après cette décision pour savoir s'il avait été ou non commis des erreurs. Là-dessus, grogne et protestation de la profession, qui a été reçue par le ministre et a obtenu un rétablissement des subventions de 1986, diminuées cependant de 15 %... »*

Le secteur compagnie est le plus anarchique qui soit. Il comprend aussi bien des célébrités comme le Théâtre du Soleil, la Compagnie Renaud-Barrault, Peter Brook, Robert Hossein, etc., que des gens dont les modes de production sont différents, et dont les besoins plus modestes comme Claude Regy, Laurent Terzieff, Jérôme Deschamps... et des débutants. Pour obtenir une aide du ministère, un débutant doit constituer une compagnie, c'est-à-dire une association — coopérative ou autre — et présenter un dossier de ses projets pour l'année à des commissions consultatives d'experts, réunies par région. Après cinq ou six ans, soit leur travail n'est pas reconnu et elles sont écartées, soit il l'est et elles passent hors commission. Le ministère leur verse directement une somme qui, en moyenne, tourne autour de 300 000 francs et doit servir à amorcer des coproductions, à payer des agios, car elle est versée vers juillet, et il est nécessaire d'emprunter aux banques pour les spectacles mis en chantier avant cette date.

Elle sert aussi à payer les dettes de l'année précédente. Une production modeste monte aux alentours de 2 millions de francs, et les coproducteurs ne couvrent généralement pas toute la différence. Certaines de ces compagnies ont pu trouver des lieux fixes où elles mènent des activités de création et d'accueil, avec un budget complété par les collectivités locales. Ces compagnies négocient avec le ministère des conventions triennales. Elles ont été épargnées



MARC ENGUERAND

par le plan d'économie, de même que les grands noms. C'est encore une chance !

Devant la prolifération des compagnies et leur difficulté croissante à trouver des coproductions, le ministère a inventé l'aide au projet, accordée une seule fois — et les dettes qui peuvent suivre ne sont plus l'affaire du ministère — à partir d'un dossier déposé par une personne civile, professionnellement connue. Il s'agit bien d'une aide et non d'une subvention. La personne qui en bénéficie doit trouver le complément de production avant le mois de juin, sinon elle ne touche rien.

« *Cependant,* précise Robert Abirached, nous *avons prévu pour les compagnies touchées en décembre 1986 un régime transitoire. Elles touchent la somme promise et doivent de toute façon en rendre compte. Nous avons l'intention de développer l'aide aux projets. Un certain nombre de compagnies, à Paris comme en province, mènent une activité suivie qui a sa logique. Je pense aussi bien à Laurent Terzieff qu'à Jérôme Deschamps. D'autres travaillent au coup par coup. Elles peuvent d'ailleurs être dirigées par des grands metteurs en scène indépendants, appelés à monter des spectacles ailleurs, à la Comédie-Française, à Chaillot. »*

On ne voit pas pourquoi chaque établissement se fermerait sur lui-même, pourquoi des institutions comme la Comédie-Française, ou Chaillot se priveraient du talent de metteurs en scène parce qu'ils ont en charge une compagnie, pourquoi l'Odéon ne demanderait pas à Alfredo Arias, par ailleurs directeur du Théâtre de la Commune — centre dramatique, de monter *la Ronde*, pourquoi Jérome Savary, qui dirige *le théâtre — subventionné — du huitième à Lyon*, cesserait de monter des opéras... Eux-mêmes n'accaparent pas toutes les activités de leurs salles, ils invitent et coproduisent d'autres metteurs en scène. Ils sont les partenaires naturels de ceux qui touchent 300 000 F.

C'est pourquoi, selon le ministère, les centres dramatiques et grandes institutions ont jusqu'alors été épargnés, ils auraient dû économiser sur leur politique d'accueil, ce qu'ont dû faire les maisons de la culture dont les budgets ont été, pour la plupart, sévèrement amputés. Il peut paraître aberrant qu'une institution qui reçoit au bas mot 20 millions par an ait besoin de 300 000 F pour produire un spectacle : ses charges sont à la mesure de son importance. Pour faciliter l'exploitation et donc la rentabilité des spectacles, les budgets d'investissement ont été augmentés — de l'ordre de 30 millions — pour les théâtres municipaux, la rénovation des théâtres nationaux, le TEP notamment, entièrement reconstruit, et le conservatoire. Mais il a été question de confier la direction de l'Athénée — qui pendant cinq ans a été réservé aux compagnies — à Francis Huster. Avec un projet encore assez flou, fondé sur des acteurs, et une troupe. Aujourd'hui, on semble plutôt envisager la possibilité d'associer Francis Huster à la direction du Théâtre du Rond-Point.

Selon Xavier Roch Maistre, conseiller auprès du ministre, réserver une salle aux compagnies peut avoir un « effet ghetto ». Il avait pourtant pensé, pour prendre la relève de l'Athénée, à la petite salle du nouveau TEP, à un moment où il était question de le confier à un « gestionnaire » avec un ou deux « metteurs en scène résidents », c'est-à-dire chargés en priorité des spectacles. Finalement, c'est Jorge Lavelli qui est nommé à la direction du TEP, mais le principe n'est pas abandonné. Robert Abirached tient à l'expérimenter à chaque fois que c'est utile. « *Réfléchissons tranquillement,* conseille Robert Abirached. *Est-il important pour un écrivain d'être son auto-éditeur ? Cette nomination ne marque pas une politique systématique, mais le début d'une pratique, car nous sommes obligés de dresser des constats : l'ancienne génération savait gérer l'institution, et la nouvelle, pas obligatoirement. En revanche, dans cette nouvelle génération, se révèlent des administrateurs, des gestionnaires dotés d'une réelle sensibilité artistique, capables de diriger autre chose que des garages.*

» Une régulation, je crois, va se faire, que le ministère de la culture devra accompagner, c'est son rôle. La question est — et elle ne se pose pas en termes de libéralisme ou non — elle est : comment, avec des budgets, qui dans tous les pays sont stabilisés ou écornés, établir une sélection entre le théâtre qui est vraiment « service public » et celui qui ne l'est pas ? Une jeune compagnie qui rassemble cinq cents spectateurs dans l'année appartient-elle au service public ? C'est une vraie question.

» Nous déplorons également l'érosion du public. Le doublement des subventions en 1982 a conduit au maintien, parfois à de petites hausses de fréquentation. Et l'hiver 1986-1987 a été une catastrophe pour tout le monde, entre le froid, le terrorisme, les grèves... Je ne sais pas dans quel ordre. De nouvelles attitudes envers les spectateurs sont à découvrir, impossibles à généraliser, d'ailleurs.

» Par ailleurs, il existe des tentatives de théâtre où la recherche esthétique prime celle du public. Evidemment, ça pose des problèmes. Des débuts de réponse ont pu être apportés par le ministère, mais on ne peut pas imaginer, même si son devoir est d'accorder des mesures de soutien, d'incitation, qu'il prenne la responsabilité entière de l'état du théâtre et de ses rapports avec le public dans tout le pays. Il y a d'autres instances. Le ministère vient de créer un conseil supérieur du mécénat. Les premières approches, déjà effectives sous le précédent gouvernement, vont être amplifiées, systématisées. Nous allons assurer, c'est une fonction nouvelle, le suivi des interventions qui, jusqu'à présent, n'ont pas beaucoup touché le théâtre et ne relaieront pas, d'ici longtemps, l'action des pouvoirs publics. Mais on peut espérer que le mécénat apporte des ressources supplémentaires. Le ministère peut ouvrir des voies et, là encore, la réussite ne dépendra pas de lui seul, mais des partenaires culturels et économiques. »

Tant que les grandes orientations de la politique théâtrale précédemment définies ont pu être maintenues, Robert Abirached a accepté de demeurer à son poste. « *En octobre prochain, j'aurai parcouru six ans déjà. Je crois vraiment que le moment est venu pour que d'autres prennent en charge cette responsabilité. Surtout si l'austérité budgétaire se confirme. »*

ODILE QUIROT et COLETTE GODARD.

Diffusion artistique : le réseau se lézarde

Crée en 1975 par M. Michel Guy, l'ONDA (office national de diffusion artistique) fonctionne sur un mode proche de celui du Fonds de soutien à l'industrie cinématographique. Dirigé depuis sa création par Philippe Tiry, l'ONDA apporte une aide indirecte aux créateurs en intervenant auprès de leurs structures d'accueil sous forme d'assistance technique, et de participation aux risques financiers. Les communes rurales, les petites villes sont les premières bénéficiaires du soutien de l'ONDA.

Le budget 87 de l'ONDA est fortement touché, et ce, de tous côtés : le ministère de la culture supprime 900 000 francs, somme qui permettait à l'ONDA d'aider les jeunes compagnies à donner leurs spectacles dans les théâtres privés parisiens. Par ailleurs, la convention signée entre l'ONDA et les DOM-TOM pour la diffusion de spectacles dans les territoires d'outre-mer, devient caduque : soit une ponction de 2 millions de francs. L'ONDA aura donc moins de moyens pour faire circuler les informations et organiser des tournées cohérentes.

Moins de tournées, donc moins de recettes, moins de chance de faire reconnaître leur travail et sans doute de trouver des coproducteurs : les créateurs sont indirectement pénalisés par l'affaiblissement de l'ONDA. Tout comme ils le sont par la marge de manœuvre réduite des maisons de la culture et des centres d'action culturelle, leurs partenaires et coproducteurs privilégiés, déjà affaiblis en 1986 : certains de ces établissements, ainsi Amiens, Bourges, ont accusé, fin 1986, un déficit pour la première fois de leur histoire. Par ailleurs, la disparition de lignes budgétaires de feu la direction du développement culturel n'arrange rien : régulièrement, la DDC pouvait dégager quelques aides — action en milieu rural ou scolaire, aide audiovisuelle — pour donner un coup de pouce au montage financier de certains projets.

Et les compagnies théâtrales qui n'ont pas encore rejoint le giron des subventions ont toutes chances de piaffer à la porte un bon moment. Ainsi en Ile-de-France, ou depuis deux ans les crédits déconcentrés sont en diminution : ils étaient de plus de 10 millions de francs en 1986, ils sont de 9,5 millions en 1987. Car les compagnies « en commission » (dépendant donc des comités d'experts régionaux) qui sont passées « hors commission » (une reconnaissance de leur travail et une prise en charge directe par la direction du théâtre) ont quitté l'orbite régionale... mais en emportant avec elles leur précédent budget.

Subventions-production

Depuis sa naissance, la fonction et les buts de la décentralisation ont singulièrement évolué. La notion de service public, noble mais austère et avant tout pédagogique, a également changé. Le secteur subventionné s'est incroyablement développé et diversifié : c'est devenu la jungle du Tout-création.

A présent, il ne s'agit plus de faire accéder le plus grand nombre aux plus grandes manœuvres, mais de fidéliser des spectateurs dont le nombre aurait tendance à diminuer. Entre secteur subventionné et privé, on ne se tourne plus le dos, on coproduit. Il faut dire que le coût des spectacles s'envole à des hauteurs que ne peuvent suivre les prix des places, d'autant plus que les vedettes sont désormais considérées comme le moyen le plus efficace de sensibilisation et qu'elles se font payer au prix qu'elles valent sur le marché.

Les subventions, les aides diverses du ministère de la culture et des pouvoirs publics, des collectivités locales ont changé d'objet : elles servent à la production. Mais elles s'inscrivent toujours dans le système qui a eu cours dans les débuts. D'où pas mal de malentendus et de gâchis.

JAZZ

La mort de Buddy Rich

Le batteur de jazz Bernard (Buddy) Rich est mort le 2 avril dans un hôpital de Los Angeles, d'une attaque d'apoplexie. Il venait d'être opéré d'une tumeur au cerveau. Il était âgé de soixante-neuf ans.

C'était un batteur-battant, cogneur et gagnant, Buddy Rich. Le parfait gosse de Brooklyn, cabochard, copain et hâbleur. Tellement persuadé d'être le meilleur batteur du monde que le monde — en tout cas le monde blanc — s'en laissa convaincre aussi. Quand on a commencé sa carrière à l'âge de dix-huit ans sur une scène de Broadway entre un père et une mère artistes de music-hall et que l'on se sait voué au spectacle toute sa vie, mieux vaut se prendre pour un génie que pour un nul. Il développa donc une technique de « showman » de la batterie, comme l'avait fait, avant lui, Gene Krupa. Tous les deux étaient des épigones des grands batteurs noirs, Chick Webb, Jo Jones, Sid Catlett.

Il mit, lui, dans le style de batterie « swing », une énergie fonceuse et sèche qui ébahissait les foules. Cela commença dans l'orchestre de Tommy Dorsey, où il devint ami avec un autre gagnant, Frank Sinatra ; cela continua, après guerre, quand il créa son propre grand orchestre, cela se monnaya assez lourdement dans les longs solos qui firent la réputation de Jazz at the Philharmonic, les tournées de Norman Granz où il allumait les fans. Puis il reforma un big band avec de tout jeunes musiciens recrutés dans les universités. Cet ancien « marine » les propulsait comme un sergent lance sa section à l'assaut.

De temps en temps, son cœur le lâchait ; alors il s'arrêtait, on le voyait chanter ou jouer dans des shows télévisés, puis il reprenait la route plus ou moins dorée. Esthétiquement et physiquement, son itinéraire l'aura mené de New-York (où il était né en 1917) à Las Vegas. Des tumeurs ont eu raison de cette spectaculaire machine à rythmes, dans un hôpital de Los Angeles. On a peine à y croire.

MICHEL CONTAT.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 19 h 30 : Don Carlo (dern.).

SALLE FAVART (42-96-06-11), Relâche jusqu'au 9 inclus.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 14 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 15 h : les Voyages de Monsieur Costic ; Grand Théâtre : sam. (dern.) à 20 h : le Mariage de Figaro ; à partir de dimanche, relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : sam. (dern.) à 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons ; à partir du dimanche, relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON, sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam. 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. à 15 h : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Fleurs tardives, d'Abram Room (v.o.) ; le Succès, de Constantin Khoudiakov (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres ; sam. à 21 h : Crise ou mutation, l'émergence de nouveaux modèles culturels ; à 18 h : Observatoire des banlieues, nº 2 ; Cinéma Vidéo : Vidéo-information, à 13 h : Du Zaïre au Congo, de Ch. Mesnil ; à 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Veriant ; Vidéo/Musique : à 13 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma brésilien : se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Concerts/Spectacles : sam. à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart, sam. 20 h 30 ; sam. et dim. à 15 h : Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : sam. à 18 h 30 : Isabelle Mayereau.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), sam. 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ASTELLE - THÉÂTRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Roulette d'escrocs.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), sam. 20 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim. 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur ; sam. 21 h., dim. 17 h : Une année sans été.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 45, dim. 16 h : la Presque Innommée (dern. le 5) ; 22 h : Terminal Dissident. Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung (dern. le 5).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Yasmina. La Resserre, (sam. 20 h 30 ; La Galerie, sam. 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), sam. 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), sam., 21 h, dim. 18 h 30 : Revolver pour 2.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 20 h 30 : Rufus (dern. le 4).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h : Les trains sans gare.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mimenklatura ; sam. 22 h 15, dim. 14 h 15 : Mensonge.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; 20 h 30, dim. 17 h : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), sam. 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉÂTRE (45-85-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Vie d'A. Colin ; sam. 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43 - 22 - 77 - 74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur (dern. le 5). Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : S. Joly. Petite salle, sam. 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45 : L'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 17 h 15 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), sam. 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 19 h 30 ; Dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

EURE (45-41-46-54), sam. 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (43-56-76-34), sam. 21 h : le Grand Efflanqué.

TH. GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter.

TH. 18 (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : The Show Must go on.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), sam. 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Villa bleue, le Rêve rose et la Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, le 4 à 20 h, le 5 à 15 h : R. de Gloucester. Petite salle, sam. 20 h 30 : la Salle d'attente.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Babiboum ; sam. 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam., dim. à 20 h, le 4 à 22 h 30 : Cabaret.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. à 20 h 30 : Tradition flamenco.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam., dim. à 20 h 30 : P. Doussaint, I. Duboulez.

GYMNASE (42-58-24-80), sam. à 20 h 30, dim. à 16 h : Why not.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 4 - Dimanche 5 avril

IVT (43-65-63-63), sam. 21 h, dim. 17 h : les Terres à rebours.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), sam. à 20 h, dim. à 15 h 30 : la Belle au bois dormant.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 18 h 30 : Flamenco Jimena Danse.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), sam. 21 h : J. Birkin (dern.).

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), sam. et dim. à 20 h 30 : A. Chamfort.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), sam. 22 h 30 : A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam., dim. 21 h 15 : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : D. Dufresne.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30 : P. Dupoyet ; sam. 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

TH. GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : B. Mabille.

LA VILLETTE (48-03-34-66) Semaine de la marionnette. Sam. 20 h 30 : le Fils de la Terre et Saisons ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Honneur de Rodrigue ; sam., dim. 16 h : les Histoires de Mamanou ; dim. 20 h 30 : Grandir ; dim. 22 h 30 : Sismic Sistem.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. : 21 h : Jazz d'échappement (dern. le 5).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h : G. Collier's London all Stars.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : M. Perez Quartet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Secret Talk.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), sam. 20 h 30 : Los Jaivas (dern. le 4).

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. 22 h : Jay Jay (dern. le 4).

MONTANA (45-48-93-08), dim. 22 h 30 : G. Arvanitas.

NEW MORNING (45-23-51-41), sam., dim. 21 h 30 : J. Hellborg ; dim. 17 h et 21 h : T. Duente.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h ; sam. : Dixie Stompers.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, sam. : Cyril Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), à 21 h 15, sam. : Mad Brass Band.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : D. Doritz Sextet (dern. le 4).

SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : C. Jefferson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h, sam., dim. : Cameleon Trio ; à 24 h : Josefina (dern. le 4).

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h, sam. Malavoi.

Les concerts

SAMEDI 4 AVRIL

Sorbonne, 20 h 30 : A. Ciccolini (piano) (Medtner, de Séverac, Ravel, Chabrier).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble La Camerata (Vivaldi, Britten, Bartok, Salomon).

Théâtre 18, 16 h 30 : R. Aussel, D. Estrada (guitares) (Ginastera, Brouwer, Obrowska).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J. Billecocq (La Passion de C. Peguy).

Eglise Saint-Georges, 18 h 30 : Duo Andranian (Brahms, Ravel, Chailley).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : S. Kagi (orgue) (Couperin, Raison, Langlais).

Lucernaire, 18 h 30 : Ensemble Cadence (Couperin, Rameau, Boesset).

Conciergerie, 21 h : Nuit des instruments anciens.

Eglise Saint-Merri, 21 h : la Passion, de Peguy (dit par J.-P. Billecocq).

DIMANCHE 5 AVRIL

Centre culturel suisse, 17 h : Moretta Fattorini (mezzo-soprano) (Haendel, Chopin, Brahms).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Emerson de New-York (Mozart, Mendelssohn, Chostakovitch).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Aunay (Polyphonies sacrées).

Gaveau, 14 h 30 : Finale publique du concours international M. Ravel (mélodies françaises de Gounod à nos jours).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chelsea Symphony Orchestra, dir. : N. Dodd (Adler, Holst, Williams, Haendel).

Eglise Saint-Séverin, 15 h : Chorales Knentz de Paris et de Brest (Bach).

Hôtel de Miramion, 15 h : Duo Picavet (piano quatre mains) (Debussy, Ravel, Chopin).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : M. Bertinotti (orgue) (Paponaud, de Saint-Martin, Bertinotti).

Carrefour de la Différence, 21 h : Duo Arisme (flûte et harpe) (musique française).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Paolo e Francesca de R. Matarazzo (v.o.) ; 17 h, L'Imperatore di Capri, de L. Comencini (v.o.) ; 19 h, Les gens du voyage, de J. Feyder ; 21 h 15, Le jour du vin et des roses, de B. Edwards (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, Pâques sanglantes, de G. de Santis (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, le Chemin de l'espérance, de P. Germi (v.o.) ; 19 h, la Panthère rose, de B. Edwards ; 21 h15, Quand l'inspecteur s'emmêle, de B. Edwards.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Ombres blanches, de W.S. Van Dyke et R. Flaherty ; 17 h, Aguirre, la colère de Dieu, de W. Herzog (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, L'une chante, l'autre pas, d'A. Varda ; 21 h 15, Démons de midi, de C. Paureilhe.

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, l'Éventail de lady Windermere, d'O. Preminger (v.o.) ; 17 h, les Chasses du comte Zaroff, d'I. Pichel et E. Schoedsack, (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, la Grande Paulette, de G. Calderon ; 21 h, l'Homme blessé, de P. Chéreau.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

SAMEDI 4 AVRIL

14 h 30, Limite, de M. Peixote ; 17 h 30, O Assalto ao Trem Pagador, de R. Farias ; 20 h 30, A Idade da terra, de G. Rocha.

DIMANCHE 5 AVRIL

14 h 30, O Cangaceiro, de L. Barreto ; 17 h 30, O Pagador de promessa, d'A. Duarte ; 20 h 30, Claro, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BAND (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DÉMONS 2 (*) (It., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.). ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount - Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; v.o. : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU. Film américain de Gary Nelson. V.o. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DAME DE MUSASHINO. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOLDEN CHILD. Film américain de Michael Ritchie. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis, Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MES DEUX HOMMES. Film allemand de D. Dorrie. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

TRUE STORIES. Film américain de David Byrne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

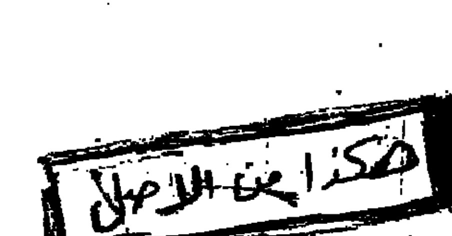
LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

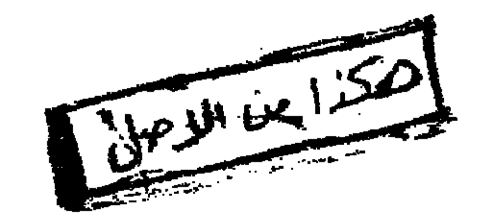
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

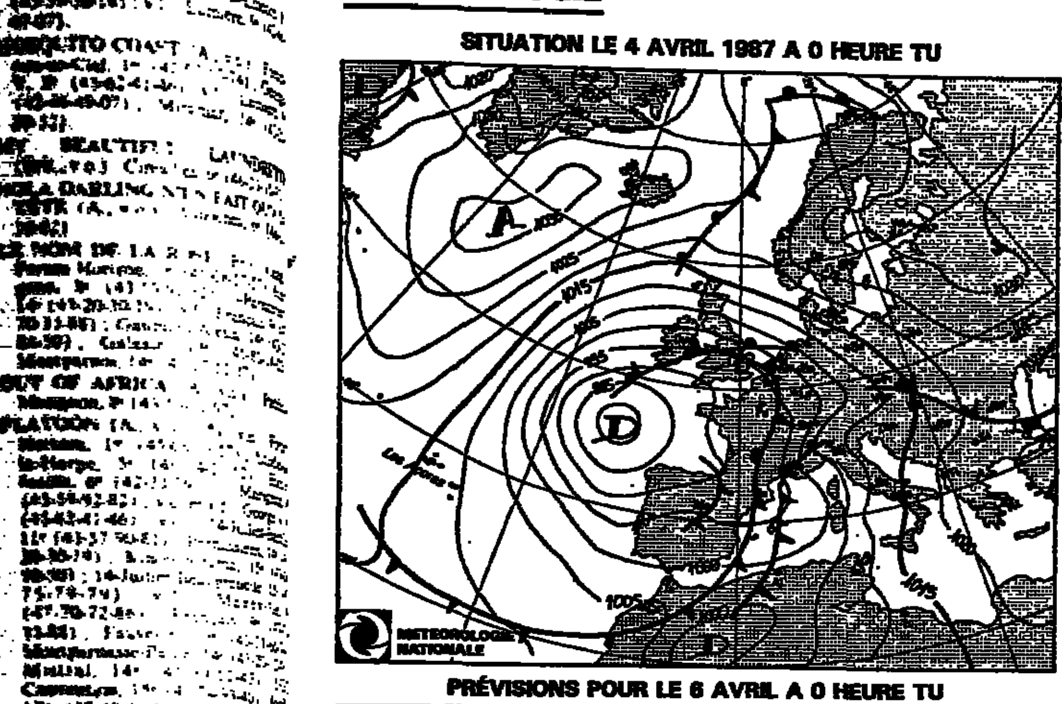




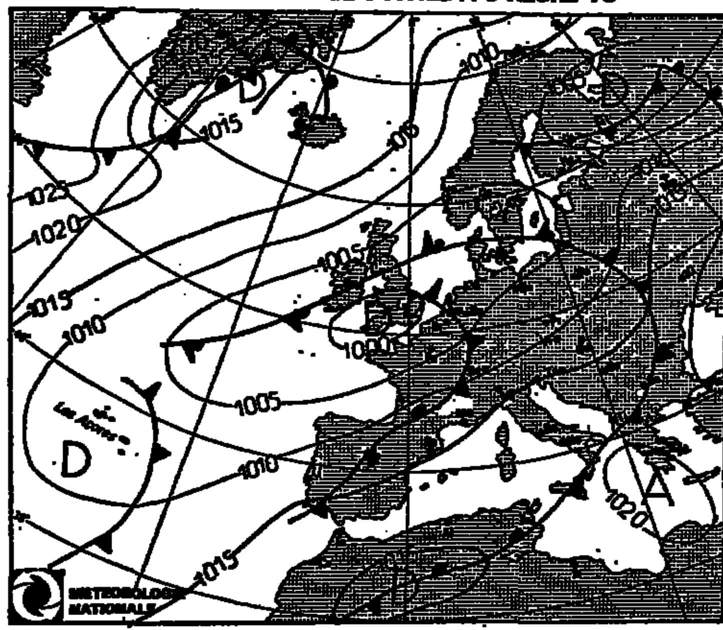
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 avril à 0 heure et le dimanche 5 avril à 24 heures.

La dépression centrée près du golfe de Gascogne remontera légèrement vers l'Angleterre, mais maintiendra sur la France un courant doux et humide de sud-ouest.

Dimanche : les régions de la Bretagne à la basse Normandie, Poitou-Charentes et Bordelais seront les plus favorisées avec de belles éclaircies par moments, des températures agréables, et seulement quelques averses dans l'après-midi.

Près de la Méditerranée, le soleil reviendra également, mais il faudra subir encore une matinée pluvieuse sur la Côte d'Azur et la Corse.

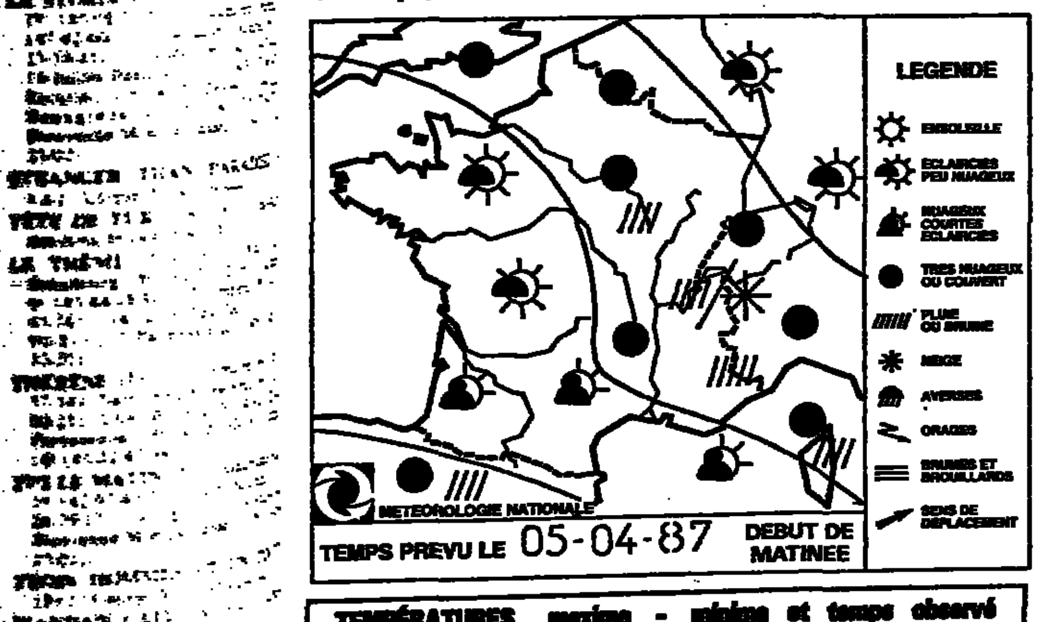
Sur le reste du pays, soit de la haute Normandie et du Nord, au Bassin parisien, Centre, tout le Nord-Ouest, Rhône-Alpes, Massif central et Midi-Pyrénée, les nuages donneront des ondées ou des pluies intermittentes, pratiquement toute la journée. Les accalmies laisseront passer quand même des rayons de soleil. Attention dans d'après-midi à un risque d'orage principalement sur le relief. Il neigera au-dessus de 2 000 mètres sur les Pyrénées, et 1 500 mètres sur le Massif central et les Alpes.

Les températures seront conformes aux moyennes d'un début avril.

Les minima, au lever du jour, seront assez homogènes, entre 5 et 7 degrés, sauf peut-être près de la Méditerranée où l'on verra 8 à 12 degrés.

Les maxima s'élèveront entre 12 et 14 degrés sur la moitié nord du pays, avec une pointe à 15 degrés de l'Alsace au Lyonnais et au Puy de Dôme.

Il fera 15 à 17 degrés dans le Sud-Ouest, et 16 à 19 degrés en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-4-1987
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-4 à 6 h TU et le 4-4-1987 à 6 h TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	15	C
BIARRITZ	14	2	C
BORDEAUX	13	5	N
BOURGES	16	4	P
BREST	10	3	D
CAEN	11	5	C
CHERBOURG	9	4	C
CLERMONT-FERR.	17	6	P
DIJON	11	7	P
GRENOBLE St-M-H	20	16	C
LILLE	11	9	P
LIMOGES	9	1	C
LYON	13	9	P
MARSEILLE-MAR.	14	8	P
NANCY	12	8	C
NANTES	12	2	D
NICE	14	12	P
PARIS-MONTS.	14	7	P
PAU	11	3	C
PERPIGNAN	13	6	N
RENNES	11	4	N
ST-ÉTIENNE	14	2	P
STRASBOURG	14	7	C
TOURS	10	4	C
TOULOUSE	13	3	P
POINTE-A-P.	31	25	N

ETRANGER	max	min	temps
ALGER	23	11	N
AMSTERDAM	14	7	A
ATHÈNES	17	10	D
BANGKOK	39	26	C
BARCELONE	15	5	N
BELGRADE	17	8	N
BERLIN	11	4	N
BRUXELLES	12	9	C
LE CAIRE	23	11	D
COPENHAGUE	7	8	N
DAKAR	27	19	C
DELHI	33	20	N
DJERBA	27	12	D
GENÈVE	10	4	C
HONGKONG	20	18	P
ISTANBUL	14	5	N
JÉRUSALEM	13	7	C
LISBONNE	12	6	C
LONDRES	10	8	P
LOS ANGELES	17	12	A
LUXEMBOURG	11	7	C
MADRID	11	2	P
MARRAKECH	21	12	N
MEXICO	28	10	B
MILAN	11	9	C
MONTRÉAL	8	0	C
MOSCOU	9	– 2	D
NAIROBI	31	16	D
NEW-YORK	14	6	P
OSLO	9	– 1	D
PALMA-DE-MAJ.	16	11	P
PÉKIN	20	8	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	P
ROME	19	16	D
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	7	– 1	D
SYDNEY	25	17	N
TOKYO	11	7	D
TUNIS	25	11	C
VARSOVIE	6	3	C
VENISE	11	9	C
VIENNE	12	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4456

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne fait donc pas plaisir à entendre. – II. Un homme édifiant. Quand on y est, tout paraît noir. – III. S'éprit d'un drôle d'oiseau. Rudes. Donné par le chef. – IV. Une grande confusion. On y voit parfois du sang. Qui a donc pu nous enrichir. – V. Début de semaine. Un peu de tabac. Grecque. Pas original. – VI. Dans une série de sept. Qui n'était donc pas couvert. – VII. Des spécialistes qui collectionnent les timbres. Une famille de peintres. – VIII. Un vieux véhicule. Peut avoir l'allure d'une marquise. – IX. Quand elle est froide, il y a moins de sang. Mot qui peut faire venir le berger. – X. Bien frappé. Qui peut nous valoir une condamnation. – XI. Lie. Des femmes qui ont parfois du mal à se faire suivre. Redevient neuf quand on arrive au bout. – XII. Avec lui, c'est généralement du tout cuit. En première ligne. – XIII. Qualifie un compositeur ayant beaucoup de talent pour faire des arrangements. Fut raccourcie par les Anglais. – XIV. Se fait attendre. Comme des frères dont on ne peut pas dire que ce sont des fils à papa. – XV. Symbole. Choisiras comme un domicile. Satisfaisant quand il y a un bon bout.

VERTICALEMENT

1. Du bon pain pour les terroristes. N'est pas à sa place dans une collection de papillons. – 2. Sorte de cirque. Pour qu'il grossisse, il faut le faire travailler. Maison de campagne. – 3. Pétille. Peuvent être assimilés aux claques. Est bien nourri quand il y a beaucoup de pruneaux. – 4. Elégant mais un peu vieux. Parfois, peut être assimilée à une petite scène. – 5. Lac des Pyrénées. N'a pas beaucoup de livres quand il est ambulant. La première victime. – 6. Etat étranger. Ne pas conserver. A une forte tête. – 7. Un arrêt qui fait plaisir. Un homme qui ne fait pas de cadeaux. – 8. Ne cesse pas. Sévère. Reste au fond de la pièce. Le tantale. – 9. La rage avant Pasteur. Qui ressemble à des guêpiers. – 10. Petit chez le crémier. Se laisse aller. – 11. Abréviation pour un prince. Un mal de chien. Il y en a plein les miches. – 12. Peut-être remplie d'un sang impur. Font un cent quand ils sont en carré. Peuvent outrager. – 13. Eau. Endroit où l'on peut faire des exercices. Fin de bail. En Angleterre, nom qu'on donne à une souris. – 14. Fournit une bonne solution. Département. – 15. Fit un mauvais marché. Roi de Thèbes. Est difficile à plaquer.

Solution du problème n° 4455

Horizontalement

I. Tripières. – II. Râle. Nabi. – III. Ai. Réale. – IV. Clôt. Rend. – V. Becquée. – VI. Sel. Our. – VII. Suivre. NT. – VIII. Gin. Roi. – IX. Elève. – X. Il. Idée. – XI. Egréneuse.

Verticalement

1. Tracasserie. – 2. Rail. Eu. LG. – 3. Il. Oblige. – 4. Perte. Ville. – 5. Corne. – 6. Enarque. Vie. – 7. Râleur. Redû. – 8. Ebène. Nô. Es. – 9. Si. Destinée.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Danièle RAISONNIER
et Alain SCHLUMBERGER

ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Benjamin,

le 18 mars 1987.

21, rue de Turenne,
75004 Paris.

– Bénédicte FARTHOUAT
et Jean-François DANON,
partagent avec
Flore

la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 23 mars 1987.

19, rue Auguste-Lançon,
75013 Paris.

Décès

– On nous prie de faire part du décès de l'

abbé Jean DEVEAUX,
chanoine du diocèse de Rouen,

survenu à Bonsecours (76), le 2 avril 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 avril, à 15 heures, en la basilique de Bonsecours.

De la part de :
M. et Mme Denis Bellier,
M. et Mme Jacques Deveaux,
Mme René Vayssier,
M. et Mme Pierre Monghal,
M. et Mme Philippe Deveaux,
M. et Mme Bernard Deveaux.

– Alger. Lyon. Dieulefit

M. et Mme Jacques Canton-Débat
et leurs enfants, Philippe, Béatrice et Christian,
M. le professeur et Mme Jacques Robert
et leurs enfants, Anne-France, Xavier, Elisabeth et Olivier,
M. et Mme Régis Martinier
et leurs enfants, Bruno, Hugues et Jean-Louis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Frédéric ROBERT,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Lyon, le 2 avril 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service religieux sera célébré au temple protestant de Dieulefit (Drôme), le lundi 6 avril 1987, à 15 heures.

Un hommage lui sera rendu le même jour, à 10 heures, au temple protestant de Lyon, 50, rue Bancel, Lyon-7e.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Jean XV, 12.

145, montée de Choulans.
69005 Lyon.
14, villa Saint-Georges,
92160 Antony.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du décès de

M. Jacques HÉLIE,

une pensée est demandée.

Communications diverses

– A l'occasion de la publication du numéro spécial hors série des *Dossiers et documents* intitulé « Trente ans d'Europe », Bernard Brigouleix, journaliste au service Etranger du *Monde*, répondra aux questions des étudiants le mercredi 8 avril, à Bordeaux :
– à 11 h 30, à la cafétéria du restaurant universitaire n° 2 sur le campus de Pessac.
– à 15 heures, à la Maison de la presse « Le temps de vivre », 62-65, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux.

– L'Orchestre symphonique de Jeunes en Ile-de-France donnera un concert au profit d'Amnesty international, le mercredi 8 avril, à 21 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie à Paris-4e. Au programme : Mozart et Haydn. Prix des places : 70 F. Tarif réduit : 40 F. Renseignements et réservations : 45-70-91-91.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, vendredi 10 avril, à 14 heures, salle Liard, Mme Marie-Hélène Totems, épouse Thevenot : « La découverte de l'Ecosse du XVIIIe siècle à travers les récits des voyageurs britanniques ».

– Université Bordeaux-III, samedi 11 avril, à 9 heures, salle des Actes, M. Christian Pinaud : « Proposition et duplication de la communication interpersonnelle : exégèse des figures techniques de la télécommunication ou le message du médium ».

– Université Paris-I, samedi 11 avril, à 14 heures, amphi Richelieu-Sorbonne, M. Jean-Claude Jauffret : « Parlement, gouvernement, commandement, l'armée de métier sous la IIIe République (1871-1914) ».

ÉDUCATION

Au congrès du SNES

Pas de main tendue aux laïques du privé

Les professeurs des lycées privés ne sont pas en odeur de sainteté au SNES. Le principal syndicat d'enseignants du second degré, appartenant à la FEN, a refusé lors de son congrès (*le Monde* du 4 avril) d'accueillir dans ses rangs trente-sept « collègues » du privé.

Ces égarés de la laïque se trouvaient orphelins de syndicat depuis la dissolution du SNUDEP, l'organisation créée en 1983 par la FEN pour rassembler les professeurs des établissements privés favorables à « l'unification laïque ». Le gouvernement de gauche ayant renoncé à cette perspective après les grandes manifestations de 1984, le SNUDEP n'avait plus de raison d'être et s'est sabordé. Cent-quarante de ses membres, enseignants du premier degré ont été repêchés par le syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC), fleuron de l'école publique...

Mais leurs collègues du secondaire resteront sur le carreau. Par une faible majorité (53 %), le SNES a refusé de leur ouvrir ses portes. Sans doute moins par « racisme » anti-privé que pour marquer son refus de la vaste recomposition en cours dans la FEN, dont le futur *« grand syndicat d'enseignants de la maternelle au lycée »*, bête noire du SNES, menace d'étendre ses tentacules jusque dans les établissements privés. Les trente-sept pécheurs, qui comptaient sur la solidarité syndicale, sont invités à attendre des jours meilleurs.

M. William Marois président de l'université d'Orléans

M. William Marois, professeur de sciences économiques, a été élu, le 3 avril, président de l'université d'Orléans dès le premier tour, par 62 voix contre 30, à M. Yannick Pilet, professeur de physique à l'Ecole supérieure énergie et matériaux. Il succède à M. Michel Royer, élu en 1982.

[Né le 13 novembre 1954 à Orléans, M. Marois est le plus jeune président d'université en exercice en France. Maître-assistant à Paris-I, en 1980, il est reçu premier à l'agrégation de sciences économiques en 1981, enseigne ensuite à l'université de Niamey, au Niger. Professeur à Orléans depuis 1983, M. Marois dirige également le GRECO, un institut de recherche sur la monnaie et le financement, rattaché au CNRS.]

SPORTS

● **AUTOMOBILISME : championnat du monde de formule 1.** – A une semaine du Grand Prix du Brésil, première épreuve du championnat du monde de formule 1 1987, les pilotes ont annoncé qu'ils refuseraient de payer la « super-licence » imposée cette saison par la Fédération internationale de sport automobile (FISA). *« C'est une taxe arbitraire »,* a expliqué Alain Prost, champion du monde en titre, leader du mouvement. Au terme de cette nouvelle réglementation, il devrait en effet débourser 77 000 F pour courir (5 000 F plus 1 000 F par points marqués la saison dernière). Les pilotes demandent l'ouverture de négociations avec la FISA.

● **HOCKEY SUR GLACE : Les championnats du monde B.** – L'équipe de France a battu, le 3 avril à Canazei (Italie), la RDA (5-2) au cours de la neuvième journée des championnats du monde B. Elle sera qualifiée pour les Jeux olympiques de Calgary si elle bat le 4 avril les Chinois, derniers du classement.

● **NATATION : records de France du 50 mètres.** – Eliminé en série du 200 m en raison d'une crise de tachycardie, Stephan Caron a rassuré son entourage en améliorant, le 2 avril, le record national du 50 m par deux fois : 23 s 40 en série et 23 s 26 en finale. Au cours de ces championnats de France d'hiver, disputés à Strasbourg, Catherine Plewinski a également amélioré le record féminin de la distance, en 26 s 27.

Le Monde

REGIONS

BRETAGNE

Un Sinago tout neuf

A Douarnenez, au Port-Rhu, devant le Musée du bateau, vient d'être lancé un Sinago du golfe du Morbihan, reconstitution d'un bateau de pêche du siècle dernier. Il portera le nom de *Souvenir*, tout comme son prédécesseur, fin régatier des années 1880, dont le plan de formes, relevé et publié en 1889, a servi de base à la construction du *Souvenir* de 1987.

Le Musée du bateau, à côté de bâtiments anciens ou récents dont on a pu retrouver des exemplaires et qui forment la plus belle collection en France (150 unités), s'efforce de reconstituer la gamme la plus complète et la plus variée possible de bateaux de travail et de plaisance.

Les reconstitutions sont réalisées par les Ateliers de l'enfer.

Un parc pour Rennes

Un parc de loisirs va être réalisé aux portes de Rennes, à Betton, par une société britannique, Leisure Research Associated. Le « parc de Bretagne » s'étendra sur 62 hectares et comprendra un parc aquatique – ouvert en mai 1988 – de 55 000 mètres carrés, un minicircuit de formule 1, des cinémas hémisphériques 180 degrés, un théâtre en plein air (5 000 places), un village artisanal, un jardin d'enfants ainsi que des hôtels et restaurants.

Le groupe LRA, qui a déjà réalisé une vingtaine d'équipements semblables en Europe, espère recevoir dans ce parc quelque 800 000 visiteurs dès les premières années et compte sur une fréquentation de 1,5 million de personnes par an une fois l'équipement entièrement achevé, en 1992. Les travaux débuteront en juillet 1988 et, dès l'an prochain, le « parc de Bretagne » créera 140 emplois permanents.

POLÉMIQUE AUTOUR D'UN MILLÉNAIRE

La France est née aussi à Orléans

PICARDS et Orléanais devront-ils ferrailler comme au bon vieux temps ? Le bicentenaire de la Révolution française donne lieu à des joutes intellectuelles sur fond politique. On pensait moins que la commémoration du millénaire capétien, enfoui au plus profond de notre histoire, allait susciter des polémiques.

L'amertume est grande à Orléans et dans la région Centre, au moment de l'ouverture de ces festivités dont le président de la République a donné le coup d'envoi le vendredi 3 avril à Amiens.

« La monarchie capétienne est née sur les bords de la Loire, à Orléans », affirme-t-on avec force dans la capitale régionale où l'« OPA » lancée sur les premiers Capétiens par les Picards est ressentie comme une sorte de coup d'épée dans le dos. *« C'est vrai*, reconnaît le président du conseil régional du Centre, M. Maurice Dousset (UDF, PR) député d'Eure-et-Loir, *on s'est réveillé un peu tard. »* Maurice Dousset reconnaît avoir un faible pour Hugues Capet, un roi *« paysan comme moi »*, précise-t-il. Maurice Dousset est en effet agriculteur.

Alors qu'un journaliste local passionné d'histoire, Jean-Bernard Autin, avait lancé le premier l'idée d'une commémoration en 1980, il a fallu attendre le mois d'avril 1986, alors que les Picards avaient déjà organisé le branle-bas de combat, pour que la ville d'Orléans, où furent couronnés et résidèrent les premiers Capétiens, réunisse une commission et engage un crédit de 200 000 francs. Quant à la région Centre, elle a débloqué 800 000 francs lors de sa dernière session. Sommes qui sont peu en rapport avec les 30 millions de francs engagés en Picardie.

Des manifestations se dérouleront bien dans l'Orléanais, notamment une exposition en novembre

JE VAIS COUPER
LE BUDGET EN DEUX
ET VOUS EN DONNER
UNE MOITIÉ CHACUN...

et décembre, organisée par l'historien Philippe Contamine, professeur d'histoire du Moyen Age à Paris-X, et qui vient de succéder à Régine Pernoud à la direction scientifique du Centre Jeanne-d'Arc à Orléans. Le comte de Paris se déplacera à Lorris dans le Loiret, pour dévoiler une plaque rappelant que cette petite cité située en plein cœur de la forêt d'Orléans fut la première de France à se voir octroyer une charte communale par le roi Louis VI le Gros. Mais le colloque autour des Capétiens, sous l'égide du CNRS, qui doit se dérouler dans plusieurs villes, de Metz à Barcelone, en passant par Paris et Auxerre, ne fera pas étape à Orléans.

Les Orléanais accumulent faits et dates pour récupérer « leurs » Capétiens. Si l'élection d'Hugues Capet se déroula bien à Senlis et son précouronnement à Noyon, le fondateur de la dynastie capétienne prit soin de se faire couronner une seconde fois en décembre 987 dans la cathédrale d'Orléans par l'archevêque de Reims, Adalbéron, associant son fils Robert le Pieux, né à Orléans, âgé de quinze ans, à la cérémonie, *« une méthode reprise par les premiers Capétiens*, explique Jean-Bernard Autin, *qui marquaient ainsi clairement leurs prétentions dynastiques. »* Ses descendants se feront couronner à Orléans : après Robert le Pieux, Henri Ier en 1031 (il mourra à Vitry-aux-Loges, en pleine forêt d'Orléans, en 1060), puis Philippe Ier, enterré à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, et, enfin, Louis VI le Gros, en 1108.

Si l'autorité des premiers Capétiens sur le royaume issu du traité de Verdun en 843 paraît assez théorique, et même sur l'Ile-de-France, leurs bons fiefs de l'Orléanais constituent la base la plus solide de leur pouvoir. Hugues Capet fit d'ailleurs enfermer à Orléans, sous sa surveillance, le dernier des Carolingiens.

« Orléans est plus significatif que Senlis ou Noyon, affirme Philippe Contamine. *La Picardie n'a été annexée au domaine royal qu'à la fin du douzième siècle. La cérémonie d'Amiens est historiquement sans fondement très précis »*, explique-t-il en précisant qu'il *« ne souhaite pas pourtant allumer de querelles et se réfère simplement à l'histoire. »*

Les premiers Capétiens, ajoute-t-il, avaient une notion du pouvoir royal mais non d'un pouvoir d'État. Plus faibles territorialement que d'autres princes du royaume, ils ne s'en considéraient pas moins au-dessus et différents. Leur lucidité a été de le comprendre et de s'appuyer sur l'Église, qui, à l'époque, notamment dans le grand centre spirituel de Saint-Benoît-sur-Loire tout proche d'Orléans, estime que le roi doit gouverner conformément à l'idéal chrétien. Bref, déjà une manière de cohabitation prêchée dans ce Centre qui ne mérite donc pas qu'on lui interdise de célébrer la mémoire de la France...

RÉGIS GUYOTAT.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Le grand départ

La Champagne-Ardenne est traditionnellement une région d'émigration. Le phénomène s'est encore accentué entre 1975 et 1982.

Ce sont les jeunes de quinze à vingt-quatre ans qui émigrent le plus, et le solde migratoire des personnes de soixante-cinq ans et plus est devenu négatif à son tour de 1975 à 1982.

On note en particulier le solde migratoire, certes négatif, mais de faible ampleur du département de l'Aube et le résultat décevant dans son ensemble du département de la Marne. Enfin, les Ardennes et la Haute-Marne enregistrent des taux de solde migratoire fortement négatifs.

es statistiques sont dues à Claude Ronez, dans le bilan de l'économie champenoise publié par la direction régionale de l'INSEE, 1, rue de l'Arbalète, 51079 Reims Cedex.

ILE-DE-FRANCE

Le nouveau CNIT

Un investissement de 6 milliards de francs va être réalisé dans les quatre prochaines années pour terminer le quartier de la Défense, a annoncé Christian Pellerin, président-directeur général de la SARI (Société d'administration et de réalisation d'investissements), filiale de la Compagnie générale des eaux.

Le Palais du CNIT – il s'appellera sans doute Centre national et international des technologies – sera rénové au début de l'année prochaine. Il abritera Informat, le marché permanent de l'informatique sur 26 000 mètres carrés.

Le nouveau CNIT comprendra également un hôtel de 200 à 300 chambres du groupe ACCOR, un ensemble voué au commerce extérieur et un club de dirigeants d'entreprise, et des bureaux. Le coût de sa rénovation dépassera le milliard de francs. Un nouveau grand ensemble de bureaux sera aussi édifié à côté du CNIT.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, vient aussi de confirmer que son ministère s'installera dans la grande arche située à l'extrémité de la Défense. Le ministre a aussi annoncé la création prochaine d'une *« fondation européenne pour la ville et l'architecture »* et souhaite que s'édifie au pied de son ministère, dans la perspective historique Concorde-Etoile-Saint-Germain, *« un musée de l'architecture dont la France manque cruellement »*. Ce musée serait financé par le mécénat.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un chéquier en catalan

Il se nomme *xequera* et existe depuis février en Roussillon. Au moment où se déchaînait la guerre du chèque payant entre banques et utilisateurs, le premier chéquier rédigé en français et en catalan a vu le jour dans les Pyrénées-Orientales grâce à la Caisse d'épargne l'Ecureuil du Roussillon et à un ensemble d'associations, tout en recevant l'aval des pouvoirs publics.

Cette initiative de la Caisse d'épargne et de la Bressola (association des écoles maternelles en catalan ayant déjà dix ans d'existence) a reçu le parrainage du conseil général des Pyrénées-Orientales, de la mairie de Perpignan et de diverses associations.

En outre, la Caisse d'épargne du Roussillon a signé, en août 1986, une convention-cadre avec la Caixa de Barcelone afin de *« concrétiser la création de liens étroits entre les deux organismes dans les domaines de la coopération technique, de la formation, des échanges de personnel et, ultérieurement, de toute forme de collaboration (recherche, participation à des organismes internationaux, à des recherches de promotion communes) »*.

Vivre à Paris

Son président, Etienne Ey, nous demande de rappeler l'existence d'une action amicale des Catalans de Paris. Celle-ci veut être sans aucune arrière-pensée politique et encore moins séparatiste, un relais du pays catalan dans la capitale. Fêtes et rencontres en plusieurs moments de l'année, 3, rue M. Berthelot, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 46-42-70-45.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Entreprises gagnantes

Favoriser le rapprochement entre étudiants et chefs d'entreprise, affirmer l'image d'un Nord entreprenant : tel est le double objectif de la Fête de l'entreprise, qui va se dérouler à Lille du 6 au 12 avril, sur l'initiative du club Gagnants.

Ce club rassemble une centaine d'entreprises parmi les plus performantes de la région, qui représentent au total 200 000 salariés et 200 milliards de chiffre d'affaires. Gagnants célèbre ainsi son premier anniversaire avec cette Fête de l'entreprise, qui répond à sa préoccupation initiale : exprimer le dynamisme des entreprises du Nord-Pas-de-Calais.

Organisée avec le concours des étudiants de Sup de Co-Lille et de maîtrise de sciences de gestion de l'université, cette Fête de l'entreprise proposera des conférences-débats, des rencontres, des visites ainsi qu'un tournoi de tennis et de golf.

Une première soirée mettra en vedette cinq grands patrons du Nord, Emmanuel d'André (Trois Suisses), Christian Derveloy (Prouvost SA), Patrick Leroy (groupe Maison Familiale), Gérard Mulliez (Auchan), Patrick Pollet (La Redoute), ainsi que plusieurs témoins dont Mike Burke (Centre de communication avancée) et Dominique Glocheux, l'auteur de *la Boss Génération*. Une seconde soirée, organisée sur le thème « Entreprises gagnantes : culture et communication », verra la participation des artistes de la région, l'Orchestre national de Lille, l'Atelier lyrique de Tourcoing, les Ballets du Nord, etc.

L'abattoir au privé

La communauté urbaine de Lille cède son abattoir-marché au privé. Par une délibération en date du 23 janvier dernier, le conseil de communauté avait décidé la mise en vente par adjudication publique de cet équipement surdimensionné et déficitaire quoique relativement récent (1972). Conçu pour traiter 30 000 tonnes de viande par an, l'abattoir lillois n'avait jamais atteint ce chiffre. De 27 000 tonnes en 1976, le tonnage était tombé en dessous de 15 000 en 1985. Le déficit moyen déclaré était de l'ordre de 4 millions par an (au cours des dix dernières années), que la communauté urbaine devait combler.

Un seul acquéreur était en lice pour la vente par adjudication, la société Vanhoslbèke, numéro un européen sur le marché du cheval, qui a fait son entrée sur le marché du bœuf en reprenant voici un an la société Vianor. L'abattoir a été adjugé pour 20 737 188 F, somme à laquelle il avait été mis à prix.

L'acquéreur s'engage à poursuivre l'exploitation pendant trois ans dans les locaux actuels et à construire dans ce délai un nouvel abattoir mieux adapté aux besoins.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-René Lorre, Jean-Claude Marre, Christian Tual.

Coordination : Jacques-François Simon.

Une étude de l'Observatoire interrégional du politique

Tous régionalistes

UNE majorité de Français (59 %) considèrent que la région *« prendra plus d'importance »* à l'avenir, seuls 25 % pariant sur le département. Tels sont les principaux résultats de l'étude réalisée par l'Observatoire interrégional du politique, avec le concours de quatre instituts de sondage, dans seize des vingt-deux régions métropolitaines, auprès d'un échantillon représentatif de sept cents personnes, interrogées dans chaque région à la fin de l'année 1986.

Le découpage régional institué en 1972 est désormais ratifié, puisque seuls 12 % des consultés souhaitent que leur département soit rattaché à une région différente. Certains départements considérés comme « séparatistes » tels que la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et les Alpes-Maritimes, sont désormais bien intégrés à leur région.

La politique de décentralisation et de régionalisation doit être développée, selon 51 % des personnes interrogées, en dépit des réticences des habitants de la Picardie et de la Champagne-Ardenne. En revanche, les Français demeurent partagés sur l'accroissement de leurs impôts pour financer l'assemblée régionale : 44 % des sondés se déclarent prêts à accepter cette augmentation, mais 44 % la refusent.

Néanmoins, si la région supplante le département auprès des Français, ces derniers restent d'abord attachés à leur commune. 60 % d'entre eux s'identifient d'abord à leur municipalité, 19 % estimant appartenir à leur région en premier. Les initiatives régionales risquent ainsi d'être freinées par un *« esprit de clocher »* teinté de *« localisme économique »*.

En outre, le régionalisme est désormais davantage apprécié par les sympathisants de gauche (56 %) que par les partisans de droite (49 %). Néanmoins, la mise en œuvre de la politique régionale échappe largement au clivage idéologique, une *« extraordinaire convergence de vues »* se faisant jour entre les électeurs de droite et ceux de gauche.

Néanmoins, des lignes de partage demeurent sur le plan socio-professionnel puisque les cadres supérieurs apparaissent *« les plus acquis à l'idée de région »* et les agriculteurs les plus réticents.

Sur les seize régions étudiées, la palme du *« régionalisme résolu »* revient à la région Rhône-Alpes. En revanche, ce sont les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et la Picardie qui demeurent le plus attachés aux priorités locales.

Une thèse sur l'émigration des Alsaciens et des Lorrains

Quarante-trois Strasbourg dans le monde

UNE grande patience au service d'une grande passion, une obstination sans faille, un esprit méthodologique poussé à l'extrême, plus de huit mille lettres, de nombreux voyages, vingt ans de travail, il fallait bien cela pour achever cette étude sur « L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du dix-huitième au vingtième siècle ».

Norman Laybourn, journaliste, ancien collaborateur du *Monde*, a suivi ses compatriotes à la trace dans le temps et dans l'espace, après avoir constaté, par hasard, qu'il y avait plusieurs villes portant le nom de Strasbourg sur la planète. Au terme de sa curiosité, qui est devenue une thèse de doctorat, il en a recensé quarante-trois, dont quinze aux Etats-Unis.

En poursuivant dans cette voie, la toponymie, il a cherché à retrouver, à travers les noms de lieux à consonance alsacienne ou lorraine, les éventuelles traces d'implantation d'émigrés provenant de ces provinces. Eventuelles, car l'homonymie des noms de lieux n'est qu'un indice parfois trompeur.

Ainsi, les Nancy du Kentucky et du Texas ne doivent rien à la Lorraine mais tout à des prénoms de femmes qui tenaient les bureaux de poste locaux. En revanche, Metz, dans le Michigan, fut fondé par des colons lorrains en 1879.

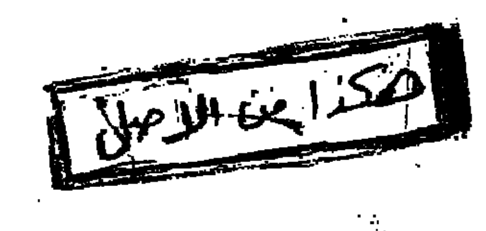
Le premier tome de l'ouvrage est consacré au recensement des villes, villages, hameaux, lieux-dits qui, d'une manière ou d'une autre, fût-ce fortuitement, renvoient à l'Alsace et à la Lorraine. Il énumère ensuite les causes de l'émigration de 1700 – après les efforts de repeuplement de régions décimées par la peste et la guerre de Trente Ans (1618-1648) – jusqu'à la guerre de 1914-1918. Ce sont, d'abord et surtout, la misère, puis la fidélité à la foi, les guerres, le service militaire, le morcellement des terres, les appels des colonisateurs.

Le second tome publié concerne les mouvements d'émigration vers l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Afrique du Sud et Israël, avec leurs modalités particulières, leurs drames et leurs réussites et leurs personnages inconnus ou célèbres dont l'évocation donne à ce travail rigoureux son épaisseur humaine.

ANDRÉ LAURENS.

★ *L'Emigration des Alsaciens et des Lorrains du dix-huitième au vingtième siècle*, de Norman Laybourn (deux tomes). Association des publications près les Universités de Strasbourg, 22, rue Descartes, 67000 Strasbourg, 300 F.





REPÈRES

Investissements

Les Espagnols doublent leur présence en Europe

Les investissements espagnols dans les autres pays de la Communauté européenne ont atteint 27,2 milliards de pesetas en 1986 (1,28 milliard de francs) contre 13 milliards l'année précédente, indique Madrid. Avec 7,7 milliards de pesetas, la France reste la terre d'accueil privilégiée des investisseurs espagnols, suivie par le Portugal (6,3 milliards), la Grande-Bretagne (4,2 milliards) et le Luxembourg (3,3 milliards). Les Européens ont, eux aussi, pratiquement doublé leur présence de l'autre côté des Pyrénées avec 113 milliards de pesetas investis en 1985 et 203,2 milliards en 1986. Principal investisseur, la RFA avec 104,5 milliards de pesetas.

Emploi

Amélioration limitée en RFA

Le prolongement de l'hiver, le ralentissement de l'activité dans le secteur des biens d'équipement et les restructurations dans les mines et les forges ont ralenti l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi en RFA. En données brutes, le nombre des chômeurs s'est inscrit à 2,41 millions en mars, en baisse de 1 % sur le mois correspondant de 1986. En données corrigées saisonnières, une hausse de 1,7 % a été enregistrée par rapport à février, mais la tendance reste à la baisse de 1,9 %, par rapport à mars 1986. La diminution de la production dans les mines a entraîné une forte progression de 21 % en un mois du chômage partiel. Une hausse qui atteint 57 % sur un an.

Chômage

6,6 % de la population active aux Etats-Unis

Après être resté stable à 6,7 % de la population active entre décembre 1986 et février 1987, le taux de chômage aux Etats-Unis a reculé en mars, s'inscrivant à 6,6 %, son plus bas niveau depuis 1980. En mars, les Etats-unis comptaient 7,85 millions de personnes sans emploi, soit 113 000 de moins qu'en février.

Privatisation

Un nouveau décret d'application

Devant le succès de la privatisation de Paribas et de la Sogénal, qui ont conduit l'Etat à réduire à moins de dix le nombre de titres servis à chaque souscripteur, le gouvernement a pris un nouveau décret d'application (*le Monde* du 19 mars 1987), publié au *Journal officiel* du vendredi 3 avril 1987, et modifiant le décret du 24 octobre 1986. Ce décret prévoit que les demandes n'excédant pas dix titres sont réduites *« soit en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de titres demandés, soit en servant par quotité d'un titre jusqu'à épuisement de l'offre de titres »*. S'il n'est même pas possible de servir un titre par demande, le décret prévoit alors ou un tirage au sort parmi les souscripteurs dans la limite d'un titre par personne, ou l'attribution de *« coupures de titres en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de demandes exprimées »*. Le décret ne précise pas dans quel cas on choisira le recours au tirage au sort ou le recours à l'attribution de coupures de titres.

SOCIAL

Aménagement du temps de travail

FO renouvelle ses critiques sur le projet de loi

Par une lettre adressée le 30 mars au ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a renouvelé ses critiques à l'encontre du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail.

Ce texte, qui avait été présenté au Parlement à la fin de la session d'automne et qui le sera à nouveau à la session de printemps, n'a subi aucune modification. Il suscite donc les mêmes réserves de la part de FO, qui rappelle à M. Philippe Séguin que, par le passé, elle s'était déjà opposée à la loi Delebarre *« par pragmatisme et non par volonté d'immobilisme »*.

Les reproches supplémentaires portent sur la possibilité d'accord direct dans l'entreprise, sans passage obligatoire par un accord de branche, sur le non-paiement des majorations pour heures supplémentaires, sur la dérogation au repos du dimanche et, enfin, sur le travail de nuit des femmes, autorisé dans certaines conditions.

Sur ce dernier point, très sensible pour FO, M. Marc Blondel, secrétaire confédéral, a récemment déclaré que son organisation pourrait entamer une procédure juridique en invoquant la convention du BIT ratifiée par la France. *« Nous irons s'il le faut jusqu'au tribunal international de La Haye »* a-t-il affirmé.

Une initiative originale en Bourgogne : le chéquier emploi-formation

Première initiative du genre, la région Bourgogne soutient financièrement l'effort de formation du plan en faveur de l'emploi des jeunes.

La formule, originale, prévoit que la région prendra à sa charge le coût de cent cinquante-six heures de stage, utilisables selon *« l'idée très ancienne mais jamais mise en pratique du crédit d'heures »*, ainsi que l'a souligné M. Marcel Lucotte, président du conseil régional. Mille jeunes de moins de vingt-six ans, embauchés dans une entreprise pour une durée indéterminée avec un contrat d'adaptation, ont reçu ou vont recevoir un chéquier emploi-formation. En accord avec l'employeur, le salarié bénéficiera alors d'une *« sorte de droit de tirage sur une durée de formation qu'il peut utiliser en fonction de ses motivations, des circonstances de son parcours professionnel et, bien entendu, compte tenu de ses capacités »*.

Pour ce faire, le chéquier comprend quatre chèques ouvrant droit chacun à une semaine de stage d'une durée de trente-neuf heures. La formation, d'un coût de 50 F par heure, supportée par la région, est gratuite pour l'employeur et le salarié. Elle peut être décidée à tout moment.

Par ce système, la région répond à deux objectifs. Elle aide à la formation de jeunes avec une formule souple. Elle apporte sa contribution à l'emploi.

Mais, plutôt que de subventionner l'emploi, comme le font certaines régions, le dispositif intervient de façon judicieuse dans le fonctionnement du plan pour l'emploi des jeunes et dans le financement de la formation en alternance. L'Etat exonère l'employeur de 50 % des charges sociales pour un contrat d'adaptation.

L'entreprise doit s'engager à assurer deux cents heures de formation au minimum, qui lui sont remboursées, à raison de 50 F de l'heure, par les organismes mutualistes collectant les cotisations de 0,3 % prélevées sur la masse salariale. Or les organismes mutualistes éprouvent actuellement des difficultés financières dues au développement du plan Jeunes, et ne peuvent pas toujours répondre à la demande.

Par son action, la région Bourgogne vient donc en relais et assure le succès de l'opération. En même temps, elle l'oriente vers les objectifs de sa politique régionale de formation, que M. Jean-Pierre Soisson, vice-président du conseil régional, a contribué à définir.

Six fédérations de fonctionnaires annoncent une action nationale en mai

Les six fédérations de fonctionnaires – FEN, FO, CFDT, CFTC, FGAC (Fédération générale autonome des fonctionnaires), CGC – ont décidé, le vendredi 3 avril, de *« préparer au mois de mai une action d'ampleur nationale »*, mais selon des *« modalités propres à chacune d'entre elles »*. Elles estiment en effet que *« de graves sujets de préoccupation demeurent »*. Il s'agit à la fois de la politique salariale *« qui ne permet pas le maintien du pouvoir d'achat dans la mesure où l'on ne tient pas compte des dernières hypothèses de hausse des prix pour 1987 »* et des orientations budgétaires prévoyant *« de nouvelles suppressions d'emplois de l'ordre de trente mille en 1988 »*.

Les six fédérations ont cependant considéré que les décisions annoncées par M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, en faveur des bas salaires et sur *« l'ouverture de discussions concernant une réforme des structures de rémunérations et de classifications »* constituent *« un premier résultat de leur action »*. Elles ont donc décidé de *« reprendre leur participation aux groupes de travail sur la modernisation de l'administration »*.

De son côté, l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT estime que *« la diminution de la masse salariale, la suppression d'environ trente mille emplois, la réduction de 2 % des crédits de fonctionnement se cumuleront aux graves conséquences des budgets antérieurs »*. Lors de sa journée de grèves et de manifestations le 9 avril, elle organisera un défilé à Paris, à 11 heures, du Luxembourg au Palais-Royal.

ÉTRANGER

Dix mois après la session spéciale

Les Nations unies créent un... comité d'experts pour l'Afrique

NEW-YORK
de notre correspondant

Si les échecs des économies africaines ne mettaient pas aussi tragiquement en cause des millions de vies, et si les images de leurs impuissances devant la récente sécheresse n'étaient pas aussi cruellement proches dans nos mémoires, nous pourrions sourire : un comité d'experts, un de plus, vient d'être constitué, le jeudi 2 avril, par le secrétaire général des Nations unies. Composé de dix personnalités, il est chargé d'*« examiner les voies pouvant mener à l'amélioration de la situation financière des pays du continent »* et de soumettre un rapport avant la fin de l'année.

Pourtant, dix mois se sont déjà écoulés depuis la première – et *« historique »* – session spéciale de l'assemblée générale, consacrée à l'avenir économique de l'Afrique. L'Afrique noire avait dû, à l'époque, admettre ses erreurs et promettre de dépenser moins et mieux. En échange, les initiateurs de la session, regroupés autour du président Abdou Diouf du Sénégal, espéraient une récompense sous forme d'un plan de sauvetage à l'échelle continentale : 128 milliards de dollars d'investissements sur cinq ans, fournis, à hauteur de 75 milliards, par l'Afrique, le reste devant être versé par le monde industrialisé.

Peu émus devant ce qui constituait pourtant un triomphe de la *Realpolitik* tant réclamée, les principaux occidentaux ont refusé toute approche globalisante, promettant tout au plus une *« meilleure compréhension »* des cas individuels.

Curieusement, le montant, relativement faible, de la dette africaine n'incite pas les banquiers occidentaux à concevoir de véritables solutions : 80 milliards de dollars, c'est peu comparé à la dette latino-américaine. C'est donc pour que *« l'Afrique soit entendue et prise au sérieux »* que l'ONU se sent obligée d'agir.

Si nous ne faisons rien, personne ne le fera, dit-on au secrétariat, où l'on souligne qu'actuellement, vingt-huit pays du continent appliquent des programmes d'ajustement économique destinés à assainir leurs budgets. Pour le numéro deux de l'ONU, M. Jean Ripert, *« nous sommes à un tournant : si rien n'est fait maintenant, les promesses de la session spéciale pourraient s'effilocher »*.

Les constats que le nouveau comité est invité à faire devront aller dans le *sens* du libéralisme, sans lequel il n'est pas question d'obtenir l'appui des Etats-Unis. Sa composition garantit d'ailleurs l'absence de tout excès dans le sens contraire, ne serait-ce que grâce à la présence de M. Max Warburg, le banquier ouest-allemand aux principes déjà centenaires. Aucun représentant des pays de l'Est ou *« progressistes »* ne figure sur la liste. Les Etats-Unis n'en ont pas moins exprimé leurs réserves quant à la procédure choisie, estimant que les Nations unies n'étaient pas l'endroit approprié pour la recherche de solutions de type financier.

Néanmoins, Washington a donné un gage de bonne volonté en acceptant que les fonds de l'Association internationale pour le développement, destinés à être distribués sous forme de prêts sans intérêt aux pays les plus démunis, soient portés à 12,6 milliards de dollars, 50 % de plus que la limite fixée initialement par la Maison Blanche.

CHARLES LESCAUT.

● RECTIFICATIF. – Le surtitre qui accompagnait l'article intitulé « *Le plan pour l'emploi des jeunes a obtenu des résultats incertains* », publié page 28, dans nos deux éditions du 4 avril, comportait une erreur de chiffre. Ce ne sont pas *« 2 000 créations nettes »* d'emplois que le plan jeunes aurait générées, mais 20 000, ainsi que cela était précisé dans l'article proprement dit.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article publié le 2 avril, page 25, sous le titre : « La formation professionnelle par télématique », une erreur s'est glissée dans le numéro de code minitel. Pour se relier à la banque de données du centre INFFO, il convient de taper : 3615, INFFO et non + INFO.

AFFAIRES

La compagnie américaine Northwest Airlines commande trente Airbus long-courriers

La compagnie aérienne américaine Northwest Airlines a commandé vingt appareils A 340 et pris des options sur dix A 330, a annoncé le vendredi 3 avril Airbus Industrie. La moitié des A 340 commandés pourra être transformée en A 330.

L'A 340 est un très long-courrier (14 000 km) quadriréacteur (262 à 295 sièges), et l'A 330 un biréacteur (9 400 km) de capacité plus grande (286 à 328 places). L'ensemble du contrat peut être évalué à plus de 2,5 milliards de dollars.

Avec ce contrat, Airbus et les Européens marquent un point essentiel, à la fois pour hâter le lancement officiel du programme A 340 et A 330, et contre leurs concurrents américains, la firme Boeing et le projet mis au point en décembre 1986 par MacDonnel Douglas (connu sous le nom MD11). Le programme européen A 340 et A 330 a déjà « engrangé » 134 commandes (fermes ou en option). Le 2 avril, Airbus avait enregistré une commande de trois biréacteurs A 330 de la firme de Beverly Hills, International Lease Finance Corp. Parmi les compagnies européennes qui ont choisi les avions long-courrier d'Airbus, c'est Lufthansa qui, avec quinze A 340 fermes et quinze en option, a fait le pas le plus volontariste. (Voir le dossier du *« Monde Economie »* du 31 mars.)

On attend pour la mi-avril le lancement officiel par les compagnies et les gouvernements européens concernés du programme A 340 et A 330. Jusqu'à ce jour, certains pays – et notamment la Grande-Bretagne – se font tirer l'oreille pour prendre un engagement financier sans réticence. D'autrepart, les responsables des compagnies qui font partie d'Airbus Industrie n'ont toujours pas tranché le type de moteurs qui devra équiper l'A 340, qui a un très long rayon d'action.

« Cette commande des deux types d'appareils en nombre significatif constitue un élément très positif dans le processus de lancement des nouveaux programmes dans les délais qui s'imposent à nous », a déclaré M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, ajoutant que c'était *« une excellente nouvelle pour Airbus. Cela montre que le groupement européen est bien capable de rassembler une base commerciale solide sur l'A 340 et l'A 330, et en particulier sur le marché américain »*.

Le président de Northwest Inc., M. Steven G. Rothmeier, pour sa part, a indiqué qu'Airbus Industrie *« avait tenu compte des besoins de sa compagnie »* pour la conception de l'A 340, un avion qui, notamment, offre d'importantes possibilités de transport de fret en soute. Il a souligné le haut niveau de parenté entre l'A 340, qui sera livré entre 1992 et 1995, et l'A 320, qui sera mis en service par la compagnie dès 1990, et dont le premier vol a eu lieu en février dernier à Toulouse.

Northwest avait fait parler d'elle, en effet, l'an dernier, en commandant début octobre cent biréacteurs A 320 de 150 places (10 fermes et 90 options). Créée en 1926, elle dessert cent trente-cinq villes dans dix-neuf pays avec 214 appareils, tous construits par des sociétés américaines. En 1986, pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars, elle a dégagé un bénéfice de 77 millions de dollars.

CONJONCTURE

La croissance devrait être moins forte que prévu

(Suite de la première page.)

L'enquête de l'INSEE enlève, par la même occasion, au gouvernement l'essentiel d'une argumentation largement utilisée ces derniers mois : l'industrie a retrouvé son dynamisme, voyez les petites et moyennes entreprises qui investissent massivement. De là à penser que ce dynamisme allait faire tâche d'huile, il n'y avait qu'un pas.

A y regarder de près, cette révision, pour spectaculaire qu'elle soit, aura peut-être des conséquences moins graves pour l'activité du pays que les chiffres pourraient le faire croire. Les entreprises occupant moins de cent salariés ne représentent que 15 % de l'investissement industriel. Le freinage est semblable pour les firmes occupant entre cent et cinq cents personnes, et qui assurent 20 % de l'investissement industriel total : la progression prévue des investissements passe chez elles de 8 % à 3 % cette année. Mais les entreprises occupant plus de cinq cents salariés (65 % de l'investissement total) révisent, elles, en hausse leurs prévisions d'investissement : + 3 % au lieu de + 2 % il y a quelques mois (2), ce qui compense un peu ces mauvaises nouvelles. De plus, l'investissement industriel ne représente que 40 % des investissements productifs qui comprennent le commerce, les services... Il n'empêche qu'au total, et c'est là l'essentiel, le coup de frein donné aux projets d'investissement industriels est important : + 3 % de progression en volume au lieu de + 6 %.

Il est évident qu'à peine publiées, les nouvelles prévisions gouvernementales – vieilles de dix jours seulement – apparaissent déjà trop optimistes (3). Le taux de croissance du produit national retenu pour 1987 (+ 2 %) était déjà le résultat d'un acte de foi. Mieux vaudrait maintenant parler d'un taux de croissance de 1,5 %, peut-être même moins. Avec ce que cela implique de chômage supplémentaire.

Le débat sur la relance, on le voit, n'est pas terminé. L'ennui est, qu'une fois encore, dans un environnement *international* assez déprimé, les marges de manœuvre du gouvernement sont étroites. Et, à vrai dire, probablement nulles.

ALAIN VERNHOLES.

(2) En 1986, les grandes entreprises ont vu leurs investissements reculer de 2 % en volume, alors qu'on estimait, jusqu'à présent, que leurs dépenses d'équipement avaient seulement stagné.

(3) Dans *le Monde* du 24 mars, nous avions indiqué que le gouvernement venait de réviser en baisse les prévisions de croissance (en termes de PIB marchand) pour 1987 faites à l'automne 1986 : + 2 % au lieu de + 2,8 %.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. – 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (*le Monde* du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortsmann and Little, ce groupe a dû recentrer ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés) créée par la loi du 9 juillet 1984.

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs au lieu de 5 millions prévus. Les autres salariés, appelés à contribuer à hauteur de 13,6 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. – *(Corr.)*

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente aux alentours de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisiraient cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (*le Monde* du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. *« Tant que je n'aurai pas de réponse écrite*, a-t-il précisé, *je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées. »*

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 33,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. *« Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compacts »*, précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

Par cette opération, la FNAC entend faire campagne, avant la fête de la musique programmée le premier jour de l'été, en vue d'obtenir de l'administration un traitement fiscal allégé pour les produits phonographiques, comme dans le cas des livres (TVA à 7 %). Au cabinet de M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, on précise qu'une baisse de la TVA sur les disques et les cassettes ne figure pas dans les mesures prévues pour le budget 1988 et qu'une telle disposition ne pourra être prise que dans le cadre d'une refonte des fiscalités de la CEE prévue pour la mise en place d'un grand marché européen en 1992.

La taxe sur les disques est de 15 % en Grande-Bretagne, de 14 % en RFA, de 12 % en Espagne et de 9 % en Italie.

La FNAC ne se mettra cependant pas hors la loi. Elle prendra sur ses marges pour verser le montant légal de la TVA.

Bataille d'OPA pour Duffour et Igon

Une bataille s'engage pour le rachat de la société toulousaine Duffour et Igon, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 400 millions de francs dans la production et la distribution de gaz industriels et médicaux dans le Sud-Ouest. Le Trésor a donné son autorisation aux OPA lancées non seulement par le géant américain Union Carbide (*le Monde* du 14 janvier), qui a relevé à 2 100 francs par action son offre initiale (contre 1 500 francs au départ), mais aussi par la société espagnole Carburos Metalicos, déjà actionnaire à 15 % de Duffour et Igon, qui offre 2 205 francs. Autres concurrents possibles et autorisés : l'allemand Linde et le suédois AGA. La cotation de l'action Duffour et Igon, suspendue le 12 janvier dernier (dernier cours : 856 francs), reprendra le 6 avril.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 mars au 3 avril

Une robuste santé

AFFECTÉE comme toutes les autres places par les turbulences monétaires que les mesures de représailles américaines contre les puces japonaises ont déclenchées cette semaine, la Bourse de Paris n'en a pas moins très bien tiré son épingle du jeu. Mieux : après avoir opposé une assez vive résistance à la baisse avec des replis limités à 1,47 % lundi, puis à 0,76 % le lendemain, elle s'est progressivement mise en devoir de regagner le terrain perdu (+ 0,22 % mercredi et + 0,39 % jeudi), s'offrant même le luxe de pousser un petit galop à la veille du week-end (+ 1 %)... à l'étonnement général.

Bref, le marché a si bien fait que, vendredi soir, ses pertes étaient pratiquement épongées. Quelle santé ! L'exemple, il est vrai, vient de haut. Après avoir cédé à un début de panique, Wall Street et le Kabuto-Cho se sont très vite ressaisis pour, l'un et l'autre, battre derechef de nouveaux records d'altitude.

Mais cela, Paris ne pouvait pas vraiment le prévoir, ni trop l'anticiper, surtout s'agissant de la grande place américaine, à cause du décalage horaire. D'où le flottement observé en milieu de semaine dans l'attente des réactions new-yorkaises.

En réalité, l'optimisme apparemment irréductible du marché parisien s'est fondé sur une double logique : l'assurance, d'abord, qu'en pleine phase de privatisation aucune baisse de grande ampleur n'était vraiment possible ; la certitude ensuite que les Américains et les Japonais avaient tout intérêt à trouver un terrain d'entente pour éviter une guerre ruineuse pour les deux camps. A partir de ces constats, la Bourse n'avait plus qu'à laisser développer ses mouvements organiques naturels. Parvenue la semaine précédente à ses plus hauts niveaux historiques, elle devenait plus vulnérable au facteur technique. Tôt ou tard, le mécanisme des ventes bénéficiaires se serait déclenché. En l'occurrence, l'affaire des puces a servi de prétexte. Coup de chance : le mouvement s'est produit à la fin du premier trimestre au cours des deux dernières journées qui restaient aux SICAV pour placer leurs excédents de liquidités. Une bonne partie de cet argent provient de la collecte des fonds faite en 1986 et doit être impérativement réemployée avant le 1er avril. Pour le reste, les SICAV ont préféré n'en pas trop garder afin de présenter les meilleurs bilans possibles. Cette coïncidence calendaire a eu pour principal effet, avec les achats opérés par ces organismes de placement de collectif, de freiner une baisse à laquelle, en plus, personne ne croyait vraiment.

De fait, en dehors de cette sacrée querelle de puces, la Bourse n'avait pas de raison spéciale de se montrer particulièrement soucieuse. M. Jacques Chirac n'a-t-il pas promis une réduction à 42 % de l'impôt sur les bénéfices industriels pour 1988 ? Et puis, si l'on en croit un rapport du Plan sur l'économie française d'ici à 1991, la situation va tendre progressivement à s'améliorer, avec une croissance de 2,9 % l'an, toujours avec une bonne maîtrise de l'inflation et, ce qui intéresse le marché au premier chef, une montée régulière du taux de placement financier des Français, de plus en plus soucieux de gérer au mieux leur patrimoine à mesure que l'incertitude sur l'avenir des retraites grandit.

D'autre part, la confirmation d'un bon indice des prix pour février (+ 0,2 %) et de nouveau les excellents résultats publiés par les entreprises pour 1986 sont venus à point nommé réconforter une communauté dont on n'est pas même sûr qu'elle ait ressenti quelques émotions. Citons pêle-mêle les performances accomplies par le Crédit lyonnais (+ 120 %), l'Institut Mérieux (+ 110 %), Publicis (+ 43,2 %), Promodès (+ 41 %), Arjomari (+ 32,3 %), Eurocom (+ 39 %), le BHV (+ 25,3 %), Locafrance (+ 20 %), PM-Labinal (+ 18 %). Jusqu'à la CGE, dont la privatisation est proche et qui s'enorgueillit d'avoir accru ses profits de 52 %. Quant à Michelin, numéro un au hit-parade hebdomadaire, l'on murmurait que ses résultats (pas encore publiés) pourraient être époustouflants. D'où la montée du titre à son plus haut niveau historique. Une rumeur circulait en outre sur la prochaine division par deux de l'action.

Bien des professionnels se disaient du reste ravis de la tournure prise par les événements, qui *« avaient ainsi permis à des investisseurs d'alléger des positions parfois aventurées et aventureuses »*. Autrement dit, si l'on pouvait avoir quelques craintes sur le sujet délicat des positions, celles-ci n'ont plus lieu d'être. A fin mars, le montant des capitaux placés en découvert à l'achat témoigne de l'excellente santé de la Bourse. Il est en progression de 19,1 % d'un mois sur l'autre et atteint 6,97 milliards de francs. La somme est importante, mais au rythme actuel des transactions journalières (1,5 milliard de francs en moyenne) moins de cinq séances suffisent pour absorber l'excédent de papier. La situation est donc idéale.

Les spécialistes, toutefois, sont très partagés sur l'attitude à adopter. *« Je ne sens plus le marché depuis dix jours*, nous confiait l'un d'entre eux, *et je ne sais plus que faire car je vois toujours la baisse, et la tendance me donne tort. »*

Interrogé, l'un de ses confrères se disait, lui, très méfiant. Mais beaucoup n'avaient pas ces états d'âme. Bien au contraire. Au pilier sud, point de rencontre presque obligé de quelques éminents spécialistes, plusieurs assuraient que l'on n'avait encore rien vu. *« La Bourse est sur le point d'exploser »*, déclarait l'un d'entre eux. Qui faut-il croire ? Difficile, même impossible de répondre à cette question. Depuis un an, la Bourse a vraiment changé de nature et de clientèle. En plus, elle s'internationalise, et le projet de réforme à mettre en place d'ici au 1er janvier 1992 va la métamorphoser. Autrement dit, le comportement boursier échappe à toute analyse parce qu'il est nouveau. Les experts eux-mêmes avouent se trouver en terrain inconnu, et les « gourous » en perdent leur latin. A voir les épargnants venir tambouriner à la porte de la Rue Vivienne, quelqu'un disait son effarement de découvrir autant d'argent disponible. Il aurait fallu quarante-deux fois plus de certificats d'investissement Rhône-Poulenc pour satisfaire la seule clientèle française. Et ce n'est qu'un exemple pris entre cent.

Si la firme de courtage américaine Bache and Co. a vu juste et que Wall Street s'embrase, alors effectivement le palais Brongniart peut très bien nous réserver de nouvelles surprises. Les journaux spécialisés crient casse-cou. Mais Gaston Desfossés, directeur général de la Société générale, avait coutume de dire et de répéter : *« C'est toujours le marché qui fixe le prix des valeurs. »* Il était un orfèvre en la matière et n'a jamais été démenti. Les investisseurs étrangers, redevenus très actifs à la veille du week-end, ne sont pas philanthropes, encore moins masochistes. En payant les valeurs françaises aux tarifs affichés, ils ont le sentiment de faire d'excellentes affaires. Leur insistance à acheter est la garantie d'une jolie marge de manœuvre.

ANDRÉ DESSOT.

Bâtiment, travaux publics

	3-4-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 736	− 49
Bouygues	1 451	+ 81
Ciments Français	1 076	+ 4
Dumez	2 420	− 65
GTM	732	+ 4
J. Lefebvre	2 040	− 40
Lafarge	1 679	+ 10
Maisons Phénix	156	− 4,30
Poliet et Chausson	2 335	inch.
SCREG	850	inch.
SGE-SB	112,50	− 1

Valeurs diverses

	3-4-87	Diff.
Accor	561	− 5
Agence Havas	2 270	+ 70
Arjomari	2 870	+ 260
Bic	851	− 1
Bis	1 618	− 92
CGIP	1 581	− 21
Club Méditerranée	693	− 27
Essilor	3 370	− 130
Europe 1	937	− 3
Hachette	3 280	− 15
L'Air liquide	760	+ 5
L'Oréal	4 520	+ 121
Navigation Mixte	1 250	+ 50
Nord-Est	205,30	− 8,70
Presses Cité	3 590	+ 9
Saint-Gobain	457	− 3
Sanofi	918	+ 33
Skis Rossignol	1 315	− 65

Métallurgie construction mécanique

	3-4-87	Diff.
Alspi	540	− 10
Avions Dassault-B.	1 320	+ 60
Chiers-Châtillon	80,60	− 1,90
De Dietrich	2 530	inch.
FACOM	1 949	− 61
Fives L.	265,50	+ 13
Marine Wendel	563	− 30
Penhoët	1 713	− 82
Peugeot SA	1 495	+ 5
Poclain (1)	14,10	−
Sagem	3 875	− 25
Strafor	829	+ 6
Valéo	578	− 12
Vallourec	105	− 4,20

(1) Droit de 17,20 F.

Pétroles

	3-4-87	Diff.
B.P. France	160,50	− 0,50
Elf-Aquitaine	341,50	+ 14,50
Esso	516	+ 1
Exxon	542	+ 3
Francarep	349	− 8
Petrofina	1 650	+ 19
Primagaz	841	+ 19
Raffinage	154	− 14
Royal Dutch	723	− 8
Sogerap	447,50	− 4,50
Total	499	− 5

Banques, assurances sociétés d'investissement

	3-4-87	Diff.
Bail Équipement	476	− 29
Bancaire Cie (1, 1 *bis*)	833	− 17
Cetelem (3)	1 269	− 56
Chargeurs SA	1 948	− 17
CFF	1 175	− 5
CFI	615	− 5
Eurafrance	3 175	− 65
Hénin (La)	865	− 9
Imm. Pl-Monceau	483	− 20
Locafrance	804	+ 23
Locindus	965	+ 4
Midi	1 589	− 26
Midland Bank (4)	497	+ 3,50
O F P	1 741	− 31
Paris. de réesc	825	− 40
Prétabail	1 495	− 5
Schneider	677	− 17
UCB (2, 2 *bis*)	450	− 20,80

(1) Compte tenu d'un droit de 164 F.
(1 *bis*) Coupon de 10 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 91,20 F.
(2 *bis*) Coupon de 10 F.
(3) Coupon de 10 F.
(4) Coupon de 1,50 F.

Matériel électrique services publics

	3-4-87	Diff.
Alcatel	2 990	+ 112
Alsthom-Atlantique	436,80	− 15,20
Crouzet	350	− 8
Générale des Eaux	1 525	− 18
IBM	907	− 24
Intertechnique	1 751	− 59
ITT (2)	371,50	− 21
Legrand	5 820	− 130
Leroy-Somer	921	+ 42
Lyonnaise des Eaux	1 780	− 10
Matra	2 705	+ 10
Merlin-Gérin	2 765	− 3
Moulinex	108,10	− 8,40
PM Labinal	940	+ 10
Radiotechnique	1 655	− 50
Schlumberger	262,50	+ 10
SEB	920	− 20
Siemens (1)	2 330	+ 119
Signaux	701	− 19
Télémec. Electrique	3 485	− 95
Thomson-CSF	1 725	inch.

(1) Coupon de 30 F.
(2) Coupon de 1,30 F.

Valeurs à revenu fixe

	3-4-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 575	− 63
7 % 1973	8 870	+ 60
10,30 % 1975	101,85	inch.
PME 10,6 % 1976	102,30	inch.
8,80 % 1977	123,80	inch.
10 % 1978	103,50	− 0,10
9,80 % 1978	102,40	− 0,30
9 % 1979	99,93	− 1,07
10,80 % 1979	105,30	− 0,55
13,80 % 1980	102,95	− 0,01
16,75 % 1981	103,50	− 0,15
16,20 % 1982	118,40	− 0,25
16 % 1982	120,15	− 0,21
15,75 % 1982	115,55	− 0,10
CNE 3 %	4 180	− 50
CNB bq. 5 000 F.	101,50	− 0,05
CNB Paribas 5 000 F	101,80	inch.
CNB Suez 5 000 F	101,80	− 0,30
CNI 5 000 F	101,38	− 0,12

Produits chimiques

	3-4-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 490	+ 320
Labo. Bell	2 470	+ 230
Roussel UC	1 832	− 47
BASF	900	− 6
Bayer	1 045	+ 36
Hoechst	926	+ 16
Imp. Chemic. (1)	128,40	− 8,10
Norsk Hydro	157	+ 3,50

(1) Coupon de 2,10 F.

Alimentation

	3-4-87	Diff.
Béghin-Say (1)	642	+ 5,40
Bongrain	2 790	− 40
BSN	5 260	− 10
Carrefour	3 830	− 10
Casino	2 390	+ 50
Euromarché	3 460	− 40
Guyenne et Gasc.	885	− 26
Lesieur	1 810	− 40
Martell	1 790	+ 110
Moët-Hennessy	2 392	− 107
Nestlé	37 950	+ 250
Occidentale (Gle)	1 341	− 25
Olida-Caby	186,50	− 1,50
Pernod-Ricard	1 100	− 45
Promodès	2 640	− 30
St-Louis-Bouchon	1 122	− 38
C.S. Saupiquet	1 150	− 70
Source Perrier	800	− 39
Veuve Clicquot	4 230	− 160

(1) Compte-tenu d'un droit de 40,40 F.

Filatures, textiles, magasins

	3-4-87	Diff.
Agache (Fin.)	1 990	+ 34
BHV	664	− 7
CFAO	2 639	− 72
Damart-Serviposte	2 970	+ 60
Derty	510	− 6
DMC	687	− 13
Galeries Lafayette	1 175	− 20
La Redoute	3 059	− 16
Nouvelles Galeries	833	+ 38
Printemps	778	− 2
SCOA	123	+ 6

Mines, caoutchouc,

	3-4-87	Diff.
Géophysique	427	+ 16
Imétal	119	− 5,70
INCO (1)	96,50	− 1,20
Michelin	3 570	+ 221
Min. Penarroya	57	− 3,20
RTZ	80,05	− 1,15
ZCI	1,30	+ 0,03

(1) Coupon de 0,20 F.

BONS DU TRÉSOR
Séance du 3 avril 1986

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin	92,71	92,74	92,71	− 0,03
Sept.	92,73	92,74	92,73	− 0,03
Déc.	92,73	92,74	92,73	− 0,02
Mars 88	92,73	92,74	92,73	− 0,01

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Or fin (kilo en barre)	80 800	81 600
— (kilo en lingot)	80 950	81 500
Pièce française (20 fr.)	510	514
Pièce française (10 fr.)	372	380
Pièce suisse (20 fr.)	561	561
Pièce latine (20 fr.)	480	478
● Pièce tunisienne (20 fr.)	451	455
Souverain	583	601
Souverain Elizabeth II	580	626
● Demi-souverain	347	348
Pièce de 20 dollars	3 000	2 985
— 10 dollars	1 470	1 485
● — 5 dollars	950	900
— 50 pesos	3 185	3 130
● — 20 marks	601	590
— 10 florins	481	485
● — 5 roubles	330	330

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	133 788	454 987 597
Peugeot	245 739	359 308 601
Lafarge	216 480	358 896 390
Elf	726 210	254 845 940
CSF	121 436	205 666 881
Saint-Gobain	398 536	181 706 914
Moët	71 196	175 027 961
Gén. Occident.	125 463	172 620 658
Bouygues	116 455	160 330 832
L'Air liquide	183 984	137 344 308

(*) Du 26 mars au 2 avril inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Guyenne	+ 19,5	Moulinex	− 9,2
Bellon	+ 10,3	Synthélabo	− 8,8
Arjomari	+ 10	Raff.-Distrib.	− 8,3
Majorette	+ 7,7	Lucheire	− 6,4
Michelin	+ 6,6	OPFI	− 5,9
Martell	+ 6,5	Paris. Résc.	− 5,7
Mérieux	+ 6,2	Saupiquet	− 5,7
Bouygues	+ 5,9	Locabail	− 5,5
UIF	+ 5,7	BIS	− 5,4
Berger	+ 5,6	Penarroya	− 5,3

MATIF
Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 3 avril 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	107,10	107,15	107,05	−
+ haut	107,35	107,45	107,30	−
+ bas	107	107,10	107	−
Dernier	107,30	107,45	107,30	107,15
Compensation	107,30	107,45	107,30	107,15

Nombre de contrats : 23 308.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 mars	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril
RM	2 035 269	1 738 335	1 756 412	1 363 723	1 768 542
Comptant R. et obl.	9 533 738	10 182 346	10 500 168	9 966 824	10 994 337
Actions	766 968	564 896	551 284	454 860	601 597
Total	12 335 975	12 485 577	12 807 864	11 785 407	13 364 476
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	111,9	111	111,4	111,7	−
Étrangères	100,8	109,9	109,9	111,1	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	115	113,9	114,5	114,7	115,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	454,7	448,7	454,4	452,7	456,9

On s'arrache la SOGENAL et bientôt la Banque du BTP

Le succès de la privatisation de la Société générale alsacienne de banque (SOGENAL) a dépassé celui de Paribas, dont les actions avaient été quarante fois sursouscrites : le capital de la SOGENAL a été souscrit quarante-six fois, avec 853 000 actionnaires potentiels pour 5 millions de titres. Résultats : les souscripteurs prioritaires (personnes physiques résidant en France) ne recevront que six actions à 125 F, et rien pour les autres.

Parmi les salariés de la banque, 78 % ont souscrit, et 98 % parmi ses retraités. La première cotation a eu lieu jeudi 2 avril à la Bourse de Nancy, avec 5 300 000 titres demandés pour 3 000 offerts et un cours de 140 F « réservé à la hausse ». Sur le « marché gris » précédant cette première cotation, le cours de l'action s'étageait entre 180 F et 220 F.

Le même sort guette les souscripteurs des 1 100 000 actions, soit 34 % du capital de la Banque du bâtiment et des travaux publics, qui vont être mises en vente, au prix de 130 F, entre le lundi 6 avril et le samedi 11 avril 1987. On sait que 51 % de ce capital seront réservés à un actionnariat « stable », dont le PDG de la banque du BTP, M. Alain Treppoz, nommé en février 1982 par le gouvernement socialiste et maintenu dans ses fonctions en juillet 1986 par le gouvernement de M. Chirac, souhaite qu'il soit détenu à 30 % ou 35 % par les anciens actionnaires. Ces derniers étaient, avant 1982, à 32 % les fondateurs de la banque (Fédération professionnelle du bâtiment et des travaux publics, leurs mutuelles et leurs caisses de congés payés) et, à 67 %, des personnes physiques ou morales de la profession, avec beaucoup de successions d'entrepreneurs.

« Aujourd'hui, assure M. Treppoz, *nous ne souhaitons pas que la Banque du BTP revienne au corporatisme, car nous avons changé. »* Il n'y a guère de risque que M. Treppoz soit déçu, tout au moins en ce qui concerne les personnes physiques...

Si la physionomie de l'établissement a effectivement changé, avec un bond formidable des activités de gestion de capitaux (12 milliards de francs, dont 40 % hors de la profession, contre 1 milliard de francs en 1980), les résultats ont, eux aussi, effectué un bond. En 1980, ils étaient de 6,9 millions de francs ; en 1986, ils atteignent, consolidés et hors plus-values, environ 40 millions de francs, en hausse de 50 % en 1985, avec une progression estimée de 35 % d'ici à 1989. Une belle performance due, essentiellement, aux activités de gestion davantage qu'à celles de crédit classique, peu rentables désormais.

Mais tout ceci n'est que hors-d'œuvre, en attendant la privatisation de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Instruits par l'expérience des opérations précédentes, la CGE va multiplier par trois le nombre de ses actions, qui passera de 9,5 millions à 28 millions (par division de chaque action par trois). On parle d'un peu plus de 300 francs pour le prix d'offre.

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Record battu

Le froid et le chaud ont tour à tour soufflé cette semaine à New-York. Les mesures de représailles prises contre les puces japonaises ont fait déraper le dollar et provoqué un début de panique à Wall Street, où, lundi, après la première heure de transactions, le « Dow » avait perdu 79 points. Mais, singulièrement, le marché s'est très vite remis de ses émotions. Il se ressaisissait le jour même, limitait la casse et remontait dès le lendemain. Malgré le relèvement des taux de base bancaires pour défendre le dollar, il ne devait plus arrêter sa progression, l'accélérant même très violemment à la veille du week-end (+ 69,89 points) pour battre tous ses records d'altitude. L'indice des industrielles s'établissait, vendredi soir, à 2 390,34 (contre 2 335,79 le 20 mars), après avoir, en séance, franchi la barre des 2 400 points.

Pourquoi cette explosion ? Les spécialistes l'attribuaient pêle-mêle au raffermissement du dollar, à la détente des taux, à la baisse du chômage en mars, à la montée du principal indicateur économique en février (+ 0,70 %), enfin et surtout à l'abondance invraisemblable des liquidités. L'activité hebdomadaire a porté sur 960,27 millions de titres (contre 930,70 millions).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Alcoa	44 1/4	44 1/2
ATT	24 1/4	24 5/8
Boeing	52 3/4	52
Chase Man. Bank	39 1/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	115 1/2	119 5/8
Eastman Kodak	79 1/8	79
Exxon	86 3/4	90
Ford	83 3/8	87 5/8
General Electric	108	109 3/4
General Motors	77 7/8	79 3/4
Goodyear	55 1/8	59 3/8
IBM	150 1/2	149 3/4
ITT	62 1/2	62 5/8
Mobil Oil	49	49 1/2
Pfizer	73	74 7/8
Schlumberger	40 1/4	44 1/4
Texaco	36 7/8	37 5/8
UAL Inc.	59	59 1/8
Union Carbide	29 1/2	29
USX	27 1/2	28 7/8
Westinghouse	64 1/2	67 3/4
Xerox Corp	76 1/8	77 5/8

LONDRES
Rechute

Prenant très au sérieux la menace d'une guerre des puces, le marché de Londres a lourdement rechuté dans le sillage de Wall-Street et, contrairement aux autres places, n'a pas réussi à se redresser. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles a baissé de 4,6 %. Aucun secteur de la cote n'a été épargné. Seuls les fonds d'Etat ont été résistants. Hausse des mines d'or.

Indice « FT » du 3 avril : industrielles, 1 546,4 (contre 1 620,6) ; mines d'or, 415,9 (contre 432,18) ; fonds d'Etat, 89,91 (contre 90,76).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Beecham	578	524
Bowater	471	465
Brit. Petroleum	938	899
Charter	336	322
Courtaulds	441	418
De Beers (*)	13 11/32	12 31/64
Glaxo	15 19/64	14 9/64
Gt. Univ. Stores	18 7/8	18 1/2
Imp. Chemical	13 11/16	12 61/64
Shell	12 9/16	12 9/64
Unilever	26 3/32	25 5/8
Vickers	494	464
War Loan	39 7/32	38 13/16

(*) En dollars.

FRANCFORT
Nouvelle hausse

D'abord douché par la chute de Wall Street, le marché s'est très vite ressaisi après avoir regagné le terrain perdu, il a monté de 3 % en trois jours, encouragé en cela tant par l'accalmie monétaire, le rebondissement du New York Stock Exchange que par les bonnes nouvelles données par les entreprises. Deutsche Bank, Commerzbank et Bayer ont publié des résultats records, et le rapport intermédiaire de Siemens est très positif.

Indice de la Commerzbank du 3 avril : 1 835,3 (contre 1 779,4).

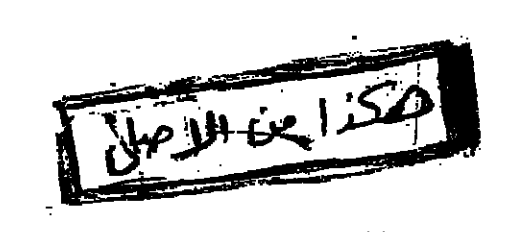
	Cours 27 mars	Cours 3 avril
AEG	312,50	319,50
BASF	275	276
Bayer	307,50	318,50
Commerzbank	276	280
Deutschebank	677	686
Hoechst	276,50	278
Karstadt	421,50	429,20
Mannesman	171	176
Siemens	677	714
Volkswagen	341	362,80

TOKYO
Encore plus haut

Littéralement effondré en apprenant le déclenchement de la guerre des puces (deuxième record historique de baisse lundi avec moins 550,45 points au Nikkeï), le marché a retrouvé une fantastique joie de vivre et pulvérisé tous ses records, et encore samedi matin au cours de la demi-séance.

Indices du 4 avril : Nikkeï, 22 738,67 (contre 22 026,66) ; indice général : 1 918,20 (contre 1 922,08).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Akaï	435	430
Bridgestone	759	812
Canon	800	755
Fuji Bank	3 270	3 170
Honda Motors	1 340	1 310
Matsushita Electric	1 440	1 480
Mitsubishi Heavy	635	535
Sony Corp.	3 070	2 940
Toyota Motors	1 640	1 600



Crédits, changes, grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Record battu

LONDRES
Reprise

FRANCFORT

TOKYO

L'EUROMARCHÉ

La fin d'une grande période haussière

Avec sept cent vingt émissions, représentant l'équivalent de 60,5 milliards de dollars, lancées durant les trois premiers mois de cette année, le marché international des capitaux a, une fois de plus, battu tous ses précédents records. Celle-ci n'avait en effet atteint, au travers de cinq cent quatre-vingt-treize émissions, que 55,5 milliards de dollars pendant le premier trimestre de 1986. Ce n'est toutefois pas l'accroissement en volume de près de 8 % réalisé depuis le 1er janvier 1987 qui est le point saillant des trois premiers mois de cette année. Le fait nouveau est que le dollar des Etats-Unis n'a, avec environ 20,2 milliards, représenté qu'un tiers du montant total émis pendant cette période. Au cours du premier trimestre 1986, le dollar avait servi de support à un peu plus de 46 % des émissions obligataires à caractère international.

Le déclin spectaculaire de la devise américaine sur le marché international des capitaux, alors qu'elle en avait toujours été de très loin la vedette au cours des vingt-*cinq dernières années, s'explique* pour les quatre raisons suivantes.

La plus importante est, évidemment, les infortunées tribulations du dollar sur les marchés des changes, qui ont eu pour effet d'éloigner les investisseurs d'une monnaie par trop instable. A cet égard, on peut noter que les déclarations ostentatoires du groupe des cinq n'ont convaincu personne.

La deuxième raison est l'effondrement du secteur des émissions perpétuelles à partir du mois de décembre 1986, qui, par voie de conséquence, a provoqué un quasi-*arrêt de l'activité de l'ensemble du* marché des emprunts à taux d'intérêt variable, même lorsque leurs durées sont déterminées.

Troisièmement, la très forte et rapide croissance du marché de l'euro-yen, qui a fait de la devise japonaise la seconde du marché international, a rabaissé le rôle du dollar. Le nombre d'émissions étrangères en yens, qui a été de quatre-vingt-huit pendant les trois premiers mois de cette année, a représenté un volume équivalant à environ 9 milliards de dollars, soit près de 15 % du montant total. Seul le franc suisse, avec cent dix-huit transactions, s'est montré plus grand en nombre mais moins fort en volume. La devise helvète, avec l'équivalent de 6,13 milliards de dollars, c'est-à-dire 10,15 % du volume global, est arrivée troisième par ordre d'utilisation cette année. Elle a été suivie par le deutschemark (9,95 %), la livre sterling (9,30 %), l'ECU (6,09 %) et le dollar australien (5,17 %). Pour sa part, le franc français s'inscrit au dixième rang (1,83 %), derrière les dollars canadien (3,73 %) et néo-zélandais (2,05 %).

La quatrième et dernière raison, derrière la chute de popularité du dollar des Etats-Unis, a été la difficulté croissante pour les emprunteurs de réaliser des « swaps » intéressants parce que les rendements sur le papier libellé dans la devise américaine étaient tombés trop bas. Il est de toute évidence plus aisé de construire un « swap » lorsque les rendements sont de 20 %, ainsi qu'il en va du dollar de Nouvelle-Zélande, que lorsqu'ils ne sont plus que de 7 %.

Les taux d'intérêt américains n'ont cessé de se détendre depuis 1982. Les rendements des emprunts à court et long terme du Trésor des Etats-Unis sont maintenant de l'ordre de respectivement 6,50 % et 8 %. Les eurobanquiers estiment qu'*à ce niveau la baisse est terminée* et qu'une remontée est inévitable. La grande période haussière d'un bull market, qui aura duré cinq ans, est terminée pour le marché international des capitaux.

CGE : prémisses du succès

Pour s'assurer du succès, le prix de l'action de la Compagnie générale d'électricité (CGE), dont la privatisation va s'effectuer du 11 au 23 mai prochain, devrait, nous semble-t-il, se situer entre 250 FF et 300 FF. Deux éléments doivent être pris en considération : d'une part, il faut tenir compte du fait que la privatisation de la CGE va être la plus grande en montant jamais réalisée en France ; d'autre part, les chances de succès de l'opération CGE sont au départ moins évidentes que celles dont bénéficiaient, avant même leurs opérations de privatisation, Saint-Gobain et Paribas. La structure complexe de l'ensemble industriel que représente la CGE et son apparent « déficit de notoriété » sont deux facteurs qui rendent plus difficiles à discerner le profil de ce nouveau candidat à la privatisation. Ceci dit, cette dernière devrait s'avérer elle aussi un beau succès.

Une campagne médiatique bien organisée devrait permettre de bien faire connaître ce qui est la plus grande société industrielle française. Plus important encore est le fait que la CGE devrait, sur la base d'un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 2 % anticipé par les analystes spécialisés, enregistrer un bénéfice net supérieur à 2,5 milliards de francs français en 1987 sur un chiffre d'affaire de l'ordre de 130 milliards de francs. En 1986, le bénéfice net consolidé est de 1,72 milliard de francs pour un chiffre d'affaires d'environ 81 milliards, c'est-à-dire avant qu'ait été scellé le mariage avec ITT. Le marché international des capitaux a commencé à faire part de son vif intérêt pour l'opération, la seule demande japonaise étant d'ores et déjà extrêmement élevée.

Vendredi, soit plus d'un mois avant que la privatisation ne commence, un premier cours de marché gris circulait sur la base d'une prime de 30 F à 40 F au-dessus du prix de l'action, qui n'est pas encore fixé ! On n'avait jamais vu le marché gris se déployer si rapidement.

La privatisation de la CGE s'effectuera sous une forme composite. Une augmentation de capital sera réalisée en même temps que l'offre publique de vente (OPV) en France et l'offre aux investisseurs étrangers. Ces derniers se verront, comme de coutume, offrir environ 20 % du montant total des actions anciennes cédées par l'Etat français. La conjonction entre l'augmentation de capital, l'OPV et le placement international devrait représenter quelque 12 milliards de francs, dont environ 2 milliards pour le troisième volet du triptyque.

La syndication internationale sera chapeautée par un groupe de huit eurobanques : Lazard Frères, le teneur de plume, la Société générale, en association avec le Crédit lyonnais, la Deutsche Bank, l'américaine Morgan Stanley International, la Swiss Bank Corporation International, la très britannique S. G. Warburg et la belge Générale de banque.

Cette liste montre que le placement s'effectuera par zones géographiques. La Suisse, parce que la CGE fut créée en 1898 par Pierre Azaria avec des capitaux helvètes, et l'Allemagne, où la CGE représente la plus forte implantation industrielle française, seront certainement des zones de placement privilégiées. Le Royaume-Uni, étant en lui-même le premier centre mondial en matière d'actions internationales, se devait d'être présent par le truchement de Warburg. La présence *de la toute-puissante Générale de* banque s'explique par le fait qu'elle détient 5,4 % d'Alcatel NV, la holding née au début de cette année de l'accord CGE-ITT. Le Crédit lyonnais et Morgan Stanley sont les conseillers du gouvernement français. Leur présence est donc compréhensible.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le yen sous pression

Accord du Louvre ou pas, le dollar a poursuivi sa baisse à Tokyo, au bénéfice du yen qui paraît inexorablement voué à la hausse. Déjà secoués la semaine dernière par une déclaration (une de plus !) du secrétaire américain au Trésor, James Baker, suivant laquelle l'accord conclu à Paris ne définissait *« aucun objectif de parité pour le dollar »*, avec pour conséquence une chute sensible du billet vert à Tokyo, les marchés des changes l'étaient à nouveau au début de cette semaine. Motif, l'annonce, à la veille du week-end précédent, de mesures de représailles américaines contre les producteurs japonais de semi-conducteurs accusés de dumping. Du coup, le dollar tomba, par rapport au yen, à des profondeurs encore inexplorées : 145 yens et même moins, en dépit des interventions massives de la Banque du Japon, portant sur plus de 4 milliards de dollars en deux jours et près d'une dizaine pendant la dernière semaine de mars, sans grand succès, apparemment, puisque le cours du billet vert à Tokyo s'inscrivait à un peu plus de 145,50 yens vendredi en fin d'après-midi.

Il s'était tout de même produit une accalmie mercredi et jeudi, après l'annonce du relèvement (un quart de point) du taux de base des banques américaines, avec une remontée temporaire à 147 yens. Mais de nouveaux propos assassins émanant d'un officiel américain venaient jeter un froid à la veille du week-end et peser sur les cours du dollar à Tokyo. Devant la commission des finances du Sénat, M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Reagan pour le commerce, tout en admettant qu'il existait un risque de récession en Europe et au Japon en raison du recul du dollar, laissait entendre qu'une baisse supplémentaire du dollar pourrait aider les Etats-Unis à redresser leur balance commerciale. Immédiatement, la Maison Blanche désavouait M. Yeutter, rappelant que *« seuls le président et le secrétaire au Trésor sont autorisés à faire des commentaires sur le dollar »*.

Il est bien certain qu'à Paris les signataires de l'accord du Louvre, y compris les Etats-Unis, avaient admis qu'un recul supplémentaire du dollar pourrait déclencher une récession au Japon et en RFA, ce qui réduirait leur consommation, et donc leurs achats de produits américains. Mais les Etats-Unis vont engager des négociations commerciales serrées avec le Japon, et la menace d'un nouveau maniement de l'arme du dollar peut apparaître de bonne guerre à la veille des conversations.

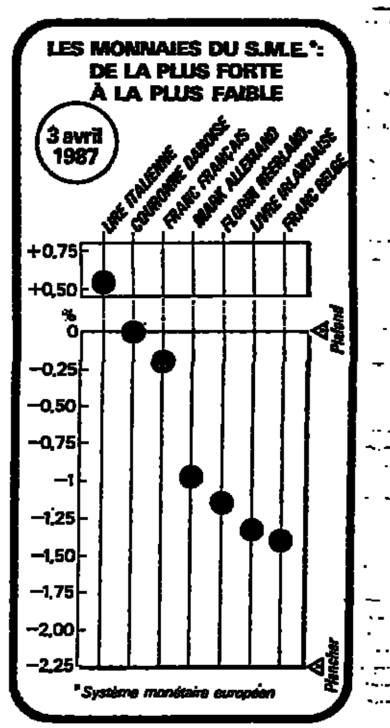
Il n'en reste pas moins que les seuls vendeurs de dollars, en quantité du moins, ont été, cette semaine, les Japonais eux-mêmes, comme s'ils étaient persuadés que le yen allait monter par rapport au billet vert. A vrai dire, le dollar, jusqu'à maintenant, a évolué à l'intérieur des « bandes de variations » implicitement fixées par l'accord du Louvre. Ces « bandes » sont assez larges, semble-t-il : la rumeur avait couru *d'une marge de fluctuation de 5%* autour d'un pivot qui aurait pu être 1,80 DM et 150 yens. Pour l'instant, rien de cassé...

En tout cas, l'originalité de cette crise aura été le fait qu'elle s'est trouvée circonscrite au couple yen-dollar : une tempête dans l'océan Pacifique.

L'Europe n'a pas été impliquée, le cours du billet vert ayant glissé, très fugitivement, en dessous de 1,80 DM et de 6 F, pour, rapidement, se raffermir aux environs de 1,82 DM et 6,05 F. Aucune tension n'a éprouvé le système monétaire européen, où le deutschemark, à Paris, après une rapide montée à 3,330 F, est revenu non moins rapidement à 3,3270 F, son cours le plus bas depuis l'ajustement du SME du 12 janvier dernier. En fait, expliquent les Japonais eux-mêmes, la nouvelle hausse du yen, qui paraît irréversible, avec un dollar ayant « cassé » la barre des 150 yens, a son origine au Japon même, et constitue un problème intérieur nippon. Le gouvernement de M. Nakasone bute sur la réforme fiscale (une « timide » TVA à 5%), ce qui a empêché de voter le budget et de prendre les mesures de relance promises lors de l'accord du Louvre.

Mais, déclare M. Nobumitsu Kasami, l'une des têtes pensantes de Nomura, *maison de courtages et* d'investissements de Tokyo devenue le numéro un mondial, *« en dépit de toutes ses promesses, le gouvernement japonais n'a pas entrepris grand-chose pour réduire les exportations et rien n'est vraiment fait pour ouvrir le marché intérieur aux produits étrangers »*. Estimant que l'excédent commercial nippon, qui a battu tous ses records en 1986 en s'établissant à 83 milliards de dollars, pourrait atteindre cet été 100 milliards de dollars en rythme annuel, M. Kasami assure que, malgré l'envolée du yen depuis dix-huit mois, *« les exportations japonaises ont commencé à reprendre »*, ce qui démontre que les industriels nippons ont réussi à s'adapter à un dollar à 150 yens, cours en vigueur depuis neuf mois. Serait-ce alors que les discours angoissés sur l'insupportable hausse du yen, distillés par le gouvernement, le patronat et les journaux de l'empire du Soleil-Levant, ne constituent qu'un écran de fumée, une immense intoxication destinée à masquer l'énorme effort d'adaptation de la nation tout entière, rassemblée, tous partenaires confondus, sous la raison sociale « Japan Inc. » ?

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 MARS AU 3 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6155	–	16,5727	66,2832	55,1420	2,6631	48,8519	0,0773
	1,6035	–	16,4798	65,8111	54,8245	2,6504	48,5672	0,0770
Paris	9,7479	6,0340	–	399,47	332,72	16,0692	294,77	4,6702
	9,7380	6,0680	–	399,34	332,68	16,0827	294,78	4,6749
Zurich	2,4402	1,5105	25,0334	–	83,2919	4,0226	73,7909	1,1691
	2,4365	1,5195	25,0413	–	83,3059	4,0273	73,7979	1,1706
Francfort ...	2,9297	1,8135	30,0553	120,06	–	4,8295	88,5930	1,4036
	2,9248	1,8240	30,0589	120,04	–	4,8343	88,5866	1,4052
Bruxelles ...	60,6628	37,55	6,2230	24,8593	207,05	–	18,3439	2,9063
	60,5000	37,73	6,2178	24,8005	206,85	–	18,3244	2,9068
Amsterdam ..	3,3069	2,0470	33,9247	135,51	112,87	5,4513	–	1,5843
	3,3016	2,0590	33,9328	135,50	112,88	5,4572	–	1,5862
Milan	2087,22	1292	214,12	855,35	712,43	34,4874	632,16	–
	2081,34	1298	213,91	854,22	711,62	34,4023	630,40	–
Tokyo	235,13	145,55	24,1219	96,3558	80,2591	3,8761	71,1040	0,1126
	236,84	147,70	24,3409	97,2030	80,9758	3,9146	71,7338	0,1138

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 avril, 4,1456 F contre 4,1083 F le vendredi 27 mars.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Uranium nigérien : après la « fièvre jaune »

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Comme d'autres pays ont vécu la désillusion de l'après-pétrole, le Niger traverse aujourd'hui son après-uranium. A Niamey, le sujet est tenu pour *« épineux »* ou *« délicat » ; « tabou »*, disent certains. On ne s'appesantit plus sur le boom des années 1979-1980, lorsque la flambée des prix de l'or noir et le lancement de programmes nucléaires ambitieux semblaient faire de l'uranium l'énergie motrice du développement nigérien.

Encouragé dans ses espoirs par la Banque mondiale, le gouvernement tablait sur une manne inépuisable. Les milliards de francs CFA (1) allaient pleuvoir. Le précieux combustible, commercialisé sous forme de *yellow cake* (2), représentait en 1982 les trois quarts des recettes en devises et 40 % des rentrées budgétaires.

Mais, dès l'année suivante, le pactole a disparu ; la récession consécutive au choc pétrolier, la chute des cours du baril et le coup d'arrêt à la frénésie nucléaire ont eu raison de l'uranium. Sur le marché spot, qui représente 10 % des transactions, les prix sont passés de 24 dollars la livre (soit 480 F le kilo) en 1982 à 17 dollars la livre – environ 260 F le kilo – actuellement. L'essentiel des échanges est cependant régi par des contrats à moyen et à long terme dont les conditions financières restent le plus souvent confidentielles.

Si les professionnels reconnaissent que l'uranium est payé plus cher dans le cadre de ces accords qui assurent la stabilité des approvisionnements, les prix ont malgré tout suivi une tendance baissière depuis quatre ans. Dans le budget de l'Etat nigérien, la matière première nucléaire ne représente plus que 12 % des recettes, soit 10 milliards de francs CFA en 1985.

Avec la crise, un contentieux latent est apparu entre Niamey et ses partenaires étrangers, qui exploitent l'uranium au sein de deux compagnies. Il s'agit premièrement de la SOMAIR (Société des mines de l'air), qui regroupe depuis 1971, autour de l'Office des ressources minières nigérien (ONAREM), à hauteur de 33 %, la COGEMA (26,9 %), la Compagnie française de Mokta (19,6 %), des firmes italiennes et allemandes ; deuxièmement de la COMINAK (Compagnie minière d'Akouta), où sont associés l'Etat nigérien (31 %) la COGEMA (34 %), une firme espagnole et une japonaise.

A l'origine, les différents partenaires s'étaient engagés à « enlever » chaque année un certain tonnage pour assurer les débouchés de l'uranium du Niger, rentabiliser l'exploitation dont ils étaient actionnaires et satisfaire un partie de leurs besoins. L'explosion de la consommation et l'optimisme ambiant conduisirent même la SOMAIR à doubler ses capacités, de 1 100 à 2 300 tonnes, en 1978. Mais le retournement du marché l'a contrainte à ramener de 2 100 tonnes à 1 000 tonnes sa production réelle en moins de trois ans, Italiens et Allemands (qui ont amorti leurs investissements) ayant renoncé à leurs achats. La COGEMA continue d'acheter 1 000 tonnes par an à la SOMAIR en versant 600 F par kilo ; elle accepte même un surcoût de 20 % à 30 % sur les prix de référence des accords à long terme.

Si les Français estiment accorder ainsi une aide au Niger, le ministre des mines, M. Koutoubi, ne partage pas ce point de vue. *« La COGEMA est un actionnaire, pas un acheteur ordinaire. Elle a intérêt à ce que les installations ne ferment pas. »* A ses yeux, les pays européens ne jouent pas le jeu en limitant leurs achats d'uranium nigérien *« alors qu'ils s'approvisionnent ailleurs auprès de sociétés dont ils ne sont souvent pas actionnaires »*. Côté français, on ne paraît pas décidé à acheter davantage. Les amendes et autres tracasseries infligées régulièrement par Niamey irritent Paris, dont on peut penser que les intérêts dans l'uranium du Niger ne sont pas vitaux.

Aussi l'ONAREM essaie-t-il avec des fortunes diverses d'écouler une partie de sa production sur le marché libre, auprès de clients de circonstance. Cinquante tonnes d'uranium ont l'an passé transité par l'Algérie, mais nul ne peut déterminer quel était le destinataire final de la marchandise.

Les débouchés extérieurs sont en réalité étroits. La Libye, soupçonnée d'avoir voulu saboter les installations de la SOMAIR à Arlit en 1983, ne reçoit plus rien. M. Koutoubi affirme de surcroît que l'ONAREM a cessé ses ventes au Pakistan. Avec une production qui plafonnera à 3 000 tonnes entre 1987 et 1991, le Niger sort ainsi de l'uranium comme d'un rêve inachevé. Entrevues dans le délire de la « fièvre jaune », les voies du développement restent à découvrir, probablement hors du sous-sol.

ERIC FOTTORINO.

(1) 1 F CFA égale 0,02 FF.
(2) De couleur jaune, le minerai extrait est ensuite concentré. Le produit obtenu, qui contient 70 % d'uranium, est appelé *yellow cake*. Les réserves nigériennes sont évaluées à 200 000 tonnes exploitables, à moins de 80 dollars par kilo. Le Niger est le cinquième producteur mondial.

PRODUITS	COURS DU 27-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	888,5 (– 23) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	817 (+ 15) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 372 (+ 31) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 164 (– 61) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 240 (– 39) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 922 (– 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	279,25 (– 11) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	158,50 (+ 2,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	145,20 (+ 3,40) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un avertissement outre-Atlantique

L'événement de la semaine, sur les marchés financiers, a été le premier relèvement des taux de base des banques américaines depuis juin 1984. A cette époque, ce taux, il est vrai, était porté de 12,5 % à 13 %. Cette fois-ci, il n'est augmenté que d'un quart de point, de 7,50 % à 7,75 %, ce qui n'annule que la moitié de la réduction intervenue en août dernier. C'est peu, mais c'est éloquent. Cette mesure a provoqué une certaine surprise outre-Atlantique.

A vrai dire, des signes avant-coureurs d'un tel mouvement étaient apparus. Sur le marché du long terme, le taux s'inscrivait en hausse continue, l'emprunt fédéral, le fameux emprunt-phare, fournissant un rendement de presque 8 % contre 7,30 % il y a un mois. Par suite d'un léger regain d'inflation, les taux réels aux Etats-Unis devenaient inférieurs à ceux des autres pays. Sur le marché du court terme, la dernière adjudication du Trésor américain faisait ressortir une hausse sensible des rendements. Ceux-ci atteignaient leur niveau le plus élevé depuis le 28 juillet 1986 pour les bons à six mois : 5,72 % (contre 5,89 %). En outre, la Citibank, première à annoncer le relèvement, faisait état d'un forte demande de prêts des entreprises. Le réajustement devenait donc inévitable, la Réserve fédérale l'ayant plus ou moins favorisé, ou, du moins, tacitement approuvé, selon les rumeurs courant à New-York : un petit avertissement sans frais au moment où la menace d'une nouvelle baisse du dollar, très réelle vis-à-vis du yen, risque d'inquiéter les prêteurs internationaux, et notamment les Japonais.

Selon M. Baker, le secrétaire américain au Trésor, la hausse des taux de base n'est qu'une « poussée temporaire ». Est-ce bien sûr ? Certains hasardent que l'une des clauses secrètes de l'accord du Louvre porterait sur un grand mouvement de bascule sur les taux, de nature à contribuer à la stabilisation du dollar : certains monteraient un peu aux Etats-Unis et baisseraient ailleurs, notamment au Japon et en Allemagne (c'est déjà fait, et sans doute pas fini), en Grande-Bretagne et sans doute en France.

Dans notre pays, la baisse ne vient pas vite. Jeudi, la Banque de France a maintenu à 7 3/4 % le taux de son adjudication sur effets de première catégorie, réduit d'un quart de point le 9 mars dernier. Ce maintien a déçu les opérateurs sur la place de Paris, qui espéraient toujours un geste des autorités monétaires. Le geste n'est pas vain, en raison, dit-on, de divergences d'opinions, la Banque de France étant plutôt favorable à une désescalade en raison de la bonne tenue du franc et le Trésor, l'œil fixé sur les taux allemands et sur l'indice des prix français, s'y déclarant opposé. Remarquons, à ce sujet, que les rendements à long terme (emprunts d'Etat) en RFA sont retombés à 5,40 %, tout près de leur plus bas niveau historique d'avril 1986. Les rendements français s'échelonnent entre 8,40 % et 8,55 % en fin de semaine, selon les indices Paribas, en légère hausse sur la semaine précédente. Les taux réels sont très proches, à ce niveau, entre les deux pays.

Les perspectives pour la France d'ici à la fin de l'année ? Pour M. Gabriel François, chef des études économiques à la BNP, la marge de baisse se limitera à un point ou à trois quarts de point, le franc demeurant sous surveillance à cause de la faiblesse du dollar et de l'entrée en période électorale. A court terme, toutefois, estime-t-on Rue de Rivoli et dans les banques, la baisse pourrait atteindre un point à un point et demi : tout dépendra de l'inflation (pas plus de 2 % pour le premier semestre) et de l'Allemagne, qui pourrait encore faire un geste si son économie donne des signes de faiblesse.

En attendant, c'est le *statu quo* à Paris, où le loyer de l'argent interbancaire est resté stable entre 7 5/8 % et 7 13/6 %. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si le MATIF est restée morose, voire déprimé, les cours retombant, mercredi, à 106,60 sur l'échéance juin, pour remonter toutefois à 107,45 à la veille du week-end. Motif : des achats étrangers, plus actifs sur le marché du « physique » (trois emprunts d'Etat, notamment les 9,90 % 1993, 9,80 % 1994 et 9,70 % 1997) que sur le MATIF. Toujours l'Arlésienne japonaise... Il faut dire que les investisseurs nippons, fortement douchés aux Etats-Unis, où ils ont perdu près de 5 % sur les cours des obligations en raison de la hausse des rendements, et préoccupés par le risque de change sur le dollar, prospectent activement l'Europe. A Paris, ils peuvent obtenir des rendements supérieurs de près de trois quarts de point à ceux de New-York.

Toujours à Paris, l'événement a été l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), qui s'est bien passée, en dépit d'une légère hausse des taux sur celle de mars : 8,78 % contre 8,72 %, un peu plus haut que les rendements sur le marché secondaire. En dépit de cette remontée, le placement a été bon, en raison du montant de l'adjudication, jugé « intelligent » à 9,7 milliards de francs (pour une fourchette annoncée de 8 à 12 milliards de francs).

F. R.

Le Monde

Les négociations sur les forces nucléaires en Europe

Moscou semble vouloir étendre l'« option zéro » aux missiles à courte portée

Le gouvernement américain n'a pas démenti, vendredi 3 avril, les informations publiées le même jour par le *Washington Post* selon lesquelles Moscou aurait proposé de manière informelle d'étendre l'« option zéro », déjà proposée pour les euromissiles à portée intermédiaire (FNI), aux engins à courte portée (SRINF). Un porte-parole du département d'Etat s'est borné à dire que : *« Si les Soviétiques ont de nouvelles propositions à faire, nous attendons d'en recevoir le détail. »* Le sujet du désarmement sera au centre des entretiens informels que les ministres des affaires étrangères des douze pays de la Communauté doivent avoir ce samedi et ce dimanche à Turnhout, en Belgique. — *(AFP.)*

Selon le *Washington Post*, la nouvelle ouverture du Kremlin aurait été faite par deux canaux différents : par M. Karpov, responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, lors d'une conversation privée le mois dernier avec des négociateurs américains, et par d'autres responsables soviétiques au cours de conversations avec des Allemands de l'Ouest. De fait, M. Ruehe, vice-président du groupe parlementaire social-démocrate ouest-allemand, a tenu récemment des propos en ce sens.

En substance, Moscou prendrait au mot le gouvernement américain, qui demande l'égalité des arsenaux des deux superpuissances en Europe dans le domaine des missiles à plus courte portée (entre 400 et 1 000 km), de la même manière que cette égalité vient d'être reconnue pour les missiles à portée intermédiaire (entre 1 000 et 5 500 km). D'accord, répondrait M. Gorbatchev, mais cette égalité doit être réalisée sur la base zéro, dans l'une comme dans l'autre catégorie.

Cette solution aurait pour elle d'être dans la logique de la position soviétique officiellement déclarée (priorité au désarmement plutôt qu'à la réduction d'armements), de répondre aux préoccupations des Européens, qui dénoncent la supériorité de l'arsenal soviétique sur celui de l'OTAN en matière de SRINF, et enfin de correspondre à l'approche des Américains, qui avaient demandé les premiers d'élargir *« vers le bas »* la définition des FNI (jusqu'à 400 ou 500 km de portée) et de régler le problème des deux catégories d'armes en même temps.

Un « couloir dénucléarisé »

Moscou avait déjà fait un pas dans cette direction en faisant savoir que les engins de cette catégorie déployés récemment en RDA et en Tchécoslovaquie, en guise de représailles à l'implantation des Pershing américains, partiraient en même temps que ces derniers. En ce qui concerne les autres SRINF, en revanche, la position soviétique officielle était que le dossier devait faire l'objet d'une autre négociation à ouvrir immédiatement, mais sans calendrier préétabli ni garantie en ce qui concerne son aboutissement. M. Gorbatchev refusait également aux Américains le *« droit à l'égalité »*, dans la mesure où ce droit devrait se traduire par de nouveaux déploiements occidentaux, voire par la conversion des Pershing-2 en Pershing-1, de plus courte portée. Tous ces problèmes pourraient maintenant être évacués si l'initiative soviétique se confirmait.

Quant au problème des SRINF encore plus « courts » (moins de 400 km), c'est celui-là sans doute qui serait renvoyé à la nouvelle négociation envisagée. Mais déjà une solution partielle pourrait lui être apportée avec la proposition de *« couloir dénucléarisé »* que la Tchécoslovaquie et la RDA viennent de présenter au gouvernement de Bonn. Si en effet les deux camps s'entendaient, comme le proposent Prague et Berlin-Est (et comme le SPD ouest-allemand en était déjà convenu avec le SED, le parti au pouvoir en RDA), pour retirer toute arme nucléaire à au moins 150 kilomètres en arrière de la ligne de démarcation, les SRINF de même portée n'auraient plus d'objet.

Avec ou sans un tel couloir, en tout cas, tout cela va faire faire de nouveaux pas à l'idée de la dénucléarisation totale de l'Europe, dont M. Gorbatchev a très clairement fait son objectif. Une difficulté de plus en perspective pour la France et la Grande-Bretagne, qui entendent bien maintenir le principe de la dissuasion nucléaire, mais aussi pour l'OTAN et son appareil militaire lui-même, qui avaient tant insisté pour celui de la « réponse flexible » : les diverses catégories d'armes que l'on s'apprête à faire disparaître sont autant de barreaux sur l'échelle de cette « escalade contrôlée » que les stratèges de Bruxelles appelaient de leurs vœux. Sans parler du « couplage » euro-américain, qui reposait lui aussi en grande partie sur les mêmes barreaux.

MICHEL TATU.

Une fuite de vingt tonnes de sodium à la centrale de Creys-Malville

Selon un communiqué publié dans la soirée du vendredi 3 avril par la direction de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère), une fuite de sodium non radioactif a été détectée au niveau d'un réservoir de stockage qui jouxte le réacteur. Cet incident ne présente pas, selon la direction, de danger sur le plan de la sécurité ni sur celui de l'hygiène publique, mais ses conséquences sur le plan technique et économique pourraient se révéler plus importantes que celles de l'incident survenu le 10 février dernier dans une tuyauterie de la salle des machines.

Depuis plusieurs semaines déjà, les mesures de contrôle faisaient apparaître une baisse inexpliquée du sodium au niveau du barillet de stockage, d'une capacité de 700 tonnes, qui sert de « salle de transit » aux éléments combustibles avant leur introduction dans le réacteur. Selon les premières constatations, la fuite se serait produite dans la double enveloppe d'un réservoir et pourrait représenter une vingtaine de tonnes de sodium. Dans l'atmosphère d'azote de cet appareillage, la fuite de sodium ne présente pas de danger.

En revanche, l'évacuation de ce produit poserait de sérieuses difficultés aux spécialistes. En effet, l'incident pourrait empêcher tout chargement ou déchargement de combustible dans le réacteur. Depuis son couplage au réseau le 14 janvier 1986, le surgénérateur de Creys-Malville a produit plus d'un milliard deux cents millions de kilowatts/heure. Après l'incident mineur survenu en février dernier, Super Phénix ne fonctionnait qu'à moitié de sa puissance et devait de nouveau tourner à plein régime vers la fin de ce mois d'avril.

J.-L. S.

En l'absence de M. Jean-Dominique Fratoni...

Le casino Ruhl a rouvert ses portes

Après plus de cinq ans de fermeture, le casino Ruhl de Nice a rouvert ses portes, le vendredi 3 avril. Inauguré le 23 décembre 1974, il avait dû cesser son activité en raison de sa situation financière, le 4 janvier 1982, après une précédente fermeture de près de sept mois en 1979 et 1980.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait accordé le 24 décembre 1985 une autorisation d'exploitation d'un an — expirant le 31 décembre 1987 — au bénéfice de la Société niçoise des bains de mer (SNBM), proche de l'ancien président-directeur général du casino, M. Jean-Dominique Fratoni, en fuite à l'étranger depuis mars 1980.

La réouverture de l'établissement a eu lieu dans un climat alourdi par plusieurs attentats visant des responsables de la nouvelle société d'exploitation (*le Monde* du 2 avril).

NICE
de notre correspondant régional

Peu de publicité, aucune personnalité et un simple doigt de champagne : en attendant la soirée inaugurale du vendredi 10 avril, la réouverture du casino de la promenade des Anglais s'est déroulée dans la discrétion. On ne s'est pas bousculé dans les salons de jeux (moquette à ramages violine et rouge, plafonds en stuc beige et boiseries) rénovés dans un style s'inspirant des années 30. La nouvelle direction a recruté trois cents employés, parmi lesquels quatre-vingt-dix employés de jeu, dont sept femmes croupiers anglophones formées au casino Loew's de Mandelieu (Alpes-Maritimes).

Le Ruhl doit offrir à sa clientèle tous les jeux français et américains, mais la mise en service de sept tables de black jack a été différée jusqu'à l'installation de la roulette anglaise. L'objectif affiché par les dirigeants de la SNBM est de se hisser, en deux exercices, au premier rang des casinos français, avec une recette brute minimale — dès la première année complète d'exploitation — de 90 millions de francs.

Dans le passé, le Ruhl n'avait jamais obtenu ce classement, en prenant une seule fois la deuxième place derrière Divonne-les-Bains (Ain) au cours de l'exercice 1975-1976, et en se contentant régulièrement par la suite du troisième rang (à l'exception de l'exercice tronqué de 1979-1980), derrière ses deux plus importants rivaux, Divonne et le casino d'été du Palm Beach de Cannes.

Les responsables de l'établissement espèrent notamment améliorer leurs résultats grâce à l'installation rapide de trois cents machines à sous. Ils ont annoncé une prospection intensive et prioritaire auprès de la clientèle italienne, qui sera suivie de campagnes de promotion en direction des clientèles d'Espagne et du Moyen-Orient.

Très optimiste, M. Jacques Médecin, député et maire (RPR) de Nice, estime que le redémarrage du Ruhl pourrait faire rentrer dans les caisses de la ville une somme de 40 millions de francs. Ce chiffre paraît toutefois d'autant plus difficile à atteindre que le prélèvement communal n'a été fixé qu'à 5 % du produit brut des jeux jusqu'à 62 millions de francs, et à 15 %, le taux maximal, au-delà de cette somme.

La reprise d'activité du Ruhl aurait été, en fait, plus prometteuse pour Nice sans les récents attentats qui font redouter une nouvelle guerre des casinos. Dirigés essentiellement contre un actionnaire de la SNBM, M. Henri Béraud, et un proche de M. Médecin, M. Max Gilli, membre du comité de direction des jeux, ils visaient de toute évidence M. Fratoni, dont l'emprise sur la nouvelle société d'exploitation du Ruhl est plus que transparente. Il reste que, si le climat créé par les poseurs de bombes devait se prolonger, le ministre de l'intérieur pourrait hésiter à renouveler l'autorisation qu'il a accordée à la SNBM en absolvant implicitement l'ancien président-directeur général du Ruhl.

GUY PORTE.

TCHAD

Le « 11e choc » au nord du 16e parallèle ?

L'ambassade de France à N'Djamena et le ministère français de la défense ont catégoriquement démenti, le vendredi 3 avril, que les soldats français aient participé aux combats de Bir-Kora et Ouadi-Doum, dans le nord-est du Tchad. Ce démenti fait suite aux informations publiées par le *Washington Post*, qui affirme que quelque cent cinquante militaires, spécialistes de l'action clandestine, ont joué un rôle *« crucial »* dans les récents succès remportés par les troupes tchadiennes. Le journal indique que ces hommes, répartis en deux goupes, sont rattachés à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) : le premier, qui regroupe soixante « paras », opère depuis décembre dernier dans le Tibesti, organisant notamment la réception d'armes et de fournitures parachutées dans cette région ; le second a aidé les troupes tchadiennes pour la destruction de cibles libyennes, toujours selon le *Washington Post*.

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Les déclarations du ministre de la défense, M. Giraud, concernant une éventuelle intervention des troupes françaises au nord du 16e parallèle (*le Monde* du 4 avril) ont été accueillies avec satisfaction au Tchad. Elles sont interprétées comme un message très clair au colonel Kadhafi : il doit cesser de faire bombarder le nord de ce pays, s'il ne veut pas s'exposer à une riposte appropriée.

Jusqu'à une époque récente, les bombardements effectués à haute altitude par les Tupolev-22 libyens n'étaient pas très gênants, en raison de leur imprécision et de l'intérêt relatif de leurs cibles. Mais, depuis quelques jours, il est clair que Tripoli veut tout faire pour empêcher les Français de mettre la main sur le précieux matériel saisi par l'armée tchadienne à Ouadi-Doum. Il y a, par exemple, dans cet arsenal, le SAM-6, missile de la deuxième génération, qui permet de détruire un avion à très haute altitude. On y trouve aussi le MI-24, hélicoptère d'assaut utilisé par les Soviétiques en Afghanistan.

Deux fois par jour, le matin et vers midi, les bombardiers libyens lâchent une vingtaine de bombes à effet de souffle, en direction de la piste de Ouadi-Doum. Il s'agit de casser le matériel abandonné, avant qu'il ne puisse être soumis à l'examen des experts français. Tout donne à penser qu'une bonne partie de ce matériel sera intéressant à étudier, même s'il est endommagé par ces bombardements. Mais son acheminement en lieu sûr, hors de Ouadi-Doum, demandera au moins plusieurs semaines.

D'autre part, on a appris avec étonnement, à N'Djamena, les informations données par la presse américaine sur le rôle que des hommes du 11e régiment parachutiste de choc, unité dépendant de l'état-major de l'armée de terre française mais pouvant accomplir des missions pour le compte de la DGSE, aurait joué dans la prise de Ouadi-Doum. Selon deux journaux américains, les Français auraient trompé la garnison libyenne en lui transmettant de faux messages. Rien, parmi les informations dont on dispose ici, ne permet de confirmer de telles suppositions, qui paraissent pour le moins très hasardeuses.

Les hommes du « 11e choc » sont très peu nombreux au Tchad. En revanche, quelques soldats français appartenant à d'autres unités de l'armée de terre, sont allés, après les combats, au-delà du 16e parallèle : leur mission essentielle était de « neutraliser » le matériel piégé par les Libyens avant leur fuite et de conduire des opérations d'évacuation des blessés. Ces opérations entrent dans le cadre des missions humanitaires telles qu'elles ont été définies par M. Giraud. En revanche, celles de déminage proprement dit sont effectuées par les Tchadiens sous la conduite de prisonniers libyens qui les renseignent sur l'emplacement des mines, indétectables par le matériel ordinaire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A B C E F G H

EN BREF

● **Téhéran dénonce la « propagande hostile » de la presse française.** — La normalisation des relations franco-iraniennes risque d'être affectée par la *« propagande hostile »* des médias français à l'encontre de l'Iran, a commenté, le vendredi 3 avril, l'agence de presse officielle iranienne Irna dans une dépêche datée de Paris. Les dernières conversations bilatérales n'ont rien donné, ajoute le correspondant de l'agence à Paris, citant des *« observateurs politiques »*. Selon lui, une *« violente campagne »* contre l'Iran s'est développée dans les médias français sous l'influence des *« éléments contre-révolutionnaires »* iraniens, notamment depuis l'arrestation, le 21 mars dernier, de six Tunisiens et de deux Français soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste.

● **SYRIE : entretiens Assad-Hussein.** — Le roi Hussein de Jordanie a quitté Damas le vendredi 3 avril, au terme d'une visite de sept heures au cours de laquelle il a eu deux entretiens en tête-à-tête avec le président syrien, M. Hafez El Assad. Le souverain hachémite, dont c'était la cinquième visite en Syrie depuis décembre 1985, a évoqué les initiatives de paix pour la région, en prévision du voyage qu'il doit entreprendre la semaine prochaine au Maroc, puis aux Pays-Bas, en Belgique et en Grande-Bretagne. Il entend exposer ses idées en faveur de la tenue, dans le courant de l'année, d'une conférence internationale visant à résoudre le conflit israélo-arabe. — *(Reuter.)*

● **Coup dur pour l'IDS.** — Une sous-commission de la Chambre des représentants — chargée d'étudier les demandes de crédits concernant la recherche militaire et la mise au point de nouveaux armements — a porté, le jeudi 2 avril, un rude coup au programme d'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan. Elle a, en effet, considérablement réduit les crédits que demandait à ce titre la Maison Blanche, les ramenant de 5,2 milliards de dollars à 3,3 pour l'année fiscale 1988. La commission de la défense, présidée par le démocrate Les Aspin (Wisconsin) pourrait réduire encore plus ces crédits.

● **MOZAMBIQUE : libération de trois prêtres italiens.** — Les R. P. Ezio Toller, Vittorino Biasiolli et Onorino Venturini, libérés par les rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique), étaient attendus, le samedi 4 avril, à Maputo. — *(Reuter.)*

● **YOUGOSLAVIE : nouveau rejet d'une demande de commutation de peine pour Andrija Artukovic.** — La Cour suprême de Yougoslavie a rejeté, pour la seconde fois, une demande de commutation de peine en faveur du criminel de guerre Andrija Artukovic, condamné à mort en mai 1986, a indiqué, le vendredi 3 avril, l'agence Tanjug. — *(AFP.)*

● **COLMAR : mise en liberté du meurtrier présumé du biologiste Pierre Wild.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin) vient d'ordonner la mise en liberté de M. Michel Meyer, cinquante-trois ans, inculpé d'homicide volontaire du biologiste Pierre Wild, tué le 16 février, dans la chambre forte de sa villa à Mulhouse (Haut-Rhin).

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1987 a été tiré à 498 045 exemplaires

M. PIERRE JOXE
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Fabius, qui aura participé au congrès socialiste de Lille, répondra aux questions d'André Passeron et d'Edwy Plenel, du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Mort du comédien Robert Dalban

Le comédien Robert Dalban est mort vendredi 3 avril d'une crise cardiaque dans un restaurant parisien. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

[Né le 19 juillet 1903 à Celles-sur-Belles (Deux-Sèvres), Robert Dalban avait débuté comme comique troupier avant de jouer de nombreux mélodrames dans les théâtres de quartier qui fleurissaient encore dans les années 20, puis des opérettes et des revues au Bataclan et à La Cigale. C'est en 1939 que l'acteur fait ses débuts au cinéma avec *Passeurs d'hommes*. Il tournera ensuite une centaine de films où, dans des rôles secondaires, il promènera son physique aux traits marqués et sa gouaille populaire. Voué aux personnages de mauvais garçon ou de policier, Robert Dalban avait su montrer un certain humour dans des films écrits par Michel Audiard et réalisés par Georges Lautner (*les Tontons flingueurs*).]

Ne dites plus marketing dites mercatique

Au diable le franglais ! Le très sérieux *Journal officiel*, celui du 2 avril, vient enfin nous délivrer d'un dilemme angoissant : comment ne pas utiliser de mots anglais dans le domaine économique et financier sans avoir l'air incompétent ? Le ministre d'État, ministre de l'économie des finances et de la privatisation, M. Balladur, et le ministre de l'éducation nationale, M. Monory, ont conjointement signé l'arrêté qui met fin à notre perplexité et qui aligne la liste des mots francisés, dont il est dit qu'ils devront être *« obligatoirement utilisés »*... au moins dans les formulaires administratifs.

On ne paiera plus cash mais comptant, on ne versera plus de royalties mais des redevances. Le dispatching qui permettait de dispatcher ne sera plus qu'une répartition, et le know-how, que même des ministres se hasardaient à employer, restera tout simplement le savoir-faire. Une réunion de différents apporteurs de capitaux ce n'est pas un pool mais un tour de table. Quant à ce bon fixing, qui semblait mettre un terme aux cotations quotidiennes de la Bourse, il prend la forme francisée de fixage sans que l'on soit assuré que les cambistes y trouveront leurs comptes. Le merchandising devient (faut-il s'en réjouir ?) le marchandisage, et le home center, qui désignait poétiquement le commerce d'équipement pour la maison, devient tout aussi poétiquement une maisonnerie.

Enfin le marketing, sans lequel il ne semblait pas possible de définir les besoins du consommateur, s'efface au profit du mercatique et sera l'affaire du mercaticien ou de la mercaticienne. Plus d'hésitation non plus pour le fuel-oil qui, quelle que soit son origine, s'orthographie désormais fioul.

Plus difficile, peut-être, sera l'abandon du mot off-shore pour celui d'extraterritorial, mais on regrettera que la transformation du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en AGÉTAC n'entre que dans la liste des termes d'usage recommandé. Avec AGÉTAC on se sent prêt pour tous les arrangements, non ?

F. S.

